

ALGÉRIE-PALESTINE  
**Goudjil reçoit le président du Conseil national palestinien**

P.3

ALGÉRIE-NIGERIA  
**La visite des cadres du NIPSS en Algérie, une "précieuse opportunité" pour le renforcement du partenariat stratégique (Sonatrach)**

P.4

SAHARA OCCIDENTAL  
**Staffan de Mistura restera à son poste, assure l'ONU**

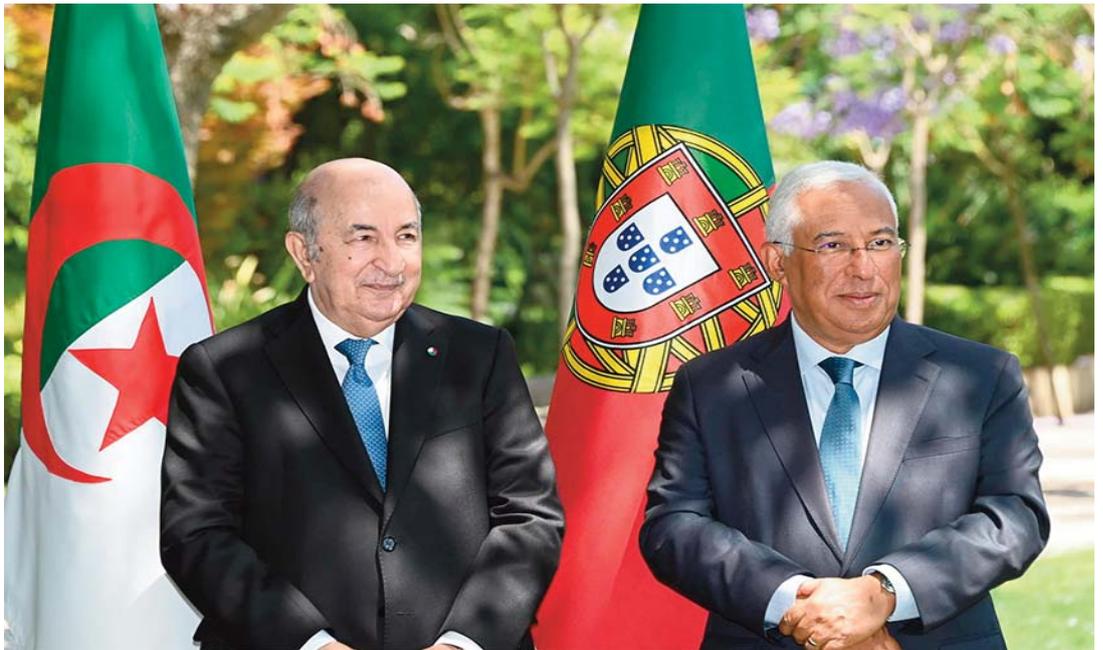
P.14

VISITE D'ETAT DU PRÉSIDENT TEBBOUNE AU PORTUGAL

## Consolidation des relations historiques et convergence totale de vues

L'Algérie et le Portugal ont exprimé leur volonté de consolider leurs relations historiques, mardi à Lisbonne, au deuxième jour de la visite d'Etat qu'effectue le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans ce pays ami, affichant une convergence totale de vues sur toutes les questions régionales et internationales. Dans une déclaration commune à la presse avec son homologue portugais, M. Marcelo Rebelo de Sousa, le Président Tebboune qui est accompagné d'une importante délégation ministérielle, a affirmé que les entretiens entre les deux parties ont fait ressortir une convergence totale de vues concernant toutes les questions régionales et internationales, notamment la situation en Libye, au Mali, au Sahel, au Sahara occidental et en Palestine, ainsi que la situation en Ukraine.

P.24



### RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

**Identifier les lacunes en matière de restauration et de transport scolaires dans les écoles primaires**

P.3

### JUSTICE

**Le mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité, un outil de protection de l'intérêt public**

P.6

### L'ALGÉRIENNE DES EAUX

**Lancement du service e-paiement des factures de consommation d'eau**

P.6

### SANTÉ

**VARICES**

**Vers la fin de la chirurgie**

P.p12-13

### F T B A L L

COUPE D'ALGÉRIE 2023

**La JSS et le CRB en ballottage favorable**

P.21



### FESTIVAL "ALGER RIRE"

**La 5<sup>e</sup> édition "du 12 au 14 juillet prochain"**

P.2

### SONATRACH

**165 candidats retenus lors du concours de recrutement à Illizi**

P.2

## AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS

### Le ministre en visite de travail au Qatar



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi, a entamé mardi une visite de travail au Qatar dans le cadre de la consolidation des relations profondes entre les deux pays frères, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette visite de trois jours s'inscrit dans le cadre de la "consolidation des relations profondes entre les deux pays frères et de l'activation de l'accord de coopération entre les deux gouvernements dans le domaine des wakfs et des affaires islamiques, signé à Doha le 28 décembre 2010", conclut la même source.

## FESTIVAL "ALGER RIRE"

### La 5<sup>e</sup> édition " du 12 au 14 juillet prochain

La 5<sup>e</sup> édition du Festival international "Alger Rire", grand événement entièrement dédié à la comédie et au stand-up, se tiendra du 12 au 14 juillet à Alger, avec la participation de nombreuses figures de la scène du rire nationale et internationale, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Le promoteur de spectacle Broshing Events, organisateur de l'événement, déclare préparer un riche programme artistique pour ce retour sur scène de "Alger Rire", qui se tiendra avec le parrainage du ministère de la Culture et des Arts au Palais de la culture Moufidi-Zakaria à Alger.

L'organisateur a indiqué que cette édition verra des prestations d'humoristes algériens, congolais, sénégalais, français, britanniques ou encore américains, en plus de la programmation de soirée 100% algériennes et d'autres purement africaines.

Créé en 2013 à Alger, ce festival très attendu par le public a vu la participation de nombreux grands noms du stand-up et de la comédie dont Abdelkader Secteur, Beyouna, Phil Darwine, Kamel Abdat, ou encore Smaïn.

## SONATRACH

### 165 candidats retenus lors du concours de recrutement à Illizi



"Le groupe Sonatrach informe tous les participants au concours de sélection organisé, du 27 avril au 1er mai, dans la wilaya d'Illizi, au niveau du CFPMA Mohamed Khemaya à In Amenas, de la publication des résultats du concours avec l'admission de 165 candidats, par ordre de mérite de la phase finale, après avoir complété les dossiers administratifs et procédé aux examens médicaux", annonce un communiqué de Sonatrach Les candidats retenus sont appelés à rejoindre les établissements d'affectation selon les listes publiées par l'ANEM, afin d'achever les procédures d'installation et occuper leurs postes, précise le communiqué.

A noter qu'il est possible de suivre le déroulement de ce concours organisé à Illizi via le lien <https://bit.ly/3V3pt6>.

Sonatrach réitère son plein engagement à "assurer la transparence et l'égalité des chances pour tous les candidats lors de ces concours de sélection", selon le communiqué.

## CUBA

### Le dramaturge et poète cubain Antón Arrufat n'est plus



Le dramaturge et poète cubain Antón Arrufat est décédé dimanche à La Havane à l'âge de 87 ans, a annoncé le ministère de la Culture.

"Triste nouvelle pour Cuba: le grand poète, romancier et dramaturge Antón Arrufat, Prix national de littérature (en 2000) et homme essentiel de la culture cubaine, est décédé", a tweeté le ministère. Né en 1935 à Santiago de Cuba (sud-est), auteur de nombreux poèmes, essais, romans et pièces de théâtre, Arrufat remporta en 1968 le prix littéraire de l'Union des écrivains et artistes de Cuba (Uneac) pour "Les Sept contre Thèbes".

## SÉTIF

### Ouverture de la 3<sup>ème</sup> édition du salon national Sétif Export



La troisième édition du salon national Sétif Export s'est ouverte mardi au palais des expositions El Maabouda de Sétif avec la participation de 50 entreprises exposantes des deux secteurs public et privé.

Le wali a visité les stands du salon qui durera trois jours et s'est entretenu avec les exposants qui lui ont fait part de leurs préoccupations relatives notamment à l'augmentation des charges de transport.

Le directeur général de la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI), Hocine Zaoui, a indiqué à l'APS être présent aujourd'hui à Sétif pour "soutenir l'exportation des productions algériennes dans le cadre de la transition économique que vit actuellement l'Algérie".

## MILA

### Le médiateur de la République supervise la distribution de décisions d'investissement

Le médiateur de la République, Madjid Ammour en compagnie du wali de Mila Mustapha Koreiche, a procédé dimanche soir à Oued Seggane (sud de Mila) à la remise de 17 décisions concernant l'exploitation de projets d'investissement à travers le territoire de la wilaya.

Il s'agit de 4 décisions d'autorisation exceptionnelles pour la réalisation de stations de services, 2 décisions de modification, 4 actes de concession, 6 actes de concession agricole en plus de décision de réservation d'un lot de terrain à la zone industrielle Chadid Tounsi Nasri de Chelghoum Laid au profit du jeune Ramzi Boumeur ayant décroché récemment le label de start-up pour la concrétisation de son projet, remis par M.

Ammour en marge de l'inspection d'une unité de statut privé pour la production de feuilles et bands en acier à la commune Oued Seggane d'une capacité de production annuelle atteignant les 45.000 tonnes.

Dans une déclaration à la presse locale, le médiateur de la République a indiqué que ce qu'il constatait durant la première journée de sa visite à Mila reflète le fruit de la levée des contraintes sur plusieurs projets d'investissement, et l'octroi des autorisations d'exploitation aux concernés leur permettant de mettre leurs projet en service et entamer la production au service de l'économie de la wilaya.

## TLEMCCEN

### Deux morts dans un accident de la route



Deux personnes ont trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée dans un accident de la circulation survenu mardi dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la Direction de wilaya de la protection civile.

La chargée de communication de cette Direction, le capitaine Djamilia Aboudi, a déclaré à l'APS que l'accident s'est produit, mardi matin aux environs de 10 heures au niveau de la route nationale RN22, reliant Tlemcen à Ain Temouchent, non loin du village "Fatmi Larbi", dans la commune de Remchi, suite au dérapage d'un camion, avant de chuter d'une falaise d'une hauteur de 40 m.

L'accident a provoqué la mort de deux personnes, la quarantaine, qui ont été transportées à la morgue de l'hôpital de Tlemcen, et un blessé grave, qui a été évacué aux urgences médico-chirurgicales du même établissement hospitalier, selon la même source.

Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident, a-t-on indiqué.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE

### Plus de 27.000 toxicomanes pris en charge en 2022 (Office)

Plus de 27.000 toxicomanes ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant l'année 2022, dont près de 47% âgés entre 26 et 35 ans, a-t-on appris auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT).

Concernant les tranches d'âge des toxicomanes traités, le rapport fait état de 9.012 personnes âgées de 16 à 25 ans, alors que 4.505 ont plus de 35 ans et 906 autres ont moins de 15 ans.

Sur le total des toxicomanes traités, le rapport fait relever le chiffre de 21.999 hommes et 5.174 femmes.

Evouant la situation professionnelle des concernés, la même source indique que 42,44% du total des toxicomanes ayant bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant l'année 2022 sont des travailleurs et 41,36% sont sans emploi.

## BATNA

### Saisie de 10 kg de drogues et plus de 7.000 comprimés hallucinogènes

Dix (10) kg de kif traité et 7.035 comprimés hallucinogènes ont été saisis par la brigade de recherche et d'intervention de la sûreté de wilaya de Batna dans deux opérations distinctes, a indiqué mardi un communiqué de la cellule de communication de cette sûreté. La première opération a permis après élargissement des compétences de la brigade à la wilaya de Biskra d'arrêter deux suspects dont l'un repris de justice âgés de 31 et 42 ans en possession de 100 plaques de kif traité pesant 10 kg, selon la même source.

Dans la seconde opération, deux personnes âgées de 26 et 34 ans dont une reprise de justice ont été interpellées à la cité Selsabil de la ville de Batna dans une affaire d'écoulement de psychotropes et après obtention de l'autorisation de perquisition de la maison de l'un d'eux, les enquêteurs ont trouvé 7035 comprimés hallucinogènes et 20.000 DA issus de ce trafic, a-t-on fait savoir.

Les quatre mis en cause ont été présentés devant le parquet local après l'accomplissement des procédures légales, a-t-on ajouté.

## ALGÉRIE-PALESTINE

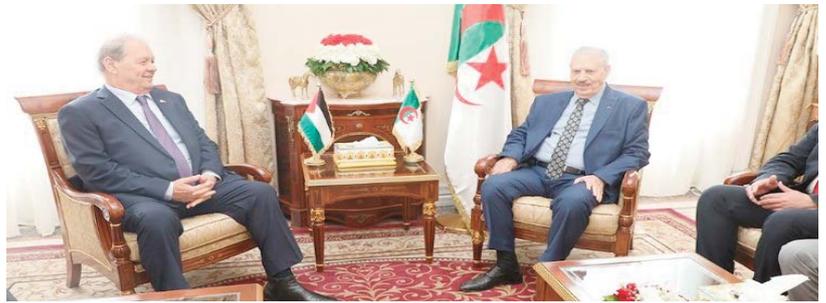
**Goudjil reçoit le président du Conseil national palestinien**

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil a reçu, mardi au siège du Conseil à Alger, le président du Conseil national palestinien, Rawhi Fattouh et la délégation l'accompagnant, indique un communiqué du Conseil.

Lors de cette audience, les deux parties ont examiné "les derniers développements de la cause palestinienne et les violations sionistes systémiques du statut historique et légal d'Al-Qods et des Lieux saints, ainsi que la poursuite de la politique de colonisation, la confiscation des terres palestiniennes, la démolition des maisons et le déplacement des Palestiniens", selon la même source. Après avoir salué la qualité et la solidité des relations algéro-palestiniennes, M. Rawhi Fattouh a exprimé ses vifs remerciements et estime à l'Algérie et au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en particulier pour son soutien permanent au peuple palestinien, saluant "le rôle historique de l'Algérie dans le rassemblement des Palestiniens et le processus de réconciliation nationale, couronné en octobre dernier par le rassemblement et la réunification des rangs palestiniens et la signature par les frères palestiniens de la +Déclaration d'Alger+ ainsi que leur engagement à en appliquer

les clauses". M. Rawhi Fattouh a relevé également "l'importance extrême de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) qui veille à préserver la sécurité de ses services à des millions de réfugiés", évoquant les difficultés financières rencontrées par l'Office, tout en appelant à l'aider. Pour sa part, M. Goudjil a rappelé que "la cause palestinienne est une cause centrale pour le peuple et le Gouvernements algériens, une cause qui ne saurait faire l'objet de surenchère, ni de compromissions", saluant à ce propos la lutte du vaillant peuple palestinien pour le recouvrement de son indépendance.

Il a, en outre, précisé que "la Déclaration d'Alger" consacrant l'unification des rangs palestiniens "ne saurait aboutir sans l'attachement de toutes les parties signataires à leur engagement de faire prévaloir l'intérêt suprême du pays", ajoutant que "cette lutte était similaire à la notre durant notre Glorieuse Révolution, lorsque les



moudjahidine avaient mis de côté leur appartenance et leurs tendances politiques pour faire prévaloir l'intérêt suprême du pays, ce qui a conduit au triomphe et à l'affranchissement du joug colonial". Concernant les agressions sauvages des forces d'occupation sionistes, le président du Conseil de la nation a réaffirmé la condamnation par l'Algérie de toutes ces pratiques barbares, dénonçant "la politique hypocrite et sélective adoptée par les pays occidentaux

qui, à travers leur mutisme face à ce qui se passe dans les territoires palestiniens, donnent une couverture à la force occupante pour continuer dans ses actes abjectes". Dans ce cadre, il a appelé les pays membres permanents au Conseil de sécurité de l'ONU à assumer leurs responsabilités et à mettre en oeuvre les chartes onusiennes en la matière. Les entretiens bilatéraux ont également permis d'évoquer les relations parlementaires et de réaffirmer la volonté des deux

parties de les promouvoir et de renforcer la coordination et la concertation dans le cadre des groupes d'amitié parlementaires, selon la même source.

Le président de l'Assemblée nationale palestinienne, rappelle-t-on, effectue une visite en Algérie pour prendre part à la Conférence internationale commémorant le 75<sup>e</sup> anniversaire de la Nakba, abritée au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif Rehal à Alger.

## RENTÉE SCOLAIRE 2023-2024

**M. Belaabed appelle à identifier les lacunes en matière de restauration et de transport scolaires dans les écoles primaires**

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a appelé à identifier les lacunes en matière de restauration et de transport scolaires dans les écoles primaires, et ce dans le cadre des préparatifs en cours pour la prochaine rentrée scolaire, a indiqué mardi un communiqué du ministère. "A l'issue d'une conférence nationale organisée, lundi, sur les derniers préparatifs liés aux examens scolaires nationaux (session 2023) et à la rentrée scolaire 2023-2024, le ministre de l'Education nationale a ordonné de "déterminer" les écoles primaires souffrant de lacunes en matière de restauration ou de transport scolaires et de faire un état des lieux au niveau national, avant le 25 mai en cours", précise la même source.

Il a également souligné la nécessité de poursuivre les opérations d'aide scolaire, dont l'allocation de 5.000 DA, la gratuité des livres et manuels scolaires, la préparation des installations sportives dans les écoles primaires, le bilan des activités réalisées dans le cadre du soixantenaire de

l'Indépendance et la prochaine session sportive à organiser dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation et de prévention contre les drogues et les psychotropes.

Cette conférence nationale, a-t-il dit, a été l'occasion de consacrer suffisamment de temps aux ateliers mis en place pour examiner "minutieusement" toutes les opérations inscrites à l'ordre du jour, dans le but de proposer "des mesures pratiques et concrètes avec des délais d'exécution définis, qui feront l'objet d'une évaluation lors d'une prochaine conférence nationale à programmer ultérieurement".

A ce propos, le ministre a appelé à déployer davantage d'efforts pour "réunir toutes les conditions permettant de garantir une rentrée scolaire réussie", demandant aux directeurs de l'éducation de préparer un programme de "sensibilisation et de prévention" sur les dangers des drogues et des psychotropes, en s'appuyant sur le programme sectoriel élaboré par le ministère de l'Education nationale. M.

Belaabed a, en outre, insisté sur la numérisation des différentes opérations de gestion pédagogique aux plans administratif et matériel, conformément aux instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune relatives à la numérisation de tous les secteurs. Il a, à ce propos, enjoint les directeurs de l'Education de procéder "à la mise à jour immédiate des données relatives aux situations des employés sur la plateforme numérique".

Il a été également question de l'impératif d'assurer le livre scolaire aux élèves en respectant les délais fixés, de mobiliser tous les moyens disponibles et de poursuivre les autres opérations liées notamment à la vente électronique du livre, à la distribution de deux exemplaires du livre de la langue anglaise de la 4<sup>e</sup> année primaire et à la disponibilité du livre numérique et des livres en braille au profit des élèves non-voyants, outre la mise en place de toutes les mesures en vue de préserver le deuxième exemplaire des livres scolaires

avec la publication prochaine d'une circulaire sur cette opération.

S'agissant de l'évaluation des acquis des élèves du cycle primaire, l'accent a été mis sur les opérations restantes de la mise en oeuvre de cette étape pour couvrir les opérations fixées à partir du 25 mai en cours, date de la fin des évaluations écrites, jusqu'au 22 juin, date de la remise des certificats et livrets d'évaluation des acquis aux parents.

A ce propos, M. Belaabed a ordonné de procéder à une "évaluation nationale" pour cet examen, à partir des circonscriptions des inspections, puis de wilaya, et régionales pour tenir par la suite "un colloque national" avant la fin du mois de juillet.

Le ministre a aussi appelé à élaborer un programme de traitement pédagogique des lacunes des élèves, au niveau des cycles moyen et primaire, en "étroite" coordination entre l'Inspection générale, le Conseil national des programmes (CNP) et la Direction générale de l'Enseignement.

## JUSTICE

**Le mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité, un outil de protection de l'intérêt public**

L'exception d'inconstitutionnalité, un mécanisme de protection des justiciables, permet à la société civile de jouer son rôle essentiel dans la protection de l'intérêt public, a affirmé mardi à Bechar le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj. S'exprimant lors d'une rencontre sur "Le rôle de la société civile dans la mise en oeuvre du mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité", M. Belhadj a indiqué que "le mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité est un outil qui permet à la société civile de jouer son rôle essentiel dans la protection de l'intérêt public dans toutes ses dimensions".

Ce mécanisme, a ajouté le président de la Cour constitutionnelle, "offre la possibilité à toute personne intéressée, quelle que soit sa nature juridique, d'intervenir dans la procédure d'exception d'inconstitutionnalité devant les autorités judiciaires, mais aussi

devant la Cour constitutionnelle". Expliquant à l'assistance, composée des autorités locales, des représentants du secteur de la justice, de la société civile, du barreau régional de Mascara qui en globe aussi les Cours de justice de Bechar et Adrar et de représentants de plusieurs secteurs, le président de la Cour constitutionnelle a fait savoir que "le choix de ce thème vise à créer des espaces de proximité multilatéraux de dialogue et de débats sur le rôle assigné à la société civile, en termes de diffusion de la conscience constitutionnelle et d'une culture de défense de la suprématie de la constitution, notamment à travers la procédure de l'exception d'inconstitutionnalité".

Il s'agit en outre, a-t-il dit, "de sensibiliser les citoyens aux mécanismes constitutionnels qui leur permettent de défendre leurs droits et libertés garantis par la Constitution, bien évidemment

l'exception d'inconstitutionnalité". L'amendement constitutionnel, approuvé par le peuple algérien, lors du référendum de révision de la Constitution du 1<sup>er</sup> Novembre 2020, est la première étape des réformes globales et profondes engagées par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle ère dans laquelle les principes de gouvernance démocratique, d'équilibre des pouvoirs, d'indépendance du pouvoir judiciaire et de conservation des droits et libertés sont supérieures", a-t-il souligné.

Intervenant par vidéoconférence, la représentante du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Blerta Aliko, a indiqué que ce programme accorde une grande importance à ce genre de rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la vulgarisation de la culture constitutionnelle parmi les ci-

toyens algériens, en application d'une convention de partenariat avec la Cour constitutionnelle. De son côté, le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbrahim, a affirmé que la société civile "a un rôle important dans la vulgarisation de la culture constitutionnelle et des droits de citoyens et ce, dans le but de généraliser la culture de citoyenneté, un outil majeur dans un Etat de droit où les libertés individuelles et collectives, sont garantis par la Constitution". Initiée par la Cour constitutionnelle en collaboration avec le PNUD en Algérie en application d'un projet de partenariat avec cet organisme onusien sous l'intitulé "la Constitution au service des citoyens", cette rencontre, à laquelle ont pris part des universitaires, a été marquée par la présentation d'une série de communications ayant trait au "rôle de la société civile, des associations ju-

veniles, féminines et des avocats, dans la mise en oeuvre du mécanisme d'exception d'inconstitutionnalité et le renforcement de son accès aux citoyens" en plus de "l'exception d'inconstitutionnalité et son rôle dans la protection des droits et des libertés constitutionnelles".

Les communicateurs ont également abordé les questions relatives au "rôle de l'avocat dans la mise en action de l'exception d'inconstitutionnalité et sa mise en oeuvre dans le cadre de la défense des droits et libertés" et le "rôle de la société civile dans la mise en oeuvre du mécanisme d'exception d'inconstitutionnalité et la vulgarisation de la culture constitutionnelle".

Des rencontres similaires sur ce sujet seront organisées prochainement à Tamanrasset, El-Oued et Ghardaïa, ont indiqué les organisateurs.

## TRAVAIL L'Algérie veille à la consécration des valeurs fondamentales de l'OMT et de l'OAT (ministre)



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a mis en avant l'attachement de l'Algérie, depuis son indépendance, à consacrer les valeurs fondamentales des organisations internationale et arabe du travail (OMT et OAT), notamment le principe de la tripartite et la mise en place d'un climat d'entente au profit des intervenants dans le monde du travail, indique, mardi, le ministère dans un communiqué.

Dans son allocution à l'occasion de la participation de l'Algérie avec une délégation tripartite, lundi aux travaux de la 49<sup>ème</sup> session de la Conférence arabe du travail au Caire (Egypte), M. Bentaleb a relevé "le contexte exceptionnel et particulier de cette réunion qui implique une plus grande coopération arabe dans divers domaines pour assurer un avenir meilleur aux générations futures", soulignant que l'Algérie a œuvré, depuis son indépendance, à "consacrer les valeurs fondamentales de l'OMT et de l'OAT, notamment le principe de la tripartite et la mise en place d'un climat d'entente au profit des intervenants dans le monde du travail".

Et d'ajouter que "les multiples espaces de concertation et de dialogue sociaux offerts en Algérie ont permis aux partenaires socioéconomiques de consacrer les droits et libertés garantis par la Constitution de 2020, qui a renforcé la protection des droits et libertés démocratiques, particulièrement dans le domaine des libertés syndicales".

Le ministre a cité "la promulgation de deux nouvelles lois, une relative à l'exercice du droit syndical, et une autre sur la prévention et le règlement des conflits collectifs de travail et l'exercice du droit de grève", lesquelles constituent "un nouveau jalon qui s'ajoute aux acquis de notre pays dans le domaine de la promotion du dialogue social et de la consécration des valeurs de concertation et de paix dans le monde du travail".

Par ailleurs, M. Bentaleb a relevé "l'importance d'une vision juste vis-à-vis de la situation du peuple palestinien, face à la souffrance, à la discrimination et à la violation de ses principes et de ses droits fondamentaux dans le travail", appelant à "mobiliser davantage de soutien en faveur de la cause palestinienne".

Faisant part de la grande satisfaction de l'Algérie suite au retour de la Syrie, pays frère, au sein de la Ligue arabe, le ministre a invité l'OAT à tenir la réunion de la 99<sup>ème</sup> session de son conseil d'administration en Algérie, ajoute le communiqué.

## Bentaleb s'entretient au Caire avec ses homologues jordanien et libyen

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb s'est entretenu, lundi soir au Caire, avec ses homologues jordaniens Yousef Al-Shamali, et libyen Ali Al-Abed Al-Reda, en marge des travaux de la 49<sup>ème</sup> session de la Conférence arabe du travail, indique un communiqué du ministère.

M. Bentaleb a évoqué lors de sa rencontre avec le ministre jordanien de l'Industrie, du Commerce, de l'Approvisionnement et du Travail, Yousef Al-Shamali, les "relations bilatérales entre l'Algérie et la Jordanie, notamment dans le secteur de la Sécurité Sociale".

Les deux parties ont, également, passé en revue "les préparatifs de la Commission mixte algéro-jordanienne qui se réunira prochainement", ajoute le même source.

Par ailleurs, M. Bentaleb a évoqué avec son homologue libyen "les relations bilatérales entre les deux pays en matière de travail".

Les deux parties ont fait part de leur "disponibilité à renforcer les moyens de coopération bilatérale".

## ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES L'Algérie œuvre à suivre les meilleures pratiques en matière de gestion

Le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, Saïd Zreb a affirmé mardi à Alger que l'Algérie œuvrait constamment à suivre les meilleures pratiques internationales en matière de gestion des établissements pénitentiaires, et de prise en charge des détenus et leur réinsertion.

M. Zreb s'exprimait à l'ouverture d'un colloque international sur le développement du système pénitentiaire en Algérie, organisé par le ministère de la Justice en collaboration avec la Fondation allemande pour la coopération juridique internationale (IRZ).

Il a affirmé, dans ce cadre, que le partenariat avec la IRZ "s'inscrit dans le cadre de la politique adoptée par le pays pour adapter l'expérience algérienne aux meilleures pratiques internationales en matière de gestion des établissements pénitentiaires, et de prise en charge des détenus, notamment dans le volet ayant trait au respect des droits de l'Homme".

Cette coopération, poursuit le même responsable, a permis de développer le système carcéral grâce à l'instauration de nouvelles méthodes de gestion des établissements pénitentiaires, la prise en charge des détenus, et l'implication de la société civile dans la politique de ré-



insertion sociale de cette catégorie.

Ce partenariat représente "une véritable opportunité pour développer les compétences du personnel pénitentiaire, et partager l'expérience algérienne en la matière", a-t-il estimé.

Le DG de l'Administration pénitentiaire a mis en exergue en outre le rôle de la société civile à travers l'accompagnement de la politique de l'Etat

visant à préparer les détenus à la vie sociale et professionnelle après achèvement de la peine, grâce à de nombreuses mesures prises en la matière, à l'instar des formations professionnelles, et la possibilité de passer les examens du BEM et du Baccalauréat, des facteurs clés qui facilitent, a-t-il dit, leur préparation à la vie professionnelle et à diminuer le phénomène de récidive. Il a indiqué que l'ouver-

ture des établissements pénitentiaires aux organisations et aux acteurs de la société civile avait grandement contribué au développement de la politique de l'Etat en matière de prise en charge des détenus notamment dans le volet des droits de l'Homme. Pour sa part, le président du bureau d'Afrique à la Fondation allemande pour la coopération juridique internationale, M. Mohamed Montasser Abidi, a qualifié l'expérience de l'Algérie en matière de gestion des établissements pénitentiaires de "pionnière à tous les niveaux" grâce aux réformes initiées en vue de promouvoir la prise en charge des détenus conformément aux standards internationaux.

Il a affirmé que l'expérience de l'Algérie, qui "a adopté depuis des années une nouvelle démarche basée sur la réintégration des détenus pour prévenir le phénomène de récidive", peut devenir un modèle à suivre pour les pays frères et africains.

## ALGÉRIE - NIGERIA

### La visite des cadres du NIPSS en Algérie, une "précieuse opportunité" pour le renforcement du partenariat stratégique (Sonatrach)

La visite effectuée en Algérie la semaine dernière par des cadres de l'Institut national des études politiques et stratégiques du Nigeria (NIPSS) a constitué une "précieuse opportunité" pour le renforcement des relations de coopération et du partenariat stratégique entre l'Algérie et le Nigeria, a indiqué Sonatrach lundi dans un communiqué.

Selon le groupe public, la visite effectuée par la délégation nigérienne en Algérie du 14 au 21 mai à travers plusieurs sites et infrastructures énergétiques de Sonatrach et ses filiales était "une précieuse opportunité pour le renforcement des relations de coopération et du partenariat stratégique entre l'Algérie et le Nigeria en Afrique, mais aussi une occasion pour Sonatrach de consolider ses partenariats dans le domaine des hydrocarbures et d'étendre ses investissements continents". Lors de cette visite à travers plusieurs sites relevant de Sonatrach à Alger, Oran, Hassi R'mel, Hassi Messaoud et Skikda, le chef de la délégation nigérienne, Emmanuel Mamman Mni, a souligné sa volonté de "renforcer les relations bilatérales entre l'Algérie et le Nigeria, notamment dans les domaines de la recherche scientifique et énergétique", a ajouté le communiqué.

Rappelant les différentes étapes de la visite, la même source a précisé que la

délégation nigérienne avait d'abord visité le Centre de supervision des pipelines relevant de l'activité de Transport par canalisation (TRC) de Sonatrach à Sidi Arcine (Alger), soulignant que cette visite avait permis aux hôtes de l'Algérie de découvrir cette infrastructure qui assure un suivi centralisé global et en temps réel de toutes les opérations d'exploitation sur l'ensemble du réseau de TRC. La délégation s'est ensuite rendue à Oran pour visiter les sites du complexe GP1Z et la société algéro-omanaise d'engrais et d'ammoniac (AOA), implantés dans la zone pétrochimique d'Arzew, qui ont suscité un grand intérêt auprès de la partie nigérienne.

A Hassi R'mel (wilaya de Ouargla), la délégation a visité la station de compression de gaz "Boosting 3" où elle a écouté un exposé sur le fonctionnement de cette infrastructure et des nouvelles technologies utilisées notamment pour améliorer la production, selon la même source.

Elle s'est rendue également au complexe industriel "Z-Cina" relevant de Hassi Messaoud et au siège de l'Entreprise nationale de canalisations (ENAC) où la délégation a reçu des explications sur le fonctionnement des unités du centre industriel chargé de la production d'un des plus grands champs de pétrole en Afrique et écouté un exposé sur les services de cette entreprise, filiale de Sonatrach, spé-

cialisée dans les mégaprojets de canalisations.

La raffinerie de Skikda, la plus grande en Algérie, a été également au programme de la visite de la délégation nigérienne dans la wilaya de Skikda, notamment après l'opération de modernisation des installations dans le cadre du Programme de réhabilitation des raffineries en Algérie. Cette base répond désormais aux normes de qualité et de sécurité notamment en matière de respect de l'environnement.

La délégation nigérienne a montré un grand intérêt pour ces données importantes, notamment après avoir visité les différentes unités de production".

A l'Institut algérien du pétrole (IAP-Skikda), la délégation s'est enquis des programmes de formation proposés dans les domaines relatifs au développement de l'industrie des hydrocarbures.

A l'issue de cette visite, "la délégation a demandé des informations sur la possibilité d'inscrire des étudiants nigériens à cet institut relevant du Groupe Sonatrach".

La délégation nigérienne a également visité à Annaba, le complexe Fertial, filiale du Groupe ASMIDAL où "l'expérience pionnière de l'Algérie dans la production d'engrais azotés et phosphatés selon les normes internationales en vigueur a été présentée", conclut le communiqué.

## DROITS DE L'HOMME

### Zaalani supervise le lancement d'un atelier de formation au profit des magistrats et procureurs de la République

Le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, a supervisé mardi à Alger, le lancement d'un atelier de formation au profit des magistrats et procureurs de la République, sur "la Justice, les droits de l'homme et les standards internationaux", indique un communiqué du Conseil.

Dans le cadre de l'accomplissement des missions constitutionnelles du Conseil national des droits de l'homme, notamment celles relatives à la diffusion de la culture des droits de l'homme,

le président du Conseil, M. Zaalani a supervisé mardi 23 mai 2023, à l'hôtel Mercure, le lancement d'un atelier de formation sur la Justice, les droits de l'homme et les standards internationaux, en coopération avec le bureau MENA de l'Organisation internationale de la réforme Pénale, au profit d'un groupe de magistrats et procureurs de la République", a précisé le communiqué.

Selon la même source, "l'atelier se poursuit jusqu'à jeudi 25 mai en cours".

## LAGHOUAT

## Une production céréalière de plus de 190.000 quintaux attendue (DSA)

Une récolte de 191.000 quintaux (qx) de céréales, toutes variétés confondues, est attendue à Laghouat au terme de la campagne moisson-battage dans le cadre de l'actuelle saison agricole (2022-2023), a-t-on appris mardi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette production prévisionnelle, dont le coup d'envoi de la campagne moisson-battage a été donné par les autorités locales au niveau d'un périmètre agricole dans la localité de "Taouenza" (commune de Bennacer Benchohra), sera réalisée sur une superficie globale de 16.949 hectares (ha), a indiqué le directeur du secteur, Laïd Bouazza.

D'importants moyens humains et logistiques dont 168 ouvriers, 24 moissonneuses-batteuses et 23 camions ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de la campagne et acheminer les récoltes vers



les trois points de collecte relevant de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), a-t-il souligné. Il

s'agit d'un hangar de stockage d'une capacité de 410.000 qx au chef-lieu de wilaya ainsi que deux ins-

tallations similaires situées respectivement à Aflou et Bennacer Benchohra de 10.000 qx chacune, a ajouté M. Bouazza.

Il est à noter que le lancement de la campagne a été marqué par l'organisation d'une manœuvre simulant l'extinction d'un incendie de forêt.

Le lieutenant-colonel de la Protection Civile, Reda Krita a saisi l'occasion pour mettre en exergue les mesures proactives prises pour accompagner la campagne moisson-battage et sensibiliser les céréaliculteurs sur les règles de prévention des incendies de récoltes.

## EL TARF

## Un apport de 30 millions de m<sup>3</sup> d'eau dans les barrages de la wilaya

Les précipitations de la semaine dernière ont permis aux barrages de la wilaya d'El Tarf de recevoir 30 millions de mètres cubes d'eau supplémentaires, a indiqué mardi le directeur des Ressources en eau, Nacer Mokhnache.

Les précipitations enregistrées dans la wilaya, tout au long de la semaine écoulée, ont permis d'élever le niveau des trois barrages de la wilaya d'El Tarf (Boukous, Cheffia et Mexa) grâce à un volume d'eau supplémentaire estimé à 30 millions de m<sup>3</sup>, a précisé la même source. Cet apport permettra un

"certain confort" en matière d'alimentation en eau potable dans les différentes communes du sud de la wilaya, ainsi que dans la wilaya voisine d'Annaba.

Cela permettra de couvrir la demande en eau "jusqu'à la fin de l'année", d'autant que d'autres précipitations pourraient être enregistrées dans les mois à venir, selon M. Mokhnache.

Une pluviométrie estimée à 141 mm a été enregistrée, la semaine dernière, dans la wilaya d'El Tarf, ont noté les services de la météorologie nationale.

## NAAMA

## La concrétisation du plan d'aménagement de la zone d'expansion touristique d'Aïn Ouarka offrira 1.300 nouveaux lits

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a annoncé à Nâama l'attribution de plus d'un milliard et 330 millions DA pour l'aménagement de la zone d'expansion touristique d'Aïn Ouarka, commune d'Asla, au sud-est de la wilaya, qui offrira 1.300 nouveaux lits.

A l'issue de son inspection du bain minéral traditionnel d'Aïn Ouarka, le ministre a indiqué dimanche que cette dernière sera renforcée après la réalisation des installations programmées au sein du plan d'aménagement de la zone d'expansion touristique d'Aïn Ouarka (2.324 hectares) avec 1.300 nouveaux lits, en plus de créer environ 1.500 emplois.

M. Didouche a souligné que la zone d'expansion touristique de l'Oasis de Tiout (195 hectares) connaîtra "prochainement" l'octroi de prêts pour financer un plan d'aménagement fournissant une base foncière pour le programme des projets d'investissement, dans le ca-

dre de l'implantation de pôles touristiques dans cette wilaya, qui dispose de grandes potentialités et de ressources touristiques.

Le même responsable a souligné que la wilaya a besoin d'investisseurs de niveau pour réaliser des projets qui fourniraient des structures et des services touristiques qui jetteraient les bases de la promotion de divers types de tourisme : environnemental, thermal, religieux et autres.

Lors de la remise de l'autorisation d'exercer l'activité d'une "structure d'hébergement auprès des résidents" à Benmiloud Abdelkader, au niveau de l'ancien Ksar de la commune de Tiout, le ministre a insisté sur la nécessité de diffuser cette formule pour renforcer les capacités d'accueil des touristes et de mettre en valeur les us et coutumes et le style architectural de la wilaya, indiquant que toutes les facilités sont assurées par son département ministériel pour les opérateurs intéressés par cette activité. Au

site touristique et historique de la citadelle de Cheikh Bouâmama, dans la commune de Meghhar, il a souligné l'importance de promouvoir le tourisme religieux et d'attirer les touristes pour visiter les sites des anciennes mosquées, zaouias et monuments patrimoniaux et religieux de la wilaya.

M. Didouche a également souligné l'importance de la promotion des sites archéologiques et touristiques et la nécessité d'investir dans les énormes capacités disponibles dans le sud de la wilaya de Nâama pour contribuer à la relance du tourisme saharien.

Il a également inspecté le projet de réhabilitation de l'hôtel Mekther dans la zone de Sidi Boudjemâa, dans la commune de Sefra, doté d'un budget de 500 millions de DA.

La visite du ministre du Tourisme et de l'Artisanat dans la wilaya de Nâama se poursuit, lundi, dans sa deuxième et dernière journée, par l'inspection de plusieurs projets.

## SIDI BEL ABBES

## Plus 3.400 jeunes diplômés permanisés dans leurs postes d'emploi au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023

Quelque 3.408 jeunes diplômés ont été intégrés dans des postes d'emploi permanents durant le premier trimestre de l'année en cours dans le cadre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et sociale, a-t-on appris mardi auprès de la Direction locale de l'Emploi.

Au cours du premier trimestre de l'année en cours, 3.519 jeunes diplômés ont été intégrés dans des emplois

temporaires, alors que le nombre de bénéficiaires du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et sociale de la wilaya a atteint 6.927, soulignant que cette opération d'insertion se déroule "à une bonne cadence" et a atteint 95% depuis 2020.

La Direction de l'Emploi prévoit de pourvoir 345 postes dans l'administration et 15 postes dans le secteur économique, avant la fin de l'an-

née en cours, a-t-on expliqué à la Direction de wilaya de l'emploi. S'agissant du financement des micro-entreprises dans le cadre des différents dispositifs d'appui à l'emploi des jeunes, la même source a souligné qu'au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023, il a été créé 183 entreprises, dont 83 financées dans le cadre de l'Agence nationale d'appui et la promotion de l'entrepreneuriat (ANAPE), en plus du

financement de 97 micro-entreprises dans le cadre de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) et trois autres financées dans le cadre de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC).

Ces projets ont permis la création de 350 emplois pour les jeunes chômeurs.

L'opération se poursuit pour la réception des dossiers des citoyens souhaitant créer leurs micro-entreprises.

## ITPA D'ORAN

## Lancement d'une formation sur la culture de l'Azolla et des lentilles de mer

L'Institut des technologies de pêche et d'aquaculture d'Oran (ITPA) lancera, à partir du 27 mai en cours, une formation sur la culture de l'Azolla et des lentilles de mer, des plantes aquatiques à différents usages, a-t-on appris mardi de la directrice de cet établissement, Souad Mouffok.

Cette formation est destinée notamment aux agriculteurs, qui souhaitent entreprendre ce genre de culture pour nourrir leurs bétails et volailles, ainsi que des porteurs de projets souhaitant se lancer dans cette activité, a-t-elle déclaré.

Une vingtaine de personnes prennent part à cette nouvelle session, quatrième du genre, après le lancement en 2022 de la toute première formation, a indiqué la même responsable, précisant que cette formation s'étale sur un mois.

L'Azolla et les lentilles de mer sont des plantes aquatiques riches en protéines (près de 40%), dont la culture demande peu de moyens et d'investissement, a souligné la même source, ajoutant qu'elles ont plusieurs usages, notamment l'alimentation du bétail et des volailles, l'alimentation des poissons d'élevage en eau douce et même la fertilisation des terres agricoles.

L'avantage de ces plantes aquatiques à croissance rapide réside dans le fait qu'elles sont capables de se reproduire à l'infini après la première culture", a-t-on noté.

## OUARGLA

## Été 2023 : colonies de vacances au profit de 2 000 enfants de la wilaya

Près de 2 000 enfants de la wilaya d'Ouargla bénéficieront de colonies de vacances à travers plusieurs wilayas du nord du pays, dans le cadre de la saison estivale 2023, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Ces enfants de la tranche d'âge (7-13 ans) seront répartis sur cinq centres de vacances et de loisirs à travers des wilayas côtières, a indiqué à l'APS le président de la ligue des activités de plein air, de loisirs et des échanges de jeunes de la wilaya, Hamza Goudjil.

Un riche programme d'animation a été élaboré au profit des cinq enfants, pour la plupart issus de familles nécessiteuses, orphelins ou étant des élèves ayant obtenu de bon résultats durant leur scolarité, a-t-il expliqué.

Ce programme comprend notamment une série d'activités, culturelles, scientifiques et sportives, selon la même source.

La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya avait, en prévision de la saison estivale 2023, organisé des journées de formation au profit des animateurs des colonies de vacances, selon le même responsable.

Ces journées de formation comprenaient des cours théoriques et pratiques sur plusieurs volets, dont la communication, la psychologie de l'éducation, les premiers secours et les jeux récréatifs, a-t-on fait savoir.

## Un atelier de formation au profit d'une quinzaine d'inspecteurs du tourisme et des artisans

Une quinzaine d'inspecteurs du secteur du tourisme et de l'artisanat et des artisans dans le domaine artistique d'Ouargla prennent part mardi à un atelier de formation sur la "protection du patrimoine des produits de l'artisanat et les métiers artistiques", a-t-on appris des organisateurs.

Intervenant en application d'une convention entre les deux ministères du Tourisme et de l'Artisanat et celui de la Culture et des Arts, cet atelier, ouvert à la maison de l'artisanat et des métiers d'Ouargla, et encadré trois jours durant par le secteur de la culture et des arts, prévoit des cours d'explication des textes réglementaires, des mécanismes de préservation du patrimoine culturel et des métiers, la protection de la propriété artistique et innovante, ainsi que l'explication de la loi liée à la propriété et l'immatriculation à l'Office national des droits d'auteur et droits voisins, a indiqué l'encadré Abdelkader Ghariani.

L'importante création d'un label du produit pour sa protection, la participation aux manifestations et expositions nationales et internationales, les voies de vulgarisation et d'écoulement des articles d'artisanat, figurent également au programme de cet atelier de formation.

L'organisation de cet atelier s'assigne comme objectifs le développement des capacités de gestion et d'encadrement des représentants du secteur du tourisme et d'artisanat, l'accompagnement des artisans, la préservation et la valorisation du patrimoine de l'artisanat et la pérennisation des activités artisanales, a-t-on indiqué.

## ADMINISTRATION FISCALE

## Une série d'indicateurs pour améliorer la performance

Une série d'indicateurs ont été élaborés lors de la conférence annuelle des cadres dirigeants de l'administration fiscale, afin d'améliorer les performances de cette structure et renforcer ses capacités, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Finances.

Selon le communiqué, le ministère du secteur, Laaziz Faïd, a indiqué dans son discours lors de la cérémonie de clôture, tenue lundi, que les ateliers, organisés dans le cadre de cette conférence annuelle, ont permis de dégager des indicateurs de performance "qui joueront un rôle crucial dans le suivi des réalisations de chaque axe d'intervention". Ils permettront également "d'évaluer l'efficacité des mesures mises en place et d'apporter les ajustements nécessaires pour atteindre les objectifs fixés", souligne le ministre cité dans le communiqué. "À l'issue des travaux de ces ateliers, des indicateurs de performance ont été arrêtés suivant les orientations stratégiques de la Direction générale des impôts répondant à un objectif principal qui est la mobilisation des recettes



fiscales ordinaires permettant de couvrir à terme les dépenses de fonctionnement", a-t-il ajouté.

Ces indicateurs, souligne M. Faïd, permettront l'évaluation des performances de chaque cadre dirigeant suivant les actions planifiées de manière à assurer un meilleur service public et à accroître

les ressources de l'Etat dans une démarche de bonne gouvernance. M. Faïd a également précisé que ces ateliers ont permis de mettre en évidence les contraintes et les obstacles auxquels l'administration fiscale est confrontée, estimant que "ce constat permettra de mettre en place des solutions adaptées pour atteindre les

objectifs arrêtés". A noter que la deuxième et dernière journée de la conférence, tenue sous le thème de la gestion par la performance, a été marquée par la tenue de quatre ateliers sur les thématiques du "recensement et l'immatriculation de la population fiscale", "les nouvelles orientations en matière de contrôle fiscal et de la recherche de l'information", "l'apurement des restes à recouvrer et la relance du recouvrement" ainsi que "la valorisation des ressources et la numérisation". Au cours de ces ateliers, d'importants débats ont eu lieu et des axes d'intervention clés ont été identifiés pour la DGI qui permettront à l'administration fiscale de renforcer ses capacités et de mettre en place des actions concrètes pour l'amélioration de sa performance".

ACQUISITION DE 10 AÉRONEFS PAR LEASING  
Air Algérie proroge le délai de réception des offres

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a prorogé, jusqu'au 29 mai, le délai de réception des offres relatives à l'opération d'acquisition de 10 aéronefs sous forme de leasing, a affirmé mardi son porte-parole, Amine Andaloussi. Consulté par l'APS, l'avis de prorogation du délai, paru mardi dans la presse nationale, indique que "TEPE/SPA Air Algérie informe les soumissionnaires intéressés par la consultation internationale n° 01/AH-DG/2023, relative au leasing opérationnel (Dry lease) d'une flotte pouvant atteindre dix (10 aéronefs) que la date limite de réception des offres, fixée initialement au 22 mai 2023, a été prorogée jusqu'au 29 mai 2023 avant 12H00 (heure locale)".

Cette consultation internationale a pour objet le leasing opérationnel de 6 avions gros porteurs (quatre aéronefs A330-200/300 GE et deux A330-900), ainsi que 4 autres avions moyens porteurs de modèle (deux aéronefs B737-800 et deux B737-9 Max). Outre l'acquisition de 10 aéronefs par leasing, Air Algérie avait également lancé un marché pour l'acquisition d'une flotte de 15 aéronefs, dont l'attribution provisoire a été accordée aux constructeurs aéronautiques Boeing et Airbus. Le marché des moyens porteurs (8 avions) a été attribué à l'américain Boeing, tandis que celui des gros porteurs (7 avions) a été attribué à l'européen Airbus. Dans ce sens, Air Algérie avait signé mercredi passé un contrat avec le constructeur américain Boeing pour l'acquisition de ses huit avions moyens porteurs, dont les premières livraisons devraient avoir lieu en 2027. Le contrat avec Airbus pour l'acquisition des 7 autres avions devrait être signé "prochainement", selon les responsables d'Air Algérie. L'acquisition des 15 aéronefs neufs par Air Algérie a été décidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui avait autorisé, lors du Conseil des ministres tenu le 8 mai 2022, la compagnie aérienne Air Algérie à acquérir 15 avions pour l'ouverture de nouvelles lignes, notamment vers des pays africains et asiatiques.

## TASSILI AIRLINES

## De nouvelles dessertes domestiques à compter de juillet prochain

La compagnie de transport aérien Tassili Airlines (TAL) a annoncé mardi dans un communiqué le renforcement de ses dessertes régulières domestiques, à compter du mois de juillet prochain, par la mise en place d'une nouvelle fréquence bihebdomadaire entre Alger et Bechar en aller-retour, et d'une liaison supplémentaire sur El Oued.

"Tassili Airlines compagnie aérienne nationale, étend son réseau de transport régulier domestique, par la mise en place d'une nouvelle liaison bihebdomadaire, reliant Alger à Bechar en aller-retour et ce, chaque dimanche et mercredi, à compter du 5 juillet 2023", a fait savoir la même source.

Aussi, la compagnie a annoncé l'application d'une tarification promotionnelle de lancement de "moins - 30%" sur la ligne Alger-Bechar-Alger, précisant que cette offre est "soumise à conditions

et dans la limite des sièges disponibles".

La desserte Alger-Bechar-Alger de dimanche décollera à partir d'Alger à 8h du matin pour une arrivée à Bechar prévue à 10h, alors que le retour est programmé de Bechar à 10h40 pour une arrivée à l'aéroport d'Alger annoncée à 12h40, selon un programme communiqué par la compagnie.

Concernant cette même liaison programmée également chaque mercredi, elle décollera à partir d'Alger à 19h pour une arrivée à Bechar prévue à 21h, alors que le retour de Bechar est planifié à 21h40 pour une arrivée à l'escala d'Alger prévue à 23h40, selon le programme. Par ailleurs, la compagnie a annoncé dans son communiqué qu'une liaison supplémentaire sur El Oued, sera opérée chaque dimanche à compter du 9 juillet 2023 et ce, en renforcement à la rotation existante programmée chaque ven-

dredi". La desserte supplémentaire Alger-El Oued-Alger de dimanche décollera à partir d'Alger à 13h30 pour une arrivée à El Oued prévue à 14h40, alors que le retour est programmé d'El Oued à 15h20 pour une arrivée à l'aéroport d'Alger annoncée à 16h30, selon le programme de la compagnie. A noter que la liaison de vendredi entre Alger et El Oued en aller retour est programmée avec un départ d'Alger à 9h pour une arrivée à El Oued à 10h10, tandis que le vol retour d'El Oued décollera à 14h pour atterrir à Alger à 15h10. Pour rappel, Tassili Airlines filiale à 100% du Groupe SONATRACH, est une compagnie aérienne nationale, spécialisée dans le transport des professionnels du secteur pétrolier et para pétrolier, au service également du transport grand public domestique et international, depuis mars 2013.

## L'ALGÉRIENNE DES EAUX

## Lancement du service e-paiement des factures de consommation d'eau

Le service du e-paiement des factures de consommation d'eau potable a été lancé au profit des clients de l'Algérienne des eaux (ADE) à la faveur de la convention de partenariat signée, mardi à Alger, entre l'ADE et l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF). La convention a été signée par le président de l'ABEF, Lazhar Latreche et le Directeur général de l'ADE, Mustapha Reguieg, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal et des cadres des secteurs de la banque et des ressources en eau. Grâce à cette convention, les clients de l'ADE et de ses filiales à travers tout le territoire national, titulaires de la carte bancaire CIB et de la carte Eddahabia d'Algérie Poste, peuvent payer leurs factures par internet via la plateforme de l'ADE ou son application "MiyahiMob". Cette démarche favorisera la généralisation des dispositifs du e-paiement dans toutes les agences de l'ADE et de ses filiales sur l'ensemble du territoire national.

S'exprimant à cette occasion, M. Faïd a indiqué que cette

convention de partenariat entre les deux parties constituait un nouveau pas dans le processus "du renforcement et de la généralisation de la numérisation dans toutes les transactions quotidiennes des citoyens dans le cadre des efforts des hautes autorités du pays visant à moderniser le système financier et bancaire en particulier et à améliorer les indicateurs de l'inclusion financière en général". Le ministre a rappelé l'engagement des pouvoirs publics à renforcer l'infrastructure de la numérisation et de la modernisation des services bancaires en vue de "passer à une société numérique de plus en plus évoluée et flexible", se réjouissant de "l'amélioration considérable" des indicateurs du e-paiement ces derniers temps en Algérie.

A ce titre, il a affirmé que le nombre d'opérations de paiement en ligne a atteint, durant le premier trimestre de cette année, près de 2,7 millions d'opérations pour toutes les banques, soit un montant global avoisinant les 5,7 milliards DA, répartis sur plusieurs activités de différents secteurs. Le nombre des comptes bancaires a augmenté

à plus de 20 millions de comptes domiciliés au niveau des banques en 2022 alors que celui des cartes de paiement électronique a atteint plus de 14 millions de cartes. Il s'agit également d'une hausse de 65.000 opérations de paiements en 2016 à plus de 2 millions en 2022 des opérations de paiement via les terminaux de paiement électronique (TPE), ajoute le ministre.

## Nouvelles conventions attendues pour généraliser le e-paiement

Le nombre d'opérations en ligne a augmenté de 7300 opérations en 2016 à 9 millions en 2022, a fait savoir le ministre faisant état de plus de 340 e-commerçants sur le réseau adhérents au système du e-paiement. Pour sa part, le ministre de l'Hydraulique a fait part de son attachement à la durabilité du service public de distribution d'eau potable, notamment à travers la modernisation et le développement de sa gestion conformément au développement socioéconomique, estimant que la convention signée s'inscrit dans le cadre de l'appli-

cation du plan d'action du gouvernement qui stipule la numérisation de toutes les opérations, notamment celles relatives à la fourniture des services publics au citoyen.

Cette convention permettra de faciliter le paiement des factures d'eau, et "d'encourager un plus grand recouvrement des créances d'une manière qui profite à l'ADE et à sa stabilité financière, ainsi qu'au citoyen qui se sent pénalisé par l'éloignement des agences commerciales et les contraintes du paiement classique", a-t-il ajouté.

M. Derbal a, en outre, indiqué que la numérisation "n'est plus une étape stratégique, mais plutôt obligatoire", qui permet d'optimiser le contrôle et la modernisation du service public de l'eau, soulignant à ce propos qu'en dépit de nombreuses mesures prises pour numériser le secteur de l'hydraulique, "il nous reste beaucoup de choses à faire pour atteindre cet objectif". De son côté, le président de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), Lazhar Latreche, a affirmé que

toutes les banques en Algérie sont "déterminées" à mettre en œuvre le processus de développement et de modernisation du secteur, conformément aux aspirations des autorités publiques, afin de servir les individus et les entreprises, indiquant que l'objectif ultime demeure la promotion du domaine monétique et du paiement électronique et la numérisation du secteur.

A ce titre, M. Latreche a fait savoir que les banques procéderont à la conclusion des accords avec d'importantes institutions en vue de généraliser les opérations de paiement électronique pour parvenir à l'inclusion financière.

Par ailleurs, et dans le cadre de la consécration de la culture financière, les banques s'emploient à établir des partenariats avec plusieurs départements ministériels, à l'instar de l'Enseignement supérieur, l'Éducation nationale, de la Culture et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, pour valoriser les notions liées à la culture financière, ajoute le président de l'ABEF.

## AFRIQUE

## L'Union africaine plaide pour une adhésion au G20 et une augmentation des DTS du FMI pour l'Afrique (Assoumani)

Le président en exercice de l'Union Africaine (UA), Azali Assoumani, a réitéré, mardi à Charm el Cheikh, l'appel de l'Union pour son adhésion au G20, tout en plaidant pour une augmentation des Droits de Tirage Spéciaux (DTS) du FMI au profit des pays les plus nécessiteux du continent.

"L'adhésion de l'Union africaine comme membre à part entière du G20 s'avère plus que nécessaire, nous œuvrons pour aboutir à cette adhésion lors du sommet du G20 en septembre prochain en Inde", a déclaré le président de l'UA et président de l'Union des Comores, lors de l'ouverture des Assemblées annuelles de la Banque Africaine de Développement (BAD) à Charm el Cheikh, en présence du président égyptien, de chefs d'Etat et de gouvernement et de quelque 4.000 participants venus de 81 pays.

Insistant sur l'importance pour l'Afrique d'intégrer ce groupe, étant le principal forum de gouvernance économique mondiale, M. Azali a, d'autre part, appelé à l'augmentation des Droits de Tirage Spéciaux du FMI alloués aux pays du continent.

"Lors du sommet du G7 qui vient de s'achever à Hiroshima, j'ai appelé les pays du groupe à soutenir la demande de l'UA pour l'augmentation des droits de tirage spéciaux pour l'Afrique", a-t-il dit estimant que la révision à la hausse de l'allocation de ces droits est "plus que jamais urgente". Il a, ce propos, affirmé son soutien de l'appel du secrétaire général de l'ONU pour "déclencher rapidement et systématiquement, en temps de crise, un dispositif de tirage des droits spéciaux du FMI et de les



canaliser rapidement vers les pays qui en ont le plus besoin, y compris par le biais des banques multilatérales de développement", tout recommandant qu'une partie de ces ressources soit acheminée par le canal de la BAD.

La BAD plaide justement pour que l'Afrique reçoive une allocation plus grande en DTS du FMI qui avait injecté, en août 2021 pas moins de 456,5 milliards de DTS (650 milliards de dollars) dans l'économie mondiale, soit la plus grande allocation de l'histoire de l'institution financière. Cependant, sur ce montant colossal, l'Afrique n'en a reçu que 33,6 milliards de dollars, soit une moyenne de 600 millions de dollars par pays africain, contre une moyenne de 39 milliards de dollars par économie avancée, les DTS étant alloués aux pays sur la base de leur quote-part dans le FMI.

"Ils sont donc alloués inversement aux besoins", ob-

serve une experte de la BAD qui suggère de "recycler une partie des DTS des économies avancées vers les plus vulnérables".

"50 milliards de dollars de DTS alloués aux banques multilatérales de développement représentent 150 à 200 milliards de dollars d'investissements pour reconstruire plus vert et mieux et s'attaquer aux inégalités mondiales", soutient-elle. Le droit de tirage spécial (DTS) est un actif de réserve international qui n'est pas une monnaie mais une créance sur les monnaies librement utilisables des pays membres du FMI, basée sur un panier de devises internationales.

**La ZLECAF accroîtra la contribution des PME africaines à la prospérité du continent**

Revenant sur le thème choisi pour cette édition des Assemblées annuelles de la BAD, celui de la mobilisation

des financements du secteur privé pour soutenir une croissance verte et durable en Afrique, le président de l'Union africaine a mis l'accent sur l'importance, pour le continent, de bâtir une économie résiliente au climat, à travers "des financements innovants et utilisés de manière équitable et responsable", encourageant la BAD et toutes les autres institutions financières à accompagner le secteur privé africain dans cette démarche. Il a, par la même, incité les Etats africains à encourager ce secteur et à faciliter ses investissements en lui créant toutes les conditions propices, assurant que la ratification par la majorité des pays africains de l'accord portant création de la Grande Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) offrira une opportunité de développement pour les PME africaines, lesquelles représentent 80% de l'ensemble des entreprises du continent. Grâce à la mise en place de cet espace de libre échange, les PME africaines "vont pouvoir élargir leur zone d'intervention et accroître la valeur ajoutée et la prospérité au sein du continent". Aussi, les institutions financières bilatérales et multilatérales peuvent apporter leur contribution en fournissant aux entreprises privées les mécanismes de financement d'une croissance amie de l'environnement, a-t-il soutenu.

## ZONE EURO

## La croissance du secteur privé au plus bas depuis février

La croissance économique du secteur privé dans la zone euro a ralenti en mai, atteignant son niveau le plus bas depuis trois mois, plombée par la baisse de la production industrielle, selon l'indice PMI Flash publié mardi par S&P Global. L'indice, calculé sur la base de sondages d'entreprises, atteint 53,3, après 54,1 en avril. Un chiffre supérieur à 50 signale une croissance de l'activité, tandis qu'un chiffre en deçà indique un recul. Pour le cinquième mois consécutif, la croissance reste en territoire positif dans les 20 pays partageant la monnaie unique, mais en affichant le rythme le plus faible depuis février. L'Allemagne a porté la croissance de la région en mai, l'activité du secteur privé germanique affichant sa plus forte expansion depuis 13 mois, grâce aux entreprises de services qui ont enregistré leur plus forte croissance depuis août 2021. Mais la production manufacturière de la première économie européenne a subi, dans le même temps, sa chute la plus forte depuis six mois. Parallèlement, la France, deuxième économie de la zone euro, a vu son activité globale, bien que toujours positive, ralentir à son niveau le plus bas en quatre mois, avec un affaiblissement tant dans les services que dans la production manufacturière.

## IRAN-INDONÉSIE

## Signature d'un accord pour accroître les échanges commerciaux

L'Indonésie et l'Iran ont signé mardi un accord commercial et se sont engagés à resserrer leurs liens au premier jour de la visite du président iranien Ebrahim Raïssi sur l'archipel. "J'espère que (cet accord) permettra d'accroître les échanges commerciaux entre l'Indonésie et l'Iran", a déclaré le président indonésien, Joko Widodo, à l'issue de la signature d'un total de dix accords entre les deux pays au palais de Bogor, à Jakarta.

Son homologue iranien, qui réalisait sa première visite officielle sur l'archipel, a assuré que les deux pays ont pour objectif de porter la valeur totale de leurs échanges commerciaux à 20 milliards de dollars (18 milliards d'euros). En 2022, les échanges commerciaux entre l'Iran et l'Indonésie ont dépassé les 257 millions de dollars (237 millions d'euros). Dans le détail, cet accord commercial facilitera l'accès de l'Indonésie au marché iranien concernant notamment ses exportations d'huile végétale, de cacao, de café et de tabac, selon le ministère indonésien du Commerce. En échange, l'Indonésie abaissera ses droits de douane pour les exportations iraniennes, dont celles de pétrole.

## ROYAUME-UNI

## Le FMI révisé à la hausse la croissance économique pour 2023

Le Fonds monétaire international (FMI) a révisé mardi à la hausse ses prévisions pour l'économie britannique, qu'elle entrevoit en légère croissance cette année, alors qu'elle tablait dans ses précédentes projections sur une contraction du Produit intérieur brut (PIB). Le PIB du Royaume-Uni est désormais attendu en hausse de 0,4% pour l'ensemble de 2023, alors que le FMI avait prévu dans ses projections publiées en avril une baisse de 0,3%. L'économie est notamment portée outre-Manche par une "demande résiliente", précise le FMI dans un communiqué. "Soutenue par une demande résiliente dans le contexte de la baisse des prix de l'énergie, l'économie britannique devrait éviter une récession et maintenir une croissance positive en 2023", affirme le FMI dans un communiqué. Mais après une croissance de 4,1% en 2022, "l'activité économique a considérablement ralenti (...) et l'inflation reste obstinément élevée (...) dans une certaine mesure les pénuries de main-d'œuvre" suite à la pandémie, prévient l'institution. Le rapport du FMI publié mardi "montre une grande amélioration des prévisions de croissance du Royaume-Uni et reconnaît notre action pour rétablir la stabilité et maîtriser l'inflation", a fait valoir Le ministre britannique des Finances Jeremy Hunt dans un communiqué. Dans ses projections de mardi, le FMI estime que la croissance britannique devrait atteindre 1% en 2024, grâce à la réduction de l'inflation, et se situer en moyenne autour de 2% en 2025 et 2026. L'inflation, est à plus de 10% au Royaume-Uni, la plus forte des pays du G7. Pour lutter contre les hausses de prix, la Banque d'Angleterre (BoE) a relevé ses taux à 12 reprises depuis fin 2021.

## SRILANKA

## Le FMI demande au Sri Lanka d'accélérer la restructuration de sa dette

Le Fonds monétaire international (FMI) a demandé mardi au Sri Lanka d'accélérer la restructuration de sa dette, l'avertissant que tout retard risquait de compromettre les efforts déployés pour permettre au pays en faillite de se redresser. "La mission a discuté des efforts fiscaux supplémentaires qui seront essentiels pour assurer une mobilisation réussie des recettes", a déclaré le FMI dans un com-

munique publié à la fin d'une visite de 12 jours d'une délégation à Colombo. "Le maintien de la dynamique de réformes et la mise en oeuvre en temps voulu des engagements du programme sont essentiels pour que le Sri Lanka sorte de la crise économique", a ajouté le FMI. Un plan de sauvetage du FMI de 2,9 milliards de dollars a été décidé en mars dans le cadre d'un programme de 48 mois engageant

Colombo dans des réformes dououreuses. Colombo a doublé les impôts et annoncé la cession d'entreprises publiques pour redresser son bilan mais, selon le FMI, il reste encore fort à faire. La délégation du FMI a déclaré s'attendre à de nouveaux progrès d'ici le premier examen officiel du programme de renflouement en septembre. Le Sri Lanka espérait un accord rapide avec ses créanciers après avoir fait défaut sur sa dette extérieure de 46 milliards de dollars en avril de l'an dernier, mais les pourparlers de restructuration n'ont commencé sérieusement que le mois dernier. "Il est essentiel de parvenir à des accords de restructuration en temps voulu avec les créanciers, conformément aux objectifs du programme, d'ici le premier examen, pour rétablir la viabilité de la dette", a fait valoir le FMI. La restructuration de la dette extérieure a été retardée car la Chine, principal créancier bilatéral du pays, était initialement réticente à l'accepter et proposait au Sri Lanka d'autres prêts pour rembourser d'anciennes dettes.

## ETATS-UNIS

## Les ventes de maisons neuves grimpent en avril

Les ventes de maisons neuves aux Etats-Unis ont continué à augmenter en avril, et les prix ralentissent, le prix médian étant même au plus bas depuis décembre 2021, selon les chiffres publiés mardi par le département du Commerce. En avril, 683.000 maisons neuves ont été vendues en rythme annualisé, c'est-à-dire projeté sur l'année à ce rythme. C'est mieux que les 669.000 ventes qui étaient attendues, selon le consensus de MarketWatch. Il s'agit du plus grand nombre de maisons vendues depuis mars 2022. Cela représente une hausse de 4,1% par rapport à mars, mois pour lequel les données ont par ailleurs été révisées en forte baisse: la hausse des ventes est finalement de 4% seulement par rapport à février, et non 9,6% comme initialement annoncé, 656.000 maisons ayant été vendues, au lieu des 683.000 annoncées. "Malgré les contraintes liées aux taux d'intérêts plus élevés pour les prêts immobiliers qui pénalisent l'accessibilité financière, les ventes de maisons neuves ont conservé un élan positif ces derniers mois", ont commenté des économistes. Le prix médian d'une maison neuve était de 420.800 dollars, en forte baisse se, et au plus bas depuis décembre 2021. Le prix moyen s'établit lui à 501.000 dollars, en recul également, au plus bas depuis 3 mois.

## MÉDÉA Plus de 700 cas d'agressions sur le réseau électrique recensés (Direction)

Au total, 759 cas d'agressions sur le réseau électrique alimentant les communes de la wilaya de Médéa ont été recensés, durant l'année 2022 jusqu'au mois de mai courant, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Plus de 96% des cas d'agressions dénombrés, soit 729 atteints sur le réseau de distribution local et ouvrages électriques, sont dus à des travaux de construction réalisés par des particuliers à proximité de ces installations électriques, à indiqué le responsable de la communication auprès de la direction de distribution, Mohamed Rafik Ferhat.

Les travaux de terrassement effectués par des entreprises sont responsables des 30 cas d'agressions enregistrés au cours de la période citée, soit 4% du nombre global d'agressions comptabilisés par la même direction, a-t-il ajouté.

Près de 60% de ces agressions sont concentrés au niveau des localités du sud-ouest et de l'est de la wilaya, comme Chellalet-El-Adhaouira, Ain-Boucif, Cheniguel, Sedraya, Guelb-El-Kebir et Beni-Slimane, totalisant, à elles seules, 451 cas d'agressions, a précisé Moh amed Rafik Ferhat.

Ces agressions ont occasionné des perturbations dans l'alimentation de centaines de foyers en électricité et un préjudice financier important (dont le montant n'a pas été précisé) à l'entreprise, a-t-on ajouté de même source.

Les équipes techniques de la direction de distribution de l'électricité et du gaz interviennent, à chaque fois, pour rétablir le courant électrique et remplacer la partie du réseau endommagé afin d'assurer la continuité du service public, a précisé le chargé de communication.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE Saisie de plus de 10 tonnes de kif traité et 4 millions de comprimés psychotropes en 2022 (douanes)

Les services des Douanes algériennes ont saisi, dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues et de psychotropes, plus de 10 tonnes de kif traité et 4 millions de comprimés psychotropes à travers l'ensemble du territoire national en 2022, a appris l'APS auprès de la Direction générale des Douanes (DGD).

Le bilan 2022 des activités des Douanes en matière de lutte contre le trafic de drogues et de psychotropes fait état de "367 opérations qui se sont soldées par la saisie de plus de 10 tonnes de kif traité, plus de 46 kg de drogues dures, plus de 4 millions de comprimés psychotropes et 4,46 kg de Bango".

Dans le cadre de ces opérations, 269 voitures, 25 camions, 6 motocyclettes et 74 ânes utilisés dans la contrebande ont été saisis, selon le même bilan.

"Le montant global de ces saisies s'élève à 3,825 milliards de DA ayant généré des amendes de 32,510 milliards de DA", lit-on dans le document de la DGD, précisant que "le nombre de contrevenants impliqués est de 618 individus". Ces opérations ont été rendues possibles par la présence permanente des Douanes à travers l'en semble des points de passage frontaliers, maritimes et aériens et des postes frontaliers terrestres, ainsi que la surveillance appliquée au traitement et au dédouanement des marchandises importées et destinées à l'exportation, le contrôle des voyageurs et leurs bagages et la couverture du territoire national à travers les barrages et les patrouilles, a ajouté la même source.

Pour ce qui est du bilan du premier trimestre de l'année en cours, les mêmes services ont fait état de 109 opérations menées dans le cadre de la lutte contre la drogue, lesquelles se sont soldées par la saisie de 1,912,47 kg de kif traité, 770.000 comprimés psychotropes, 13,6 kg de drogues dures, 8,5 kg de Bango, 80 véhicules, 9 camions, 5 motocyclettes et des ânes utilisés dans la contrebande.

Le montant global des saisies s'est élevé à 924.288,350 DA, ayant généré des amendes de l'ordre de 9,625 milliards de DA, indique la DGD, faisant état de 175 individus impliqués dans ces affaires.

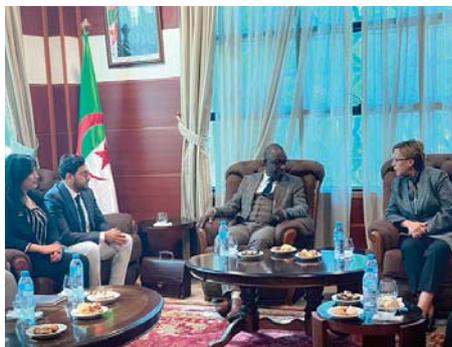
La DGD a estimé que "ces chiffres reflètent les efforts inlassables consentis par les agents des douanes, dans le cadre des missions qui leur sont confiées, en vue d'imposer la sécurité et l'ordre publics, et ce en renforçant les mécanismes de contrôle et de lutte contre la contrebande et les crimes transfrontaliers et en mobilisant tous les moyens humains et matériels nécessaires au renforcement de l'efficacité des interventions conjointes sur le terrain avec les différents corps de sécurité, notamment l'institution militaire".

## PRISE EN CHARGE DES CATÉGORIES VULNÉRABLES Une formation au profit des membres du CSJ

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a lancé, dimanche à Alger, un atelier de formation au profit des membres du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) sur les mécanismes d'insertion sociale et les dispositions d'accompagnement des différentes catégories vulnérables.

Lors de l'ouverture de cette rencontre, en présence du président CSJ, Mustapha Hidaoui, le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre "du renforcement de la coordination entre les deux parties en matière de prise en charge des catégories vulnérables, notamment les personnes âgées, les personnes aux besoins spécifiques et les femmes en situation difficile".

L'atelier vise également à "faire connaître les mécanismes d'insertion sociale et les mesures prises par le secteur de la solidarité nationale au profit des catégories vulnérables visant à appuyer leur insertion dans les domaines social et économique, à pré-



server la cellule familiale et à renforcer la cohésion sociale".

Mme Krikou a mis en avant les efforts de l'Etat et l'intérêt accordé à la prise en charge des catégories vulnérables à travers les programmes sociaux visant à les protéger. Pour sa part, M. Hidaoui a souligné que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du "renforcement des actions" entre le CSJ et les dif-

férents secteurs, ajoutant que cet atelier permettra au CSJ d'avoir une vision globale des efforts consentis par le secteur de la Solidarité nationale en matière de prise en charge des catégories vulnérables, et de connaître les mécanismes d'insertion et les mesures d'accompagnement".

Cette action conjointe permettra en outre d'"intensifier et coordonner les efforts" en vue de faire face à certains défis, notamment la prévention contre le fléau de la drogue.

Des exposés ont été présentés, lors de cette rencontre, sur le programme du secteur de la solidarité nationale destiné aux catégories vulnérables et les plateformes numériques lancées par le ministère pour les accompagner.

## MOSTAGANEM

### Classification de sept nouveaux établissements hôteliers

Sept nouveaux établissements hôteliers de la wilaya de Mostaganem ont fait l'objet de classement et de reclassement, a-t-on appris mardi du directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya Mohamed Zelami.

Certains établissements, ayant fait l'objet d'un classement, ont bénéficié, ces deux dernières années, de mesures exceptionnelles décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la levée des entraves administratives, ayant permis aux investisseurs d'avoir des autorisations d'exploitation provisoires, puis définitives, a indiqué à l'APS M. Zelami, en marge du 1er Salon des établissements touristiques, organisé au parc des loisirs et de détente "Mosta-Land".

La commission de wilaya, chargée du classement et du reclassement des établissements hôteliers, a procédé au classement de deux établissements en catégorie 5 et 3

étoiles, ce qui contribuera, à l'avenir, à la promotion des services touristiques et à l'amélioration de la destination touristique de la wilaya de Mostaganem qui accueille annuellement, durant la saison estivale, plus de 15 millions de visiteurs, a ajouté ce responsable. En ce qui concerne les projets touristiques en cours de réalisation, M. Zelami a souligné que le secteur prévoit l'entrée en exploitation de deux nouveaux établissements hôteliers durant la saison estivale prochaine parmi 10 projets qui étaient à l'arrêt en raison de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et dont les travaux ont repris.

Près de 40 exposants, entre représentants d'établissements hôteliers et agences de voyages, de secteurs du tourisme et de l'artisanat, de la jeunesse et des sports et des forêts et autres, parmi les compagnies d'assurance, les banques et les agences d'emploi, prennent part à cette manifes-

tation économique, qui est à sa première édition, a déclaré la Secrétaire générale de la chambre du commerce et de l'industrie de la "Dahra", Mansour Cherifa.

Mme Mansour a rappelé que ce salon vise à faire connaître le potentiel de la wilaya dans le domaine du tourisme pour attirer davantage les hôtes de la wilaya, notamment après la parution des textes juridiques pour l'investissement, et accorde un grand intérêt à ce secteur prometteur, à quelques jours du début de la saison estivale.

En marge de cette manifestation économique, une convention a été signée entre la Chambre de wilaya du commerce et de l'industrie de la "Dahra" et la Compagnie nationale d'assurance, portant sur les avantages accordés aux opérateurs économiques qui activent au niveau de la wilaya et les adhérents de cette instance, a-t-on relevé de même source.

## BLIDA

### Mobilisation de 24 brigades mobiles de lutte contre les incendies de forêt

Au moins 24 brigades mobiles ont été mobilisées par la Conservation des forêts de la wilaya de Blida pour assurer les premières interventions lors des incendies de forêt, a-t-on appris mardi auprès de cette direction.

Ces brigades, inscrites dans le cadre du Plan de prévention des risques naturels, ont pour mission principale d'effectuer, à longueur de journée, des patrouilles de contrôle des zones forestières, notamment celles classées points noirs, dont par-

ticulièrement en période de pic de chaleur, a déclaré le chargé du service de protection de la ressource forestière.

Le plan en question prévoit, également, la mise en place de cinq tours de contrôle fixes, parallèlement à des préparatifs pour l'installation, début juin prochain, de la colonne mobile sur les hauteurs de la Chréa, en vue d'assurer la rapidité des interventions pour l'extinction d'incendies éventuels au niveau de cette réserve naturelle et empêcher leur propagation, a

ajouté Mohamed Mokadem.

Il a, aussi, signalé, au titre de la facilitation des déplacements des équipes des pompiers, l'ouverture de 14,5 km de pistes forestières sur le budget de la wilaya, en plus de l'aménagement en cours de 20 km supplémentaires, prévues à la réception "fin mai courant".

Selon le même responsable, la conservation des forêts de Blida a, également, réalisé des travaux forestiers au profit d'une surface globale de 400 ha de forêts, dont 150 ha dans

la commune de Bougara (Est) et 120 sur les monts de Chréa, outre d'autres surfaces à Chiffa (Ouest) et Ouled Slama (Est).

A noter que la wilaya a été renforcée, cette année, par la réalisation de quatre (4) pistes pour l'atterrissage et le décollage des avions et hélicoptères de lutte contre les incendies de forêt, répartis entre les zones les plus exposées aux incendies, à savoir les hauteurs de Chréa, Oued Djer (Ouest), Bougara et Tadjel dans la commune montagnaise de Souhane (Est).

## CONSTANTINE

### Raccordement de près de 400 foyers au réseau de gaz naturel

Près de 400 foyers situés dans des zones d'ombre relevant des communes d'Ibn Badis et d'Ain Smara (Constantine) ont été raccordés au réseau de gaz naturel depuis début mai courant, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz d'Alimendjeli.

L'opération de raccordement au réseau de gaz naturel a ainsi touché 365 habitations dans la commune d'Ibn Badis et 33 autres relevant de la commune d'Ain

Smara (Sud-ouest de Constantine), a précisé à l'APS le directeur de cette structure, Abdelatif Belahrache.

Les actions concrétisées durant cette période, ont concerné, a détaillé le même responsable, 194 familles dans la mecha de Beni Yaagoub, 111 dans les villages Heoua et Kerouma et 60 autres dans la zone rurale d'El Hembeli (commune d'Ibn Badis, ainsi que 33 foyers des mechtas de Djendjen et Laâbabza (Ain Smara).

L'opération, inscrite au titre de l'exer-

cice 2023, a nécessité l'installation et l'extension d'un réseau de distribution de plus de 23 km, a encore fait savoir le représentant local de cette direction.

Pour rappel, 35 projets d'approvisionnement en gaz naturel de 1.172 habitations réparties sur des zones d'ombre des communes d'Ain Abid, d'El Khroub d'Ibn Badis et d'Ain Smara, ont été réalisés, ces dernières années, à travers la mise en place d'un réseau de plus de 88 km.

## GUYANA

**Au moins 20 morts dans l'incendie d'un dortoir scolaire**

Au moins vingt personnes, dont vraisemblablement une majorité d'enfants, sont mortes dans l'incendie d'un dortoir d'une école dans le centre du Guyana, à Mahdia, une ville minière enclavée de ce petit pays du nord-est de l'Amérique du Sud.

"C'est avec une grande tristesse que nous vous présentons une actualisation déchirante sur l'incendie du dortoir de l'école secondaire de Mahdia.

Le nombre de morts s'élevait actuellement à 20", a annoncé le gouvernement guyanien dans un communiqué dans la nuit de dimanche à lundi sans pouvoir encore préciser les causes du sinistre.

Plusieurs autres personnes ont été blessées, a indiqué le gouvernement, précisant que cinq avions ont déjà décollé pour Mahdia afin d'aider les responsables régionaux de la santé à fournir du matériel médical supplémentaire et à procéder à des évacuations sanitaires".

"Le président et d'autres fonc-



tionnaires soutiennent les efforts déployés à Ogle (aéroport de Georgetown) pour accueillir les

patients dans un état critique et coordonner un plan d'action d'urgence. Un plan d'action d'ur-

gence médicale à grande échelle a été lancé", selon le texte qui "demande de continuer à prier pour ces enfants, leurs familles et leurs communautés".

"Il s'agit d'une catastrophe majeure.

C'est horrible, c'est douloureux", avait auparavant déclaré le président Irfaan Ali depuis l'aéroport où il s'était rendu pour attendre les secours.

"Nous mettons en place des secours médicaux à grande échelle (...) j'ai également ordonné que des dispositions spéciales soient prises" dans les deux grands hôpitaux de la capitale "afin que chaque enfant qui a besoin d'attention reçoive les meilleurs soins possibles", a-t-il ajouté.

**L'incendie d'un dortoir scolaire en Guyana pourrait être d'origine criminelle (police)**

L'incendie nocturne dans un dortoir scolaire en Guyana qui a tué au moins 19 enfants "pourrait être d'origine criminelle", ont annoncé lundi la police et les pompiers du pays.

Le dortoir d'une école dans le centre du Guyana, à Mahdia, une ville enclavée de ce petit pays du nord-est de l'Amérique du Sud, était "complètement englouti par les flammes" lorsque les pompiers sont arrivés vers minuit,

ont indiqué les pompiers plus tôt dans la journée.

Quatorze enfants sont morts sur les lieux et cinq autres à l'hôpital.

Six enfants blessés ont été transportés par avion vers la capitale, Georgetown, tandis qu'au moins 17 autres ont été admis à l'hôpital local.

"Les premières enquêtes suggèrent qu'il

(l'incendie) a été provoqué de manière malveillante et nos enquêtes se poursuivent", a déclaré le commissaire de police Clifton Hicken lors d'une conférence de presse.

Le président Irfaan Ali, qui a rencontré des parents de personnes décédées après avoir visité l'hôpital de Mahdia, a déclaré dans un communiqué que le pays observerait trois jours de deuil.

## ARCTIQUE

**15 personnes secourues après l'échouage d'un navire**

Onze touristes français et quatre membres d'équipage ont été secourus par hélicoptère lundi soir après l'échouage de leur navire sur l'archipel norvégien du Svalbard dans l'Arctique, ont annoncé mardi les autorités locales.

L'incident n'a pas fait de blessés, ont indiqué les services du gouverneur dans un communi-

qué. Pour des raisons encore indéterminées, le navire de tourisme MS Isbjorn 2 s'est échoué lundi soir dans une baie du fjord Isfjord.

Ses 15 occupants ont été secourus par hélicoptère et transportés à Longyearbyen, le chef-lieu de l'archipel également connu sous le nom de Spitzberg.

"Aucune des personnes à bord

n'a été physiquement blessée", ont précisé les autorités.

Une enquête a été lancée pour déterminer les causes de l'accident. Le MS Isbjorn 2 a été pris en remorque par un autre navire pour être ramené à Longyearbyen.

Selon les autorités, aucune fuite d'hydrocarbures notable n'a été détectée dans cet écosys-

tème fragile où 65% des espaces sont protégés. Le tourisme est, avec la recherche scientifique, l'un des piliers de l'économie du Svalbard, ayant pris le relais de l'extraction de charbon, longtemps l'activité principale.

Avant le Covid, jusqu'à 140.000 personnes visitaient chaque année l'archipel, où vivent moins de 3.000 personnes.

## ETATS UNIS

**Guam évacue sa population côtière en amont du super typhon Mawar**

L'île de Guam, territoire des Etats-Unis dans le Pacifique, se prépare à l'arrivée prévue mercredi du super typhon Mawar, qui pourrait provoquer des phénomènes de submersion côtière potentiellement mortels, selon le Service météo national américain, entraînant déjà l'évacuation des populations les plus exposées.

A 19H00 mardi (9H00 GMT), Mawar se situait à quelque 225 km des côtes, selon le dernier bulletin météo, avec des vents atteignant près de 250 km/h. Selon

le centre américain de prévisions de cyclones tropicaux, certaines rafales atteignent même plus de 300 km/h.

"Le typhon Mawar devrait passer près ou au-dessus de Guam et s'intensifie à son approche", avertit la météo américaine, qui évoque une "triple menace" pour ce typhon de catégorie 4, entre vents violents, "pluies torrentielles", et "submersion côtière potentiellement létale" pour Guam et Rota, autre île américaine de l'archipel des îles Ma-

riannes. Face à ces risques de submersion côtière, les autorités de Guam ont ordonné d'évacuer la population sur le front de mer de cette île de près de 170.000 habitants et ont demandé à tous de "se mettre à l'abri immédiatement" en amont des vents destructeurs de 140 km/h ou plus qui sont attendus dès mercredi matin. "Je sais que cela fait quelque temps que nous n'avons pas eu une tempête de cette importance, et c'est effrayant. Je vous demande de rester calmes, de

vous informer, et surtout, d'être prêts", avait déclaré lundi la gouverneure Lou Leon Guerrero.

D'ores et déjà, le président américain Joe Biden a déclaré mardi l'état d'urgence pour Guam afin qu'une aide fédérale puisse être apportée à l'île, selon un communiqué de la Maison Blanche.

Une soixantaine de vols au départ ou à l'arrivée de Guam et prévus entre mardi et jeudi ont été annulés, a indiqué l'aéroport international A.B. Won Pat.

## BIRMANIE

**L'ONU lance un appel de fonds de 309 millions d'euros pour les victimes du cyclone "Mocha"**

L'ONU a lancé mardi un appel de fonds de 309 millions d'euros pour venir en aide aux 1,6 million de personnes touchées par le cyclone "Mocha" qui a ravagé la Birmanie il y a neuf jours.

Le 14 mai, Mocha a frappé la Birmanie et le Bangladesh voisin avec des pluies diluviennes et des vents de 195 km/h qui ont démolé des bâtiments et transformé les rues en rivières. Les autorités birmane ont dressé un bilan de 148 morts, pour la plupart issus de la minorité Rohingya persécutée dans

l'ouest du pays, dans l'état de Rakhine. Le bureau des affaires humanitaires de l'ONU a déclaré mardi lancer un appel de fonds de 309 millions d'euros pour aider à fournir des abris, des installations médicales, de la nourriture et de l'eau potable avant la saison des pluies.

"On fait face à une course contre la montre pour fournir des abris sûrs à toutes les communautés touchées et empêcher la propagation de maladies", a déclaré le coordinateur humanitaire Ramanathan Balakrishnan dans

un communiqué. Plus de 185 millions d'euros seront puisés dans le plan global d'aide humanitaire dédié cette année à la Birmanie, selon le communiqué. L'ONU espère recevoir bientôt l'autorisation d'envoyer des secours aux communautés de l'état de Rakhine, a plus tard déclaré M. Balakrishnan aux médias. L'état abrite dans des camps des milliers de Rohingyas, victimes de meurtres, viols et incendies criminels.

Ils ont fui la répression militaire de la junte au pouvoir lancée en 2017.

## CANADA

**Près de 90 feux de forêt font rage à l'Alberta**

Un total de 87 feux de forêt font toujours rage dans la province canadienne de l'Alberta, rapporte lundi Radio Canada.

Près de 20 feux de forêt ne sont toujours pas maîtrisés alors que plus de 10.000 personnes ont été évacuées, ajoute la même source.

Les services de lutte contre les incendies espèrent que le passage à des températures sous la barre des 20 degrés Celsius et la pluie attendue d'ici mercredi dans plusieurs régions où des incendies font rage soutiendront le travail des équipes qui combattent les feux.

La pluie enregistrée le week-end a déjà permis aux pompiers de faire quelques progrès, notamment dans le complexe d'incendies d'Eagle Lake, près de Fox Creek, où le feu est considéré comme contenu. Les pompiers redoutent toutefois le passage d'orages, dont la foudre pourrait déclencher de nouveaux brasiers.

Dans une série de bulletins spéciaux de qualité de l'air, Environnement Canada indique que la dégradation de la qualité de l'air par la fumée pose un risque élevé ou très élevé pour la santé dans plusieurs régions de la province.

## INDONÉSIE

**Nouvelle éruption du volcan Merapi**

Le mont Merapi en Indonésie, l'un des volcans les plus actifs au monde, est entré en éruption mardi, crachant de la lave en fusion et des cendres à deux kilomètres de la ronde, ont rapporté les autorités locales. Une impressionnante coulée de lave incandescente s'échappe également de son cratère, selon des photos partagées par l'Observatoire du volcan Merapi, un organisme public.

"L'activité du Merapi s'est quelque peu intensifiée ces derniers jours (...) mais le Merapi est coutumier de ces regain d'activité", a expliqué Agus Budi Santoso, le chef d'une autre agence gouvernementale chargée de la surveillance du volcan (la BPPTKG). "Par coïncidence, le temps était dégagé et donc la population a pu voir les coulées" de lave, a ajouté M. Santoso.

Le Merapi, situé à 28 km au nord de la capitale provinciale, Jogjakarta, fait l'objet d'une surveillance étroite. Les matières volcaniques, y compris de la lave, ont été expulsées mardi par le volcan à deux kilomètres, à l'intérieur du périmètre de sécurité de sept kilomètres établi par les autorités autour du volcan en 2022. Le Merapi, déjà entré en éruption mi-mars, est placé au deuxième niveau d'alerte le plus élevé depuis 2020, en raison d'une activité volcanique accrue. La dernière éruption majeure de ce volcan a fait plus de 300 morts en 2010 et provoqué l'évacuation de 280.000 personnes.

On dénombre près de 130 volcans actifs en Indonésie, archipel de plus de 17.000 îles et îlots situé sur la "ceinture de feu" du Pacifique.

## AUSTRALIE

**Le phénomène El Nino pourrait être deux fois plus élevé en 2023**

La côte est peuplée de l'Australie connaîtra probablement un hiver plus sec et plus chaud, a annoncé mardi le bureau météorologique du pays, qui prévoit que la probabilité d'un phénomène climatique El Nino pourrait être deux fois plus élevée cette année. Un temps plus sec ramènerait l'Australie à sa tendance à long terme de temps plus chaud et de baisse des précipitations après un record de trois années consécutives de La Nina, le modèle homologue plus froid qui a entraîné des inondations et des précipitations record sur la côte est.

El Nino, associé à moins de précipitations en hiver et au printemps, est au moins deux fois plus probable cette année, a déclaré mardi le Bureau australien de météorologie dans une prévision. Le changement climatique a réchauffé l'Australie d'environ 1,5 C (3,4 F) entre 1910 et 2021, a indiqué le bureau. Les précipitations ont également diminué de 10 à 20 % dans le sud de l'Australie pendant la saison fraîche d'avril à octobre au cours des dernières décennies.

## AUTISME

## Les autorités supérieures du pays accordent un grand intérêt aux enfants autistes

La Déléguée nationale à la protection et à la promotion de l'enfance Meriem Cherfi a affirmé mardi à Relizane que les autorités supérieures du pays accordaient un grand intérêt à la prise en charge de la catégorie des enfants atteints d'autisme.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection sur la prise en charge des enfants aux besoins spécifiques au siège de l'Association "Imad-Eddine" au chef-lieu de la wilaya, Mme Cherfi a indiqué que le dossier des enfants atteints d'autisme intéresse au plus haut point les autorités suprêmes du pays, faisant observer que les visites sur site de l'organisme qu'elle préside vise à connaître la situation réelle des enfants et à contribuer à l'amélioration de leurs conditions en Algérie.

Elle a souligné qu'il existe, actuellement, un comité au niveau du Premier ministre, constitué de tous les secteurs concernés et de la société civile qui travaillent à l'amélioration de la situation des enfants atteints de troubles du spectre autistique. Meriem Cherfi a également mis en exergue les efforts de l'Etat en matière de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, notamment les autistes, assurant que son organisme soutient tout travail mené par les différents acteurs de la société civile en matière de protection de l'enfance en Algérie.

La Déléguée nationale à la protection et à la promotion de l'enfance, accompagnée de la présidente du Croissant-Rouge algérien, Ibtissem Hamlaoui, a présidé la cérémonie de réception de kits alimentaires, de fournitures médicales et de fauteuils roulants aux associations locales de la wilaya, en plus de suivre certaines activités de l'enfance au jardin "El Yasmine" et l'organisme de protection de l'enfance au chef-lieu de wilaya.

Mme Cherfi s'est enquis également d'un projet de réhabilitation de 44 locaux professionnels pour les transformer en annexe du Centre psychopédagogique pour enfants ayant une déficience mentale dans la commune de Jdiouia, ainsi que la visite d'une école primaire dans la commune d'El Hmadna.

## POLITIQUE NATIONALE DE SANTÉ

## L'Algérie applique une politique de santé basée sur le principe d'équité et des droits de l'Homme (ministre)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a affirmé, mardi dans une allocution prononcée à l'occasion de la 76e session de l'Assemblée mondiale de la Santé à Genève (Suisse), que l'Algérie appliquait une politique nationale de santé "claire, qui obéit au principe d'équité et des droits de l'Homme".

M. Saihi a affirmé dans une allocution, que "la mise en œuvre d'une politique nationale de santé claire, qui repose sur le principe d'équité dans l'accès aux soins et des droits de l'Homme et soutenue par des programmes de santé de proximité, est l'approche adoptée par l'Algérie", laquelle, a-t-il dit, s'est engagée, à l'instar de plusieurs autres pays et à l'occasion de l'adoption du Plan 2030, à ne ménager aucun effort pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), en œuvrant notamment à assurer une bonne santé et la prospérité pour tous.

Dans ce cadre, poursuit le ministre, l'Algérie a mis en place "une politique visant à améliorer l'accès aux prestations sanitaires" afin de répondre aux besoins de la population", ajoutant que la loi sur la santé, adoptée en Algérie en 2018 vient consacrer la volonté politique pour mettre en place une politique de promotion de la santé et de prévention des maladies, comme le stipule la Constitution".

L'augmentation du budget affecté au secteur de la Santé vise à "préserver la gratuité des services dans les domaines de prévention et de traitement", et à lever toute entrave financière empêchant la prise en charge médicale nécessaire.

Soulignant que la 76e session de l'Assemblée mondiale de la Santé s'inscrit dans un contexte marqué par l'amélioration de la situation sanitaire mondiale, induite par la pandémie du Covid-19 qui a duré plus de 3 ans, et qui a fait ressortir "les insuffisances des systèmes sanitaires, y compris les plus organisés et les plus compétents", le ministre a estimé que cette réunion constitue "une opportunité pour la communauté internationale pour approfondir le dialogue sur les enseignements tirés de la lutte contre la pandémie et prendre une décision ferme en vue de faire



face aux prochaines crises sanitaires majeures". La pandémie du Covid-19 nous rappelle la nécessité impérieuse de travailler ensemble pour la mise en œuvre du principe de la solidarité internationale de manière concrète et le renforcement de nos capacités d'anticipation face à ce type de crises pour une meilleure gestion, a poursuivi le ministre.

M. Saihi a souligné, en outre, qu'en dépit de l'approche globale adoptée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) afin d'améliorer l'accès aux médicaments et aux vaccins, il reste encore "plusieurs obstacles entravant les efforts consentis" pour réaliser les objectifs de développement durable et assurer une couverture sanitaire globale, insistant sur l'impératif de relever ces défis pour obtenir un cadre permanent pour la mise en place d'un environnement propice à l'innovation et aux activités principales pour la recherche et le développement dans le domaine de la santé. Il a es-

timé que la réalisation de la couverture sanitaire globale pour un développement durable est un objectif principal pour l'amélioration de la santé et de la prospérité des citoyens.

Il est impératif, poursuit le ministre, "de tirer les enseignements du Covid-19 en vue de créer des systèmes de santé plus résilients en mesure de riposter à tout phénomène sanitaire extraordinaire", sans oublier l'importance de la solidarité et de l'accès équitable aux soins à travers les mécanismes de la coopération bilatérale ou multilatérale en vigueur, ajoutant que "la levée des brevets sur les médicaments et les vaccins facilitent à nos concitoyens l'accès aux soins".

Le ministre a rappelé que l'Algérie partage la vision ambitieuse et déterminée du Directeur général de l'OMS, notamment les grands défis que cette organisation doit relever à l'avenir à la lumière des perspectives du développement durable.

## TIZI-OUZOU

## Lancement d'une campagne de dépistage du diabète et de ses complications

Une campagne de dépistage du diabète, de l'hypertension artérielle et de l'obésité, organisée par la direction de la santé et de la population, a été lancée mardi à Tizi-Ouzou.

La première étape de cette campagne, initiée en collaboration avec le laboratoire danois Novonordisk, activant en Algérie, est abritée par l'établissement public de santé de proximité (EPSP) Boukhari-Fatma de la ville de Draa Ben Khedda, où une équipe composée d'une cinquantaine de médecins du CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou et de l'EPSP en plus de représentants de Novonordisk, reçoit les citoyens.

Pour la première journée de cette première étape qui se poursuivra jusqu'au 27 mai courant et selon les chiffres arrêtés à 15h, pas moins de 40 malades diabétiques se sont présentés à l'EPSP et ont été pris en charge, a indiqué à l'APS la secrétaire chargée de l'accueil, de l'orientation et de l'enregistrement des patients, Aliane Wahiba. Concernant les citoyens qui se sont présentés pour se faire dépister, la chargée de leur enregistrement, orientation et impression de



leurs dossiers médicaux, Boualia Lilia, a fait cas de plus de 70 personnes prises en charge, jusqu'à 15h et qui ont bénéficié d'examen nécessaires pour dépister un éventuel diabète.

Dr Ouaguenin Aldjia, membre de l'équipe médicale impliquée dans cette campagne, a souligné que le but de cette initiative

est le dépistage du diabète chez des personnes à priori "saines", afin de prendre en charge précocement les cas déclarés positifs, affirmant que, durant cette première journée, l'équipe a recensé quelques cas (nombre non précisés) de diabète "ignoré" (que les concernés couvent).

L'annonce de la maladie se fait en pré-

sence d'un psychologue, a-t-on appris auprès d'un médecin spécialiste, membre de l'équipe endocrinologues et diabétologues, Pr. Salah Mansour du CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou.

Outre le dépistage du diabète, l'équipe médicale cherche aussi chez les diabétiques déclarés des complications liées à cette maladie en leur passant tous les examens nécessaires, a-t-on assuré, soulignant l'importance du suivi médical régulier pour un diabétique, afin de prévenir toute complication liée à une négligence du traitement ou du régime alimentaire, et à une mauvaise hygiène de vie. Une forte affluente de citoyens a été enregistrée dans la matinée au lancement de la campagne de dépistage avant de baisser sensiblement l'après-midi, a-t-on constaté.

Après les 5 jours de dépistage à Draa Ben Khedda, l'équipe médicale se rendra dans la commune d'Azazga pour la deuxième étape de cette campagne qui aura lieu du 28 mai au 1er juin au niveau de l'annexe de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri.

## Une enveloppe de 120 millions da pour l'hôpital d'Azazga

Une enveloppe de 120 millions DA a été allouée par les pouvoirs publics pour rénover l'hôpital Lounès-Meghnm d'Azazga, à l'Est de Tizi-Ouzou, a indiqué mardi le responsable par intérim de la direction locale de la santé et de la population (DSP), Farid Salemi.

S'exprimant en marge de la visite d'inspection qu'effectue à travers la wilaya une délégation de la Commission santé, affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale du Conseil de la nation, Salemi a affirmé que cette enveloppe

financière est destinée à la rénovation de plusieurs services de cette structure qui prend en charge près de 250 000 habitants.

Elle sera, particulièrement, orientée vers "la rénovation et l'extension du service des urgences médicales, notamment, en pédiatrie, traumatologie et en orthopédie, ainsi qu'une réflexion de doter les urgences gynécologique d'un bloc opératoire pour assurer les urgences materno-phoetales", selon la même source. Salemi a, par ailleurs,

indiqué que plusieurs structures à travers la wilaya ont bénéficié d'enveloppes financières pour des travaux de rénovation et de réhabilitation à l'exemple de l'EPH d'Azzeffoun qui a bénéficié de 10 millions DA.

La délégation de la commission du Conseil de la nation qui a entamé dimanche une visite de quatre jours à travers la wilaya poursuit ses inspections à travers différentes structures du secteur de la santé.

## 76<sup>E</sup> ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ Le SG de l'ONU plaide pour une coopération à l'échelle mondiale

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a lancé un appel à la coopération mondiale à l'occasion de la 76<sup>ème</sup> édition de l'Assemblée mondiale de la Santé, qui s'est ouverte dimanche à Genève.

Dans un message vidéo, Antonio Guterres a exhorté les Etats membres à poursuivre leur collaboration et à soutenir l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans ses efforts pour garantir "le meilleur niveau de santé pour tous".

Il a averti que la crise climatique, les guerres et les conflits menaçaient encore des millions, voire des milliards de personnes dans le monde.

"Nous risquons d'éroder encore davantage les progrès considérables réalisés au cours des dernières décennies et de reculer sur les Objectifs de Développement durable (ODD)", a déclaré Antonio Guterres.

"Mais ce n'est pas inévitable", a-t-il ajouté, soulignant que la coopération au niveau international reste essentielle pour maintenir le monde sur la voie du progrès. Le Secrétaire général des Nations Unies a rappelé que 75 ans auparavant, au tout début de la création de l'ONU, les pays se sont réunis et ont affirmé certaines vérités fondamentales, notamment que "la paix dépend de la Santé" et que "la maladie d'une nation met en danger toutes les autres". La santé humaine a progressé de manière spectaculaire depuis la création de l'OMS, a affirmé Antonio Guterres. L'es-



perance de vie dans le monde a augmenté de plus de 50 %, la mortalité infantile a diminué de 60 % en 30 ans, la variole a été éradiquée et la poliomyélite est sur le point de disparaître. La pandémie de Covid-19 a été freinée, voire stoppée, a-t-il ajouté. Guterres a déclaré qu'il faisait pression en faveur d'une stimulation des ODD pour augmenter d'au moins 500 milliards de dollars par an le financement à long terme abordable pour tous les pays qui

en ont besoin. "Cela peut contribuer à protéger les populations en temps de crise et à long terme, en investissant dans des mesures telles que la couverture sanitaire universelle", a déclaré le Secrétaire général de l'ONU.

L'Assemblée mondiale de la Santé, qui se terminera le 30 mai, déterminera les plans immédiats et à long terme de l'OMS, à commencer par son budget pour les deux prochaines années.

## OMS L'Organisation résolue à éliminer la poliomyélite (OP)

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses partenaires sont résolus à éradiquer la poliomyélite, a annoncé mardi le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors de la 76<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la santé.

"L'OMS et ses partenaires sont fermement résolus à mener à bout le travail visant à faire de la poliomyélite une chose du passé", a-t-il lancé en rappelant que cette maladie restait "la seule urgence sanitaire mondiale officielle".

"Nous devons assurer que les investissements majeurs dans

l'éradication de la poliomyélite ne meurent pas avec cette dernière, mais soient utilisés afin de créer des réseaux de la santé publique, offrant des services si nécessaires aux communautés", a-t-il ajouté.

La poliomyélite est une infection dangereuse provoquée par les poliovirus. Elle frappe le système nerveux et peut provoquer la paralysie et la mort.

En 1988, l'Assemblée mondiale de la santé a appelé à éradiquer la poliomyélite.

## AFRIQUE DU SUD Une épidémie de choléra fait dix morts supplémentaires

Le département provincial de la santé de la province sud-africaine de Gauteng a annoncé, dimanche, 19 nouveaux cas de choléra à Hammanskraal, dont 10 décès.

"Le nombre de cas de choléra à l'échelle nationale n'était pas clair dimanche, mais la province la plus peuplée de Gauteng, où se trouvent Johannesburg et Pretoria, a été la plus durement tou-

chée", selon le département qui fait état de 19 nouveaux cas à Hammanskraal, dont 10 décès.

L'Afrique du Sud a signalé son premier décès dû au choléra en février, après l'arrivée du virus dans le pays en provenance du Malawi.

La dernière épidémie en Afrique du Sud remonte à 2008/2009, lorsqu'environ 12 000 cas ont été signalés à la suite

d'une épidémie au Zimbabwe voisin, qui a entraîné une augmentation des cas importés et une transmission locale ultérieure.

Le choléra peut provoquer des diarrhées aiguës, des vomissements et une faiblesse et se transmet principalement par des aliments ou de l'eau contaminés. Il peut tuer en quelques heures s'il n'est pas traité.

## NIGER Une épidémie de méningite a fait plus de 100 morts depuis janvier

Le Niger et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont lancé une campagne de vaccination contre la méningite qui a fait plus de 100 morts depuis janvier, particulièrement dans la région de Zinder (sud), selon des sources proches du ministère de la Santé.

L'épidémie de méningite a tué depuis janvier 102 personnes, surtout des enfants,

sur plus de 1.810 cas enregistrés, selon le ministère.

La région de Zinder, frontalière du Nigeria, est la plus touchée avec plus de 1.470 cas et 84 décès, précise-t-il.

Selon la télévision publique, le Niger et l'OMS ont lancé une campagne de vaccination dans la ville de Zinder visant du 17 au 25 mai quelque 380.000 personnes. La région de Zinder longe l'Etat de Ji-

gawa au Nigeria, où une épidémie est également en cours, d'où "le risque de propagation internationale", a alerté l'OMS début février.

L'OMS évalue le risque posé par l'actuelle flambée de méningite au Niger comme élevé au niveau national, modéré au niveau régional et faible au niveau mondial.

Le Niger est régulièrement frappé par des épidémies de

méningite en raison de sa position au sein de la "ceinture africaine de la méningite", s'étirant sur tout le continent, du Sénégal à l'ouest jusqu'à l'Ethiopie à l'est.

Au Niger, la maladie avait tué près de 200 personnes en 2017, principalement des enfants.

En 2015, la méningite avait fait 577 morts sur plus de 8.589 cas.

## FRANCE Décès d'une infirmière agressée au couteau dans un hôpital



Une infirmière agressée lundi par un homme muni d'un couteau dans un hôpital en France est décédée dans la nuit de lundi à mardi, a indiqué mardi le parquet, précisant que les faits avaient été requalifiés en "assassinat".

"L'autopsie a été programmée", a-t-il ajouté dans un communiqué.

"Je viens d'apprendre avec une immense tristesse le décès de Carène, infirmière de 38 ans violemment agressée hier au CHU de Reims", dans l'est de la France, a écrit sur Twitter le ministre de la Santé François Braun, qui s'était rendu sur place lundi soir.

Une secrétaire médicale a également été blessée lors de l'agression, qui s'est déroulée lundi après-midi dans l'hôpital, quand un homme de 59 ans ayant des antécédents psychiatriques a attaqué les deux victimes muni d'un couteau.

Le mis en cause, rapidement interpellé après avoir tenté de prendre la fuite, "semble avoir agi sans mobile apparent, d'autant qu'il n'avait pas de rendez-vous dans ce service" de "médecine et santé au travail", avait indiqué le procureur de Reims lundi dans un communiqué.

Il "semble souffrir de troubles sévères et fait l'objet depuis plusieurs années d'une mesure de curatelle renforcée".

Cet homme a été placé en garde à vue et l'enquête confiée au commissariat central de Reims. Il avait bénéficié en juin 2022 d'un non-lieu "pour irresponsabilité pénale" pour des "faits de violences aggravées", avait ajouté le procureur.

## Grippe aviaire: forte hausse dans le sud-ouest du pays

La grippe aviaire, réapparue de façon précoce dans le sud-ouest de la France début mai, continue d'accélérer sa progression avec plus de 50 foyers recensés dans des élevages de canards et de poulets, en particulier dans le Gers, a-t-on indiqué lundi.

"On est dans la gestion d'une crise énorme, un vrai incendie viral", a déclaré à l'AFP Bernard Malabirade, président de la chambre d'agriculture du Gers, où 41 foyers de grippe aviaire ont été dénombrés.

Dans les Landes voisines, 16 foyers ont également été détectés, selon un communiqué de la préfecture publié lundi soir, qui précise que "plus de 250.000 animaux ont ainsi déjà été euthanasiés" dans ce département.

D'après le syndicat agricole Modef, 900.000 animaux ont été abattus au total dans les trois départements du sud-ouest du pays depuis le début du mois de mai, ce qui en fait "une crise majeure et pas seulement une résurgence du virus", avance Christophe Mesplède, vice-président du syndicat dans les Landes.

L'épizootie a connu une accalmie en mars et en avril, avant de reprendre, beaucoup plus tôt qu'à l'accoutumée.

## COVID-19

## L'échelle Chine approuve deux nouveaux vaccins pour contrer la montée du variant XBB

La Chine vient d'approuver deux nouveaux vaccins anti-Covid19 dans une tentative de freiner la montée du variant XBB, a annoncé lundi Zhong Nanshan, expert-en-chef national des maladies respiratoires.

Les deux vaccins seront mis en vente prochainement, a fait savoir M. Zhong, re-

levant que le variant XBB est devenu dominant dans le pays durant les dernières semaines. Selon les données du Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies (CDC), le taux d'infection au variant XBB est passé de 0,2% à la mi-février à 74,4% fin avril avant d'atteindre 83,6% début mai.

Les infections liées au variant continue d'augmenter, a mis en garde le CDC.

M. Zhong a souligné que le développement de vaccins efficaces pour contrer le variant XBB était essentiel, ajoutant que le pays entend approuver prochainement trois ou quatre nouveaux vaccins. "En ce qui

concerne le développement de vaccins plus efficaces, nous sommes en avance par rapport à d'autres pays", a déclaré M. Zhong, qui s'exprimait lors d'un Forum scientifique tenu à Guangzhou, dans la province du Guangdong (sud de la Chine).

# VARICES VERS LA FIN DE LA CHIRURGIE

Des jambes sans varices sur la plage, un rêve loin d'être impossible! Les traitements actuels sont moins lourds et plus confortables. Ils s'effectuent en passant à travers les veines malades et permettent souvent d'éviter la chirurgie.

## STIL Y A DES ANTÉCÉDENTS, UN BILAN EST NÉCESSAIRE

La varice est une veine dilatée, d'où son caractère inesthétique quand elle est juste sous la peau. Mais certaines varices ne se voient pas, en cas de surpoids notamment.

La maladie variqueuse est avant tout une maladie familiale. Le risque de développer des varices est de 90 % si ses deux parents sont atteints, de 62 % chez une fille dont un seul parent est atteint (25% pour un garçon) et de 20% en l'absence d'antécédent familial (Source : "Rôle du facteur familial dans la maladie variqueuse", étude dirigée par André Cornu-Thérard & al.). « Les varices ne sont pas seulement des veines inesthétiques, explique le Dr Jean-Luc Gillet, président de la Société française de phlébologie (SFF), phlébologue à Bourgoin-Jallieu (Isère). Ces veines malades sont la manifestation d'une vraie maladie, la maladie variqueuse. Si on ne la prend pas en charge, elle évolue et peut menacer la santé ».

Principal risque, la formation de caillot, qui peut se compliquer de phlébite profonde et parfois d'embolie pulmonaire. Les varices peuvent aussi être à l'origine de troubles cutanés : eczéma, pigmentation, ulcère variqueux... Des complications qu'on ne devrait plus voir avec les traitements actuels.

Les varices peuvent être à l'origine de sensations de jambes lourdes, de la formation d'œdèmes en fin de journée, mais pas toujours. Il arrive aussi qu'elles ne s'accompagnent d'aucun symptôme particulier : « La gêne comme la douleur sont un signe d'appel, surtout s'il existe des antécédents de varices dans la famille, mais pas seulement, précise le Dr Gillet. Le seul fait d'avoir des varices, que l'on soit une femme ou un homme, devrait conduire à consulter. »

La consultation d'un médecin vasculaire phlébologue permet de réaliser un bilan complet à la recherche d'une anomalie. Grâce à l'écho-doppler (examen faisant appel aux ultrasons) réalisé en complément de l'examen clinique, il pourra établir une cartographie précise du réseau veineux superficiel et profond, et proposer un traitement adapté si besoin.



## UN CHOIX DE TRAITEMENT SUR-MESURE

Plus les varices seront prises en charge de façon précoce, plus le traitement sera facile, rapide et pratiqué au cabinet. « Grâce aux méthodes endoveineuses, chimiques ou thermiques, qui détruisent la paroi interne de la varice et provoquent sa rétraction ou sa disparition, nous disposons maintenant de techniques qui permettent un réel traitement à la carte », précise le Dr Gillet. Le choix dépend de l'importance et de l'étendue des varices à traiter. »

La consultation d'un médecin vasculaire phlébologue permet de réaliser un bilan complet à la recherche d'une anomalie. Grâce à l'écho-doppler (examen faisant appel aux ultrasons) réalisé en complément de l'examen clinique, il pourra établir une cartographie précise du réseau veineux superficiel et profond, et proposer un traitement adapté si besoin.

souvent sous forme de mousse. Elle s'effectue au cabinet du médecin, en une ou plusieurs séances selon le nombre et l'étendue des varices à traiter en commençant par les plus grosses. La reprise des activités habituelles est immédiate.

Les méthodes thermiques, laser ou radiofréquence. Elles utilisent la chaleur et adressent aux varices les plus grosses (supérieures à 8 mm). Réalisées en ambulatoire (on rentre chez soi le soir), elles sont un peu plus lourdes et nécessitent un environnement chirurgical, en clinique ou en milieu hospitalier. Elles sont pratiquées sous anesthésie contrairement aux méthodes chimiques.

La reprise du travail est possible dès le lendemain, voire deux jours plus tard. Elles ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

même si la radiofréquence est reconnue comme une alternative à la chirurgie par la Haute Autorité de santé. D'où un recours encore trop fréquent à la chirurgie alors que ces méthodes endoveineuses sont supérieures en qualité de vie et de confort pour les patientes. Et sont surtout moins invasives, y compris pour les interventions sur les veines saphènes, que ce soit la grande saphène, celle qui longe toute la jambe depuis la cheville jusqu'à l'aïne, ou la petite, celle qui s'arrête derrière le genou.

## LE STRIPPING EST DE MOINS EN MOINS UTILISÉ

Le traitement chirurgical (stripping) consiste à « arracher » les veines saphènes. Il peut être pratiqué en ambulatoire (avec sortie le jour de l'intervention), mais les patients restent la plupart du temps hospitalisés une nuit ou deux. Un arrêt de travail de 2 à 3 semaines est assez fréquent. Le port d'une contention veineuse dans les semaines qui suivent est le plus souvent recommandé. Quant à l'exposition au soleil, elle est fortement déconseillée, au moins jusqu'à la disparition des hématomes ! « Avec l'écho-doppler, nous nous sommes rendu compte que la chirurgie stimulait au niveau des incisions la formation de veines pouvant être à l'origine de nouvelles varices. Il faut donc privilégier les traitements les moins agressifs possibles », précise le phlébologue.

## PETITES VEINES INESTHÉTIQUES : ON LES TRAITE EN DERNIER

Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

## Les varices peuvent annoncer une future thrombose

Les varices devraient être considérées comme un signe d'alerte annonçant un risque de thrombose veineuse profonde (TVP) ou d'embolie pulmonaire.

Selon les chercheurs de l'hôpital Chang Gung Memorial de Taïwan, les varices qui sont souvent considérées comme une pathologie mineure, devraient au contraire être vues comme un signe annonciateur de maladies plus graves et potentiellement mortelles.

A l'issue d'une étude portant sur 425 000 personnes, les scientifiques ont en effet découvert que les varices étaient associées à un risque 5,3 fois plus élevé de thrombose veineuse profonde (ou phlébite). Ils ont également constaté une incidence plus élevée d'embolies pulmonaires (un caillot sanguin qui se forme dans les poumons) et de maladie artérielle périphérique (le rétrécissement des artères qui mène à l'estomac, aux bras, aux jambes et à la tête) chez les personnes ayant des varices.

« La maladie étant évolutive, de nouvelles varices peuvent apparaître après un traitement », précise le Dr Cazabon. D'où l'importance de montrer ses veines régulièrement au médecin. Et de reprendre le traitement si besoin. » Certains facteurs aggravent la situation comme la prise de poids, les stations debout ou assise prolongées, la chaleur, le port de vêtements serrés. Si l'on est fragile, on peut dormir les jambes surélevées et porter des bas de contention.

« La sclérotérapie Cette méthode traite les veines saillantes qui font entre 5 et 6 mm. Sous contrôle échographique, elle consiste à injecter de la mousse ou des produits liquides sclérosants pour fermer la veine dilatée. Qu'il s'agisse de microscclérose, de sclérotérapie ou de laser, l'acte s'effectue au cabinet, sans anesthésie. Le traitement nécessite en général plusieurs séances (2 à 8) de 15 à 30 minutes, espacées de trois semaines, sans entraîner d'arrêt de travail. Pas de soleil, le temps que les hématomes se résorbent, et on évite les longs voyages en avion dans la semaine qui suit la séance. La sclérose impose le port d'une contention par bas ou collant pendant au moins 48 heures. Il faut éviter toute activité sportive durant 48 heures, ainsi que le sauna ou le hammam. Le laser et la microscclérose des varicosités ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale, seule la sclérotérapie des varices est prise en charge.

« Les varices sont des dilatations veineuses qui rendent les veines visibles sous la peau. En raison d'un "mauvais retour veineux", le sang stagne dans la veine qui grossit, devient plus visible et douloureuse. Le problème est généralement mineur et peut être soigné avec des bas de contention ou des veinotoniques. Mais les chercheurs taiwanais estiment que les personnes souffrant de varices devraient être surveillées de près afin de prévenir la formation de caillots sanguins et surtout le risque de déplacement d'un caillot vers le cœur ou les poumons.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

## DOULEURS, GONFLEMENTS DES CHEVILLES, VARICOSITÉS...

# COMMENT EN VENIR À BOUT ?

Douleurs, gonflements des chevilles, varicosités... Une Française sur deux en souffre. L'hiver est le bon moment pour agir. Car les traitements prennent du temps et interdisent de s'exposer au soleil.

## VARICES : LA CONSULTATION MÉDICALE EST INDISPENSABLE

La consultation d'un phlébologue ou d'un angiologue est indispensable pour évaluer les facteurs de risque (hérédité, antécédents, prise d'un traitement hormonal, consommation de tabac...), l'intensité de la gêne (esthétique, gonflements, douleur...). Selon la situation, il réalise des examens complémentaires (échodoppler) afin d'orienter vers le traitement le mieux adapté. « Les varices, ça se développe. C'est pourquoi, mieux vaut réagir au moindre symptôme : lourdeurs des jambes, varicosités, explique le D Michèle Cazabon, angiologue. Si la prise en charge n'est pas précoce, la maladie veineuse peut évoluer vers des complications plus graves : œdème, phlébite, hémorragie... »

## RÉAGIR VITE POUR ÉVITER LES COMPLICATIONS

« La maladie étant évolutive, de nouvelles varices peuvent apparaître après un traitement », précise le Dr Cazabon. D'où l'importance de montrer ses veines régulièrement au médecin. Et de reprendre le traitement si besoin. » Certains facteurs aggravent la situation comme la prise de poids, les stations debout ou assise prolongées, la chaleur, le port de vêtements serrés. Si l'on est fragile, on peut dormir les jambes surélevées et porter des bas de contention.

## UN TRAITEMENT LONG CONTRE LES VARICOSITÉS

Trois solutions peuvent être proposées selon qu'il s'agit de simples varicosités (ces petites marques bleuâtres) ou de véritables varices.

## LA MICROSCCLÉROSE

Elle consiste à réaliser une micro-injection de produit sclérosant dans la varicosité, ce qui favorise sa disparition.



## LE LASER VASCULAIRE CUTANÉ

Il agit par « photocoagulation » et permet de traiter des varicosités de toutes tailles.

## LA SCLÉROTÉRAPIE

Cette méthode traite les veines saillantes qui font entre 5 et 6 mm. Sous contrôle échographique, elle consiste à injecter de la mousse ou des produits liquides sclérosants pour fermer la veine dilatée. Qu'il s'agisse de microscclérose, de sclérotérapie ou de laser, l'acte s'effectue au cabinet, sans anesthésie. Le traitement nécessite en général plusieurs séances (2 à 8) de 15 à 30 minutes, espacées de trois semaines, sans entraîner d'arrêt de travail. Pas de soleil, le temps que les hématomes se résorbent, et on évite les longs voyages en avion dans la semaine qui suit la séance. La sclérose impose le port d'une contention par bas ou collant pendant au moins 48 heures. Il faut éviter toute activité sportive durant 48 heures, ainsi que le sauna ou le hammam. Le laser et la microscclérose des varicosités ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale, seule la sclérotérapie des varices est prise en charge.

## UN « STRIPPING »

Aussi appelé phlébectomie, il consiste à enlever la veine saphène qui parcourt toute la jambe depuis la cheville jusqu'au genou ou à l'aïne, ainsi que les autres veines abimées afférentes. Il s'effectue sous anesthésie générale ou péridurale, avec une hospitalisation d'un ou deux jours. Les petites veines qui se sont développées autour de la saphène sont retirées séparément.

## REMEDIER AUX VARICES

Pour améliorer votre confort, le gynécologue peut vous prescrire une contention ainsi que des veinotoniques, utilisés en cas de douleur. Inutile donc de vous rendre chez le phlébologue, sauf en cas de complications (thrombose ou phlébite). Les experts du site de l'Association La Maladie veineuse donnent aussi des conseils d'hygiène :

## COMMENT SE FORMENT-ELLES ?

« Les veines commencent par ne plus fonctionner correctement : leurs parois s'amollissent, se dilatent, ne permettant plus au sang de circuler normalement. À terme, ces veines se

modifient, devenant sinuées et gonflées. Ainsi naissent les varices. Ils précèdent également : si la femme était suivie pour des scléroses de varices jusqu'à maintenant, le traitement sera en général suspendu pendant la grossesse car il n'est pas très utile. En revanche, le médecin n'hésitera pas à scléroser la veine s'il a un risque de complications (éclatement de la varice) : il n'y a aucun risque pour le bébé. »

## LA RADIOFRÉQUENCE OU LE LASER ENDOVEINEUX

Ces deux techniques permettent de détruire la veine par la chaleur. Le médecin réalise une anesthésie locale : il injecte un mélange de produit anesthésiant et de sérum physiologique pour endormir la veine et protéger les tissus avoisinants de la chaleur (jusqu'à 120 °C). Ensuite, sous guidage échographique, il introduit une sonde laser ou de radiofréquence dans la veine pour la chauffer sur la longueur souhaitée. Cette chaleur entraîne une occlusion de la veine : le sang ne passe plus, elle se retrouve bouchée. Ces techniques ne laissent pas de cicatrices. La veille, le phlébologue pratique un marquage de la varice à l'aide d'un marqueur. L'intervention n'est pas douloureuse et dure une vingtaine de minutes. Le patient peut marcher et reprendre son travail dès le lendemain. Le soleil et l'avion sont interdits pendant une quinzaine de jours.

Le port d'un bas d'un collant de contention est conseillé durant une semaine. Ces techniques ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

Pourtant, la Haute Autorité de santé (HAS) a donné son autorisation à la chirurgie en 2008. En revanche, le laser endoveineux n'a, pour l'instant, pas obtenu cette autorisation de la HAS, ce qui n'exclut pas son utilisation.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

## LES PERSONNES GRANDES PLUS EXPOSÉES AUX VARICES

Une étude de l'Université de Stanford au Royaume-Uni suggère une association entre la taille et le développement des varices sur les jambes. Plus on est grand, plus on est exposé aux varices ? Des chercheurs britanniques de l'Université de Stanford affirment que la grande taille représente un facteur de risque de développement des varices.

« Nous avons non seulement trouvé une association entre la taille et les varices, mais les études génétiques que nous avons menées [montrent] un

lien de causalité », observe sur CNN le Dr Nicholas Leeper, professeur agrégé de chirurgie et de médecine cardiovasculaire, qui a dirigé l'étude parue dans la revue Circulation. « Cela suggère que les gènes et les voies qui conduisent la taille humaine sont également susceptibles de causer des varices. » En basant sur les données génétiques de 502 619 personnes âgées de 40 à 69 ans dont 9 577 avaient une maladie veineuse, les chercheurs ont identifié 30 régions génétiques associées aux varices. Il ensuit ensuite ex-

aminé les facteurs de risque en utilisant un modèle d'intelligence artificielle. « Les facteurs de risque déjà établis ont été mis en évidence tels que l'âge, l'hérédité, le surpoids, la grossesse, tabagisme, l'hormonothérapie, les antécédents de thrombose veineuse profonde ou encore la chirurgie des jambes. Plus étonnant, les chercheurs ont observé une corrélation inattendue entre la taille et l'apparition de varices : les personnes de grande taille étaient plus à risque de varices. Leur constat a été confirmé au

moyen d'une technique statistique appelée randomisation mendélienne. « Une poignée d'études menées il y a 20 ou 30 ans avait laissé entrevoir un lien », a expliqué le Dr Leeper cité par CNN. « Nous ne comprenons pas [cette relation]. Peut-être que des personnes plus grandes sont touchées par la gravité ou qu'il pourrait y avoir quelque chose dans la paroi des vaisseaux sanguins. »

Les varices correspondent à une dilatation anormale et permanente d'une veine. Cette déformation anormale et

tortueuse se manifeste sur les membres inférieurs. Les varices sont souvent le symptôme d'une insuffisance veineuse chronique, rappelle le site américain de la HAS. Les varices sont généralement bénignes. Dans certains cas elles peuvent entraîner des problèmes de santé plus graves, comme des plaies, des ulcères et des caillots sanguins, la complication la plus grave étant la thrombose veineuse profonde (TVP), la formation d'un caillot sanguin dans une ou plusieurs des veines profondes.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

« Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscclérose au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérotérapie des varices, les microsccléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

## SAHARA OCCIDENTAL

**Staffan de Mistura restera à son poste, assure l'ONU**

L'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, restera à son poste, indique l'organisation des Nations unies sur son site.

Le Porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, a opposé "un démenti catégorique aux informations relayées par certains médias selon lesquelles M. Staffan de Mistura, envisageait de démissionner".

"M. de Mistura entend maintenir et intensifier ses contacts avec tous les acteurs concernés et les partenaires internationaux dans différents formats, dont des visites et des réunions bilatérales", a ajouté M. Dujarric, affirmant que "M. de Mistura apprécie l'appui des membres du Conseil de sécurité et du Groupe des Amis du Sahara occidental, comme il a pu le voir lors de ses réunions à New York".



## LIBYE

**L'émissaire de l'ONU appelle à l'inclusion des jeunes et des femmes dans la prise de décision**

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Abdoulaye Bathily a appelé, dimanche, les acteurs libyens à associer les jeunes

et les femmes à tous les niveaux de prise de décision. M. Bathily s'est exprimé dans une série de tweets publiés après une visite qu'il a effectuée dans la région de

Misrata (220 km est de Tripoli) au cours de laquelle il a rencontré notamment des membres de la société civile, des jeunes et des notables qui ont exprimé leurs aspirations concernant le processus de réconciliation nationale et les élections.

L'émissaire a déclaré: "Ce fut un moment inspirant lorsque j'ai entendu les opinions franches et honnêtes d'un certain nombre de représentants de la jeunesse et de la société civile à Misrata aujourd'hui. Ils ont exprimé avec audace leurs préoccupations et souligné leur frustration face au report des élections".

"J'ai été ravi de voir l'ampleur de la mobilisation parmi les citoyens, les femmes et les jeunes, et j'ai été impressionné par les idées qu'ils ont exprimées et l'engagement dont ils ont fait preuve pour établir des institutions unifiées et légitimes pour diriger la Libye", a tweeté le diplomate. Ce dernier a souligné en outre que "les voix des jeunes, des femmes et des représentants de la société civile sont essentielles et importantes, et elles doivent être entendues et sont décisives pour façonner l'avenir de la Libye".

Le représentant onusien, a réaffirmé que la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) "continue de plaider pour l'inclusion de ces groupes à tous les niveaux de prise de décision afin que chacun puisse jouir de la paix et de la stabilité".

## SOUDAN

**Les combats persistent malgré le cessez-le-feu**

Les hostilités se poursuivent au Soudan malgré l'entrée en vigueur officielle lundi à 19h45 GMT d'un cessez-le-feu d'une durée de sept jours entre l'armée régulière et les Forces de soutien rapide (FSR), ont rapporté mardi des médias.

Des médias locaux ont fait état lundi de combats et de frappes aériennes à Khartoum, au moment où l'ONU a signalé "des combats et des mouvements de troupes".

Le cessez-le-feu entre les deux belligérants devait permettre, entre autres, la mise en place de couloirs humanitaires pour acheminer des aides d'urgence.

Depuis la mi-avril, le Soudan est en proie à des combats meurtriers entre l'armée régulière et les FSR. Les deux camps s'accusent mutuellement d'avoir déclenché les hostilités.

**Une ONG prévient contre "une catastrophe humanitaire" à la frontière entre le Soudan et le Tchad**

Les réfugiés soudanais affluent au Tchad si rapidement qu'il sera impossible de tous les relocaliser dans des endroits plus sûrs avant le début de la saison des pluies fin juin, a indiqué mardi une ONG, avertissant contre le risque de "catastrophe humanitaire".

Quelque 60.000 à 90.000 personnes ont fui vers le Tchad voisin depuis que la violence a éclaté le mois dernier au Soudan, a annoncé l'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

"Nous savons que nous ne pourrions pas tous les déplacer avant la saison des pluies", a déclaré Pierre Kremer de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR).

"C'est un peu une course maintenant pour déplacer autant que nous le pouvons. Nous courons le risque d'une catastrophe humanitaire majeure dans cette région", a-t-il ajouté.

L'accès à la zone devrait être difficile après le début de la saison des pluies car de grands cours d'eau devraient la couper des approvisionnements, selon la source.

Environ 80 % des personnes qui arrivent sont des femmes et des enfants, dont beaucoup ont été séparés de leurs parents alors qu'ils fuyaient le Darfour où la violence entre les factions belligérantes dans la capitale s'est propagée ces dernières semaines, a détaillé la même source.

Le HCR a expliqué qu'il cherchait à déplacer les réfugiés se rassemblant dans les zones frontalières vers des camps de réfugiés préexistants au Tchad et à en créer cinq nouveaux.

## TCHAD

**Le nombre de réfugiés fuyant les combats au Soudan grimpe à 90.000 (HCR)**

Le nombre de réfugiés au Tchad ayant fui la crise au Soudan "augmente très vite" et avoisine les 90.000, s'est alarmé le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). L'ONU les estimait à 76.000 trois jours auparavant.

"A l'heure qu'il est, nous pensons que nous sommes proches des 90.000 personnes", a déclaré devant la presse à N'Djamena Raouf Mazou, le Haut-Commissaire assistant chargé des opérations du HCR. L'ONU estime à ce jour à un millier de morts et plus d'un million de déplacés internes et réfugiés le bilan de ce conflit entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) qui a débuté le 15 avril. M. Mazou a évoqué, lui, "plus de 250.000 personnes ayant quitté le Soudan" pour les pays voisins depuis le début des combats.

Au Tchad, où elles s'entassent essentiellement dans des camps dans l'est, proches de la frontière dans cette zone désertique, "plus de 90% sont des femmes et des enfants", a-t-il précisé, au terme d'une visite de quatre jours au Tchad.

Le Haut-Commissaire assistant a dit redouter "la saison des pluies qui va bientôt commencer et constituer un obstacle additionnel pour leur porter assistance". "Nous exhortons la communauté internationale à partager ce fardeau avec les pays voisins du Soudan et à apporter un soutien urgent", a-t-il martelé. Le 17 mai, les Nations Unies et leurs partenaires ont lancé un appel de fonds de 3 milliards de dollars pour venir en aide à des millions de personnes au Soudan et à des centaines de milliers qui fuient vers les pays voisins.

## NIGER

**Huit terroristes tués et 82 suspects interpellés par les forces de sécurité**

Huit terroristes ont été tués et 82 suspects ont été arrêtés au cours de plusieurs opérations menées par les Forces armées nigériennes (FAN), a-t-on indiqué lundi des sources sécuritaires.

Des armes, des chargeurs, plusieurs véhicules, des motos, des téléphones cellulaires, ainsi que des moyens de communication de longue portée ont été saisis ou détruits lors des opérations de la semaine écoulée, selon les mêmes sources.

Le Niger fait face, dans certaines parties du pays, à la menace d'organisations terroristes dont des groupes armés et des bandits, des groupes terroristes proches d'Al-Qaïda (Aqmi) et le groupe terroriste "Boko Haram" au Nigeria depuis 2009 qui sème la terreur dans la région de Diffa.

A cela s'ajoute depuis plus de trois ans un nouveau foyer d'insécurité dans l'extrême sud-ouest

du Niger, au niveau de la région des "trois frontières" (Niger-Mali-Burkina Faso).

**La BM débloque 84 millions d'euros pour renforcer le système de la statistique**

La Banque mondiale (BM) prévoit le décaissement de 84 millions d'euros pour le Niger dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (Phasao).

L'accord de financement du dit projet a été signé à Niamey par le ministre nigérien du Plan Abdou Rabiou et le représentant résident de la Banque mondiale au Niger Han Fraeters.

Ce projet est d'une importance capitale pour le gouvernement,

indique le ministre nigérien, car "il permettra de prendre en charge le suivi et l'évaluation du plan de développement économique et social (PDES) 2022-2026" et d'assurer la réalisation notamment du 5e Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), prévu en décembre 2023 et le Recensement général de l'agriculture, ainsi que certaines enquêtes périodiques dont l'enquête sur les conditions de vie des ménages.

"Ce nouveau projet entend renforcer les systèmes statistiques des



pays participants et des organismes régionaux et sous-régionaux concernés, afin d'harmoniser, produire, diffuser et promouvoir l'utilisation de statistiques économiques et sociales", a-t-il ajouté.

De son côté, Han Fraeters a précisé que ce financement constituait "un des plus importants investissements de la Banque mondiale en faveur du Niger".

Pour lui, le choix des différents pays bénéficiaires est basé sur trois critères qui sont "un potentiel pour un impact fort de développement,

une appropriation et un engagement du gouvernement dans le secteur et enfin une valeur ajoutée dans le secteur pour la Banque mondiale". Estimant que l'Institut national de la statistique (INS) du Niger était "vraiment un des instruments de statistiques les plus forts dans la région", M. Fraeters a affirmé: "Au niveau de la Banque mondiale, nous sentons que si on investit dans l'INS, les fonds seront bien gérés et vont amener à des résultats concrets".

## PALESTINE OCCUPÉE 42 bâtiments démolis et saisis en Cisjordanie en deux semaines (OCHA)

Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a indiqué que 42 bâtiments ont été démolis et saisis par l'entité sioniste à El-Qods et dans certaines zones de Cisjordanie occupée au cours des deux dernières semaines.

Dans un rapport périodique qui surveille les violations de l'occupation entre le 2 et le 15 mai, OCHA a fait savoir que "les démolitions ont entraîné le déplacement de 50 Palestiniens, dont 23 enfants, et endommagé les moyens de subsistance de plus de 600 autres".

Le rapport a noté que neuf de ces bâtiments ont été financés par des donateurs, dont une école.

Il a ajouté que l'occupation a démolé 16 bâtiments à El-Qods, ce qui a entraîné le déplacement de sept familles comprenant 39 personnes, dont 22 enfants.

OCHA a expliqué que sept autres bâtiments ont été démolis par leurs propriétaires pour éviter de payer des amendes aux autorités d'occupation, qui ont endommagé trois autres dans la vieille ville de Naplouse.



## THAÏLANDE Vers la rédaction d'une nouvelle Constitution

Le parti thaïlandais Aller de l'avant (Move Forward) et sept autres partis de la "coalition du Changement" ont signé lundi un mémorandum d'entente présentant un programme de réformes, dont la rédaction d'une nouvelle Constitution, ont rapporté mardi des médias.

Le mémorandum contient 23 points, dont la rédaction d'une nouvelle Constitution.

Dans le même temps, les partis entendent promouvoir la paix dans les provinces méridionales limitrophes de la Malaisie, résoudre les problèmes économiques en augmentant les revenus de la population, transférer les pouvoirs budgétaires aux collectivités territoriales et améliorer les disponibilités financières des petites et moyennes entreprises.

Les huit partis ont également l'intention de restructurer les tarifs de l'électricité afin de réduire le coût de la vie et de réformer le système de distribution des terres.

En outre, ils prévoient d'introduire un système de sécurité sociale pour tous les âges et d'améliorer le système de la santé publique.

Les partis entendent par ailleurs soutenir les agriculteurs, promouvoir une pêche durable, protéger les droits des travailleurs et réformer l'éducation. Ils prévoient également de s'attaquer à la pollution de l'air et aux gaz à effet de serre, de redonner à la Thaïlande sa place de leader au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) et de garantir une approche équilibrée dans les relations avec les grandes puissances.

Pour lutter contre la corruption, les huit partis conviennent d'établir un système de gouvernance transparent et ouvert, en publiant les informations de tous les ministères.

Les premières élections législatives depuis quatre ans se sont tenues le 14 mai en Thaïlande. Le parti d'opposition Aller de l'avant les a remportées, en obtenant 151 sièges. Il a par la suite annoncé la mise en place avec sept autres partis d'une coalition, qui aura 313 des 500 sièges au Parlement.

Toutefois, les voix d'au moins 376 parlementaires sont nécessaires pour approuver un nouveau Premier ministre.

APS

## ONU Débat annuel au Conseil de sécurité sur la protection des civils dans les conflits armés

Le Conseil de sécurité des Nations unies tient ce mardi son débat public annuel sur la protection des civils (PoC) dans les conflits armés.

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres et la présidente du Comité international de la Croix-rouge (CICR) Mirjana Spoljaric Egger devraient faire un exposé lors de la réunion.

Le président de la Confédération suisse Alain Berset présidera la réunion, la Suisse étant présidente du Conseil pour ce mois de mai.

Selon la note conceptuelle que la Suisse a préparée pour le débat de cette année, elle se concentrera sur les défis interdépendants de l'insécurité alimentaire induite par les conflits et la protection des infrastructures civiles critiques et des services essentiels en temps de conflit.

A cet égard, la réunion sera l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre de la résolution 2417 du 24 mai 2018 sur les conflits armés et la sécurité alimentaire et de la résolution 2573 sur la protection des biens de caractère civil indispensables, adoptées le 27 avril 2021. M. Guterres devrait informer le Conseil de son dernier rapport annuel sur la PoC, daté du 12 mai.

Comme à l'accoutumée, la première moitié du rapport passe en revue l'état général de la protection des civils au

cours de l'année écoulée, tandis que la seconde moitié, le secrétaire général a choisi de l'axer sur l'impact des conflits sur la disponibilité des vivres et de l'eau.

Selon le rapport du Secrétaire général, plus d'un quart de milliard de personnes étaient confrontées à la faim aiguë dans 58 pays et territoires en 2022.

Les conflits et l'insécurité étaient les principaux moteurs des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë pour environ 117 millions de personnes dans 19 pays et territoires, notamment en République centrafricaine (RCA), au Sahel central, en République démocratique du Congo (RDC), en Ethiopie, au Nigeria, en Somalie, au Soudan du Sud, au Soudan, en Syrie et au Yémen.

Le changement climatique, qui s'est multiplié par des sécheresses, de fortes pluies et des inondations, a également exacerbé la faim dans plusieurs conflits.

D'après les chiffres de l'ONU, au moins 16.988 décès de civils ont été enregistrés dans 12 conflits armés en 2022, soit une augmentation de 53 % par rapport à 2021. Les enfants sont restés particulièrement vulnérables au meurtre, à l'enlèvement, au déplacement et au recrutement dans des situations de conflit, tandis que les femmes et les filles représentaient au moins 95 % des victimes de violences sexuelles documentées.

## TIMOR ORIENTAL Le parti de Xanana Gusmao remporte les législatives

Le parti de Xanana Gusmao, héros de l'indépendance du Timor oriental, a remporté les élections législatives dans le pays d'Asie du Sud-Est, sans obtenir la majorité absolue, selon les résultats officiels publiés mardi.

Le Congrès national pour la reconstruction du Timor-Leste (CNRT), dans l'opposition, a obtenu 41,6 % des voix, contre 25,7 % pour le parti menant la coalition sortante, le Congrès national pour la reconstruction du Timor-Leste (CNRT), selon les chiffres de la commission électorale publiés après la fin du décompte.

Le résultat de l'élection de dimanche ouvre la voie

au retour au pouvoir de Xanana Gusmao, 76 ans, le premier président de la jeune démocratie, s'il peut former une coalition.

Si aucun parti ne remporte la majorité absolue, la constitution donne au parti qui a le plus de voix l'opportunité de former une coalition. Les électeurs devaient renouveler les mandats de 65 députés du parlement national, espérant mettre fin au blocage politique de plusieurs années dans le plus jeune pays d'Asie. Le CNRT a obtenu 31 sièges, et devra s'allier à un ou plusieurs autres partis pour gouverner.

Le prochain gouvernement devra prendre des décisions stratégiques

pour permettre le développement du projet gazier géant Greater Sunrise et assurer les finances du pays.

## CHINE Un prêt de 1,43 milliard USD pour des projets en Asie centrale

La Banque de développement de Chine a mis en place un prêt spécial de 10 milliards de yuans (environ 1,43 milliard de dollars) pour financer des projets dans les pays d'Asie centrale dans plusieurs secteurs économiques, afin de renforcer la coopération économique. Ce prêt est destiné à renforcer et approfondir la coopération économique entre les deux parties, notamment dans les domaines de l'économie, du commerce, de l'investissement, des transports, de l'agriculture, de l'énergie et des ressources et des infrastructures.

L'Asie centrale a été l'une des premières régions où la Banque de développement de Chine, l'une des banques spécialisées du pays, a mis en place des services internationaux. Fin 2022, cette banque spécialisée a apporté son soutien à 134 projets dans les cinq pays d'Asie centrale dans des domaines tels que l'énergie et les ressources, les infrastructures et les transports.

## PAKISTAN Six morts dans une attaque armée contre le site d'un groupe énergétique

Six membres du personnel de sécurité d'un site de prospection pétrolière et gazière au Pakistan, détenu par une compagnie hongroise, ont été tués dans la nuit de lundi à mardi par des dizaines d'hommes armés, a annoncé la police locale.

Une cinquantaine d'hommes armés ont attaqué lundi soir vers minuit un site appartenant au groupe énergétique hongrois MOL dans le district de Hangu, dans la province du Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest), a indiqué le chef de la police locale, Asif Bahadur.

Ils étaient équipés d'armes lourdes et légères et ont tiré des obus de mortier, tuant six membres du personnel de sécurité à l'entrée principale du site, isolé et situé près de la frontière avec l'Afghanistan, a déclaré M. Bahadur.

Quatre des morts appartenaient à la Frontier Constabulary, une unité paramilitaire de la police, et deux étaient des gardes de sécurité privés embauchés par la compagnie, a-t-il précisé.

"Les échanges de coups de feu ont duré pendant plus d'une heure. Les forces de police ont contraint les (assaillants) à fuir", a souligné M. Bahadur. Il a imputé l'assaut aux talibans pakistanais du Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP), le groupe armé le plus actif de la région.

L'attaque n'a toutefois pas été revendiquée. MOL est présent depuis 1999 au Pakistan et emploie 400 personnes dans le pays, selon son site internet. "Nous évaluons l'information", a déclaré un porte-parole de l'ambassade hongroise à Islamabad, en précisant qu'aucune action diplomatique n'était envisagée.

## Deux écoles pour filles attaquées à l'explosif par un groupe armé

Des hommes armés ont fait exploser dans la nuit les salles de classe vides de deux écoles pour filles du nord-ouest du Pakistan, sans faire de victimes, a indiqué lundi une source administrative locale.

L'éducation des filles est de longue date rejetée par les groupes armés de la région, dont les talibans pakistanais du Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP), connus pour avoir tiré une balle dans la tête en 2012 de Malala Yousafzai, prix Nobel de la paix deux ans plus tard, parce qu'elle défendait cette cause. La double attaque sur les écoles pour filles a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi dans les villages de Hassu Khel et Gul Mosaki, tous les deux situés dans le district du Waziristan du Nord et à environ 30 km de la frontière avec l'Afghanistan.

"Des militants ont placé des engins explosifs improvisés dans deux écoles publiques pour filles, qui ont explosé tard dans la nuit", a indiqué un haut responsable administratif local, Rehan Gul Khattak. Six salles de classe ont été détruites à Hassu Khel et trois autres à Gul Mosaki, a-t-il précisé. "Cela a sûrement été fait par des militants, mais nous ne savons pas encore quel groupe est impliqué", a-t-il ajouté. Un responsable de la police du district, Salim Riaz, a confirmé les incidents en soulignant qu'une "enquête approfondie" avait été ouverte.

## TIARET

## Lancement du Festival national de la chanson engagée avec la participation de 21 troupes artistiques

La quatrième édition du Festival national de la chanson engagée a été lancée, lundi soir à Tiaret, avec la participation de 21 troupes musicales de 19 wilayas du pays, qui concourront pour le "Prix du Festival".

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle de trois jours, qui se déroule à la maison de la culture "Ali Mâachi" à Tiaret, a été marquée par la présence d'élus locaux et d'un large public passionné de cet art qui puise ses racines dans le chant révolutionnaire du martyr Ali Mâachi. Le public a été émerveillé par la performance de l'artiste local, Noureddine Taïbi, qui a présenté un ensemble de ses chan-

sons, dont les plus importantes sont des extraits de "Illiadat El-Djazair", qu'il a personnellement composé, ainsi que "Tiaret Ya Lahbib" et "Saha". Le programme du concours a débuté avec l'Association El-Anwar de la wilaya de Relizane, la troupe "Nass Zman" de Freneda (Tiaret) et l'Association des Sept Arts de Sougueur (Tiaret), qui ont interprété leurs compositions, chantant l'amour de la patrie. Selon le

Commissaire du Festival, Benaouda Belkacem, cette quatrième édition, qui revient après une interruption de quatre ans, est accompagnée de prix d'encouragement pour la meilleure interprétation, les meilleures paroles et la meilleure mélodie, d'une valeur de 40.000 dinars, en plus de trois autres prix pour les arrangements de la meilleure chanson engagée, d'une valeur comprise entre 100.000 et 250.000 dinars. Il a expliqué que "le Commissariat du Festival, au cours des éditions passées, a constaté l'attachement des jeunes artistes à ce genre de chant, qui chante l'amour de la patrie, exhortant ainsi les jeunes à la servir". Pour sa part, Slimane Djouadi, membre du jury, a souligné que les récompenses incitatives créées seront une motivation supplémentaire pour les participants, après avoir remarqué qu'il y a une unicité dans les chansons interprétées avec mélodie, paroles ou performance, car l'objectif est de faire aimer ce genre aux jeunes artistes, appelant à la création de festivals similaires dans d'autres wilayas. A travers les expositions d'art tenues à cette occasion dans le hall de la salle de spectacle, le public s'est familiarisé avec divers instruments de musique et des livres qui relatent l'histoire du chant algérien, en plus des peintures à l'huile de visages artistiques célèbres, sachant que les soirées seront également diffusées sur la radio régionale de Tiaret, mettant en lumière le rôle de cet art dans l'accompagnement des enjeux nationaux et les valeurs des artistes algériens et leurs palmarès distingués.

## REPRÉSENTATION THÉÂTRALE "L'enfant dans l'espace théâtral" à Oran

Les enfants seront au rendez-vous, à partir de lundi prochain, avec une représentation théâtrale organisée par l'association culturelle "El Amel" d'Oran, dans le cadre de la manifestation culturelle "L'enfant dans l'espace théâtral", à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'enfance, a-t-on appris, mardi auprès de cette association.

Dans le cadre de cette manifestation, qui se déroulera au théâtre de "poche" (El Djib), relevant de l'association, une nouvelle pièce théâtrale intitulée "Le jeu dramatique" sera présentée, racontant une histoire populaire, puisée du patrimoine culturel, suivie de six chansons dédiées à la catégorie des enfants, interprétées par Ziani Abderrahmane, a déclaré à l'APS Mohamed Mihoubi, qui a réalisé et mis en scène cette œuvre artistique.

Cette représentation, dont les rôles sont interprétés par le jeune comé-

dien Mohamed Besseghir et le réalisateur Mohamed Mihoubi, verra la participation des enfants présents dans une scène qui raconte une histoire populaire "El Soltane wa El Mizane" (Le sultan et la balance) pour donner de la joie et faire aimer aux enfants le 4ème art, a indiqué cet homme de théâtre.

Les étudiants de la 30ème promotion, qui vont sortir le 1er juin prochain, présenteront pour leur part des pièces théâtrales destinées aux enfants, a précisé Mohamed Mihoubi, qui a expliqué que cette promotion sortante de l'École de formation théâtrale, relevant de l'association "El Amel", portera le nom de l'artiste défunt Mohamed Abderraouf Klache, connu sous le nom artistique de "Hdidouane" et ce, en hommage à cette personnalité artistique très aimée de la génération des années 70 et 80.

Pour rappel, "Hdidouane" (1948-1996) est un

artiste qui consacra sa vie à la diffusion du sourire chez les enfants et contribua à l'enrichissement du théâtre de l'enfant à Oran, à travers des travaux artistiques ayant capté l'intérêt de l'enfant, notamment dans son rôle principal dans l'émission "El hadika Essahira" (le jardin enchanté) avec le comédien Hamza Faghoul, qui a joué le rôle de "Mama Masaouda". Le programme de la manifestation "L'enfant dans l'espace théâtral", qui accueillera les élèves de la cinquième année du 1er cycle, fait état de représentations d'autres pièces théâtrales dont "El Jawala" qui sera suivie par un débat sur le théâtre pour enfant. D'autre part, l'association "El Amel" entend organiser des ateliers pédagogiques, du 20 juillet au 30 août prochains, au profit des enfants dont l'âge varie entre 7 et 14 ans pour leur apprendre à raconter et écrire des histoires, selon la même source.

## DJELFA

## La salle de spectacles du théâtre régional baptisée du nom du défunt artiste "Smaida"

La salle de spectacles du théâtre régional Ahmed-Benbouzid de Djelfa a été baptisée du nom du défunt artiste "Smaida", en présence des autorités locales et de la famille de l'artiste disparu, connu pour ses contes pour enfants (Hikauati).

L'opération s'est déroulée, lundi soir, à l'ouverture d'un colloque national sur "le théâtre et les formes de spectacles populaires en Algérie à travers les écrits des voyageurs arabes et occidentaux", a indiqué le directeur du théâtre Ahmed-Benbouzid, Nacer Khellaf.

"Nous avons décidé de baptiser la salle de spectacles du nom du poète et violoniste Ahmed Ben Fettacha, dit Smaida, en hommage à cet artiste qui s'est investi, pendant des années, dans l'animation de la scène artistique locale", a-t-il dit.

La famille de l'artiste "Smaida", né dans la région de Messaad (Djelfa) en 1919 et décédé en 2001, a été, aussi, honorée, à l'occasion.

L'opportunité a donné lieu à la projection d'un film documentaire sur le parcours artistique du défunt, notamment connu pour ses Qasida de louanges au prophète (QSSL), mais aussi pour ses poèmes exprimant l'amour de la patrie et de sa région natale, qu'il accompagnait en jouant de son violon traditionnel (kamanja). Cette manifestation a été inaugurée

par la présentation d'une pièce théâtrale intitulée "La véritable histoire de Houria", produite par le théâtre Ahmed-Benbouzid et dont la générale a été présentée, en mars dernier, au Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi. Cet événement culturel, qui se poursuivra jusqu'au 26 mai courant, prévoit notamment des spectacles de conteurs et des ateliers de formation sur le théâtre de rue, dont l'encadrement sera assuré par le comédien et artiste plasticien Khaled Belhadj, dans le but de développer les capacités des artistes dans cette forme théâtrale.

Un atelier de ce colloque, organisé avec le soutien du Fonds national pour la promotion des arts et des lettres en coordination avec l'institut arabe du théâtre, sera, en outre, consacré au jeune narrateur, sous la direction de l'artiste Hocine Nadhir, parallèlement à un autre atelier dédié au conteur, au profit d'enfants âgés de 6 à 17 ans, visant à renforcer les aptitudes des jeunes enfants en matière de lecture et de récit. Une table ronde réunira, à l'occasion, des universitaires et des artistes autour du thème des genres théâtraux et la mise en lumière des genres en voie de disparition, dont le théâtre de rue, pour les remettre au goût du jour, selon les organisateurs.

APS

## CONSTANTINE

## Le comédien et metteur en scène Adlène Bekhouche n'est plus

Le comédien et metteur en scène Mohamed Adlène Bekhouche est décédé mardi succombant à des blessures suite à une explosion de gaz survenue il y a une semaine dans son domicile familial, a-t-on appris de la direction du Théâtre régional Mohamed Taher Fergani de Constantine (TRC).

Agé de 35 ans, le jeune artiste a ainsi rendu l'âme dans la matinée au Centre hospitalo-universitaire CHU Benbadis de Constantine où il a été hospitalisé, a souligné la même source, précisant que son cas était jugé "très critique" par le personnel soignant.

Le défunt était connu pour ses nombreuses contributions au service du théâtre algérien et s'est engagé, en dépit de son jeune âge, à faire inculquer la culture théâtrale à travers les cours qu'il dispensait depuis des années à l'École de théâtre de Constantine au profit de jeunes talents, selon la même source.

Diplômé de l'Institut Supérieur des Métiers des Arts du Spectacle et de l'Audio-Visuel d'Alger (ISMAS), Adlène Bekhouche avait pris part à plusieurs œuvres théâtrales en tant que comédien, metteur en scène et metteur en scène assistant, a rappelé la même source, citant notamment la participation de l'artiste comme metteur en scène assistant à "Ala, Fach'hadou", un grand spectacle de chants patriotiques et de danses présenté à l'occasion du 60ème anniversaire de l'indépendance.

Il a également participé comme comédien à la pièce théâtrale Salah Bey et pris part à plusieurs court-métrages avec de grands réalisateurs algériens. Le défunt sera inhumé après la prière d'El Asr, a-t-on fait savoir.

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE.  
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA.  
NIF : 41102400009010  
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 26/2023

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

Suite au PV d'évaluation financière N° 15/2023 en date du 17/05/2023, la direction des équipements publics de la wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N° 18/2023 paru dans les quotidiens nationaux EL HYATE et DK NWES en date du 27/04/2023, Référence ANEP 2316010334 ainsi que le BOMOP à partir du 07/05/2023 que le projet de la Réalisation d'une Polyclinique au niveau du site 4000 LLV a MEFTAH Ex. Bouarfa, commune de Meftah wilaya de Blida (sites d'habitat intégrés), attribué provisoirement selon le tableau suivant :

LOT	Entreprise	NIF	Montant	Délai	N. Tech
Lot N° 01 : Bloc Polyclinique.	ETB MADANI ABDELKADER	166143700533114	219 062 042,50	10 Mois	49,00
Lot N° 02 : Logement De Fonetion	ETB DRIDI AHMED	17043150015912500000	13 454 616,00	09 Mois	71,55
LOT N° 03 : VOIRIES ET RESEAU DIVERS.	EURL BABEL CONSTRUCTION Gérant Zouaoua Abdelhalim	099909080277943	49 414 095,50	09 Mois	41,72

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres Techniques et financières, sont invités de se rapprocher à la direction des équipements publics de la wilaya de Blida au plus tard dans les trois (03) jours qui suivent la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux et/ou BOMOP.

Les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution dans les quotidiens Nationaux et/ou BOMOP.

DK NEWS

Anep : 2316013082 du 25/05/2023

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Éducation nationale  
Direction de l'Éducation de la Wilaya de Bejaia  
NIF N°099006019001144

#### MISE EN DEMEURE N°01

Référence : Opération N° : N.E.5.623.7.262.106.21.02

Intitulé : « Renouvellement des Équipements scolaires au profit du cycle Moyen »

Lot N°03: EQUIPEMENT DE CUISINE ET DE VENTILATION

Entreprise : SARL CUISINET

- Vu le contrat n°14/2021 du 14/06/2021.
- Vu l'ODS de démarrage n° 36/2021 du 23/12/2021
- Vu les délai contractuels qui sont de cinq.
- Vu le retard considérables des livraisons des équipements.
- Vu l'article 27 du contrat portant sur la résiliation unilatérale.

A cet effet, vous êtes mis en demeure d'honorer votre engagement prévu dans le contrat, et ce dans les 48 heures qui suivent la réception de la dite mise en demeure, conformément aux articles N°149 et 150 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et de délégations de services public.

En cas de non réponse, faute de quoi des mesures juridiques seront prises à votre encontre.

DK NEWS

Anep : 2316013049 du 25/05/2023

# OLYMPIADES PANAFRICAINES DES MATHÉMATIQUES L'Algérie ravit la première place dans le classement individuel dans la catégorie des garçons

L'Algérie a ravi la première place dans le classement individuel dans la catégorie des garçons, lors de la 30ème édition des Olympiades panafricaines des Mathématiques (OPAM), organisée à Kigali (RWANDA), du 13 au 22 mai 2023.

Cette performance a été réalisée par l'élève Youcef Kenane, alors que par pays, l'Algérie s'est classée à la deuxième place.

A noter que l'Algérie a participé à ces Olympiades avec sept élèves (quatre filles et trois garçons) qui ont concouru aux côtés de 189 autres élèves au niveau continental.

Trente et un pays africains (26 en présentiel et 6 en ligne) ont pris part à cet événement annuel de l'Union africaine des Mathématiques, destiné aux meilleurs élèves de l'enseignement secondaire âgés de 20 ans.

Cette 30ème édition des OPAM a été



organisée par l'Institut africain des Sciences de Mathématiques, basé au Rwanda, en collaboration avec le gouvernement du Rwanda (les Collèges d'éducation, des sciences et technologies de l'Université du Rwanda).

# SEMI-CONDUCTEURS Le Royaume-Uni dévoile une stratégie à hauteur d'un milliard de livres

Le gouvernement britannique a dévoilé vendredi une stratégie dans les semi-conducteurs, prévoyant un milliard de livres sterling (1,15 milliard d'euros) d'investissement dans la décennie.

Cette stratégie a pour objectifs affichés de stimuler la croissance du secteur au Royaume-Uni, diminuer les risques de perturbation de l'approvisionnement et protéger la sécurité nationale, selon un communiqué gouvernemental.

Un investissement allant jusqu'à 200 millions de livres sterling (230 millions d'euros) est prévu pour 2023-2025 pour stimuler recherche et développement et faciliter la coopération internationale.

Mettant en avant l'omniprésence des semi-conducteurs dans le monde moderne, le Premier ministre britannique Rishi Sunak a souligné que cette stratégie concentre les efforts britanniques sur ses "points forts, dans des domaines tels que la recherche et la conception, afin que nous puissions renforcer notre avantage concurrentiel sur la scène mondiale".

Cette stratégie permettra développement économique et créations d'emploi, et doit permettre au Royaume-Uni de rester "à l'avant-garde des nouvelles percées technologiques", a-t-il ajouté.

Le communiqué gouvernemental met en avant l'engagement conclu en marge du sommet du G7 au Japon pour établir avec Tokyo un partenariat ambitieux dans le domaine des semi-conducteurs, notamment grâce à un investissement conjoint de deux millions de livres sterling (2,3 millions d'euros) l'année prochaine.

Les semi-conducteurs sont indispensables dans l'industrie, et notamment les technologies vertes (batteries, éoliennes, solaire) et le numérique, les smartphones, voitures connectées ou consoles de jeu mais aussi les équipements militaires.

APS

## RECHERCHE SCIENTIFIQUE

# Une expédition chinoise atteint le plus haut sommet du monde pour mener des recherches scientifiques

Une équipe d'expédition chinoise a atteint mardi le sommet du mont Qomolangma, alors que ses membres visent à mener des recherches scientifiques sur le plus haut sommet du monde.

Les membres de l'équipe ont quitté le camp d'assaut à 8.300 mètres d'altitude mardi matin à 3 heures et

sont arrivés à la station météorologique située à 8.830 mètres d'altitude, la plus haute du genre au monde, après huit heures d'ascension ardue. Après avoir posé des câbles d'acier, remplacé les batteries et installé des capteurs de vitesse et de direction du vent, ils ont achevé les améliorations des équi-

pements à la station météorologique. Ils ont ensuite grimpé jusqu'au sommet, à 8.848,86 mètres, pour recueillir des échantillons de glace et de neige qui seront utilisés pour la recherche sur les polluants atmosphériques, en particulier les nouveaux polluants. L'expédition 2023 du mont Qomolangma

s'inscrit dans le cadre de la deuxième expédition scientifique globale sur le Plateau Qinghai-Tibet initiée en 2017.

Depuis la fin du mois d'avril, un total de 170 scientifiques ont mené des recherches sur l'eau, l'écologie et les activités humaines dans la région du mont Qomolangma.

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL  
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS

CONSERVATION DES FORÊTS DE LA WILAYA DE BISKRA  
Adresse : BP 443 RP Biskra

Numéro d'Identité Fiscale : 099307019068905

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU CONTRAT

Conformément aux dispositions de l'article 65, alinéa 02, du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public ; le conservateur des forêts de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° : 01/ 2023 (paru dans les quotidiens nationaux *الصحيفة* et DK NEWS le 18/04/2023 relatif à la réalisation des travaux d'aménagement de piste forestières sur 21 Km Dans la forêt domaniale de beni imlouf canton Mezbel commune de M'Ziraa, qu'à l'issue de l'analyse des offres (techniques et financières) le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire ci-après :

Entreprise	NIF de l'entreprise	Critères de choix		
		Note de l'offre technique/100	Montant (TTC) (DA)	Délais De réalisation
Entreprise des travaux publics et construction et hydraulique Baouta Messaoud	1644 3220 1025 109	69	12.655.650,00 DA	05 mois

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public ; les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures ; offres techniques et offres financières sont invités à se rapprocher du bureau des marchés de la conservation des forêts au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour leur communiquer ces résultats par écrit. Le recours est introduit au comité des marchés de la wilaya de Biskra dans les 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le BOMOP (Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public) ou les quotidiens nationaux. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal ; la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES  
DAIRA D'ISSER  
COMMUNE D'ISSER  
N° 48.../2023

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

*NIF : 098435105071914*

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 et l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Président de l'assemblée populaire communal d'Isser annonce les participants aux d'appel d'offre National Ouvert avec exigence de capacités minimales N°13/2023 publiée par les journaux nationaux : " DK NEWS" et " الصوت الآخر " le 06/04/2023 portant le projet :

Réalisation d'un réseau d'assainissement à Teurfâ

Qu'à l'issue de l'évaluation de l'offre technique et financière, l'attribution provisoire du marché comme suit :

Soumissionnaire	Montant offre en TTC (DA)	Note technique	Durée d'exécution	OBS
ETB TCE/GTPH BOUGHFILA ALI	14 167 664.00	66.32/100	115 jours	Mois disant pré qualifié techniquement

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant , peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune d'Isser dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si le dixième jour coïncide avec un jours férié ou un jour de repos légal la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant .

Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation sont invités de se rapprocher du bureau des marchés de la commune d'Isser, au plus tard trois (03) jours à partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire du marché





## JUDO - GRAND PRIX D'AUTRICHE L'Algérienne Belkadi Amina débutera contre une Japonaise

La judoka algérienne Belkadi Amina (-63 kilos) a été versée dans la Poule (A) du Grand Prix d'Autriche, prévu du 25 au 27 mai à Linz, où elle débutera au premier tour contre la Japonaise Seiko Watanabe, suivant le programme de compétition dévoilé mercredi après-midi par les organisateurs.

Belkadi (30 ans) avait perdu beaucoup de points dans la perspective d'une qualification aux prochains Jeux olympiques d'été, prévus en 2024 à Paris (France), après son élimination au premier tour des derniers Mondiaux de judo, disputés du 7 au 13 mai courant à Doha (Qatar), faisant qu'elle n'aura pas d'autre choix que réussir un bon parcours à Linz, pour espérer se relancer. La jeune japonaise n'est que 43e mondiale, avec 860 points, et semble donc à la portée de l'internationale algérienne, actuelle 29e mondiale avec 1487 points, mais le combat reste néanmoins difficile. En effet, Seiko Watanabe a déjà prouvé sa valeur au plus



haut niveau, comme ce fut le cas au début du mois de décembre dernier, à l'occasion du Grand Slam de Tokyo, où elle avait réussi à rafler la médaille d'argent, malgré la rude concurrence. Selon les or-

ganisateurs, 455 judokas (272 messieurs et 183 dames), représentant 72 pays des cinq continents prendront part à cet important tournoi international, prévu dans le Nord de l'Autriche. Les catégories

de poids retenues chez les messieurs sont celles des -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, -100 kg et +100 kg, ainsi que celles des -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg, -78 kg et +78 kg chez les dames.

## COURSE MOTO - RALLYE «DÉCOUVERTE DE L'ALGÉRIE» Déroulement de la deuxième étape Mostaganem-Oran

La deuxième étape du Rallye «découverte de l'Algérie» de la course moto a débuté, mercredi, à Mostaganem avec la participation de 28 athlètes représentant l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Arabie saoudite.

Au cours de cette étape, qui s'étend entre les villes de Mostaganem et d'Oran, les coureurs parcourront une distance de 260 km, dont une grande partie sur la route nationale n° 11, qui se caractérise par ses magnifiques paysages, et ce, en partance de la plage "Sablettes".

La première étape de ce rallye, qui s'inscrit dans le cadre de la promotion du sport touristique, et organisé par la Fédération algérienne

des sports mécaniques (FASM) en coordination avec le ministère de la jeunesse et des Sports, s'est déroulée, mardi, sur une distance de 260 km ralliant Tipasa à Mostaganem.

Le rallye «découverte de l'Algérie» se poursuivra jeudi, avec la tenue de la troisième étape, entre Oran et Alger, via l'autoroute Est-Ouest, sur une distance de 410 km, selon les organisateurs.

En marge de cette manifestation, qui sera clôturée le 27 de ce mois, la FASM a également programmé, jeudi, une exposition de plus de 1200 motos aux Sablettes (Alger), visant à promouvoir la discipline, ainsi

qu'une campagne de sensibilisation et de prévention sur les accidents de la route et les différentes mesures de sécurité à respecter, comme le port d'un casque de protection et l'évitement de l'excès de vitesse, précise-t-on de même source.

Au menu de cette manifestation aussi, un concours au profit des citoyens, ainsi que l'animation de campagnes de sensibilisation sur la prévention routière en coordination avec diverses institutions concernées par cette cause, à l'image de la direction générale de la sûreté nationale, la gendarmerie nationale, la direction des forêts et différents opérateurs économiques, souligne-t-on.

## ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS ARABES DES U18 Les Algériens Hocine Khaled et Kerfah Mohamed réalisent les minima

Les jeunes demi-fondistes algériens Hocine Khaled et Kerfah Mohamed Abdelwahid se sont qualifiés mardi après-midi aux prochains Championnats arabes des moins de 18 ans, prévus en septembre 2023, au Sultanat d'Oman, après

avoir réalisé les minima exigés à l'occasion de la 8e Journée Elite et Jeunes talents sportifs, disputée au stade du 5-Juillet (Alger). Kerfah a réalisé les minima du 400 mètres, avec un chrono de 49:37, alors que Hocine s'est qualifié sur le

800 mètres, avec un chrono de 1:54:36, suivant les résultats dévoilés par la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). De son côté, la lanceuse Nabila Bounab s'est contentée d'établir un nouveau record personnel au disque, avec un lancer

mesuré à 49 mètres et 69 centimètres. Si plusieurs athlètes arrivent à réaliser les minima de qualification aux prochains championnats arabes dans la même spécialité, «seuls les deux meilleurs seront retenus» a tenu à préciser la FAA.

## CYCLISME

### 80 coureurs attendus à la 27e édition du Grand prix d'Oran

80 coureurs sont attendus à la 27e édition du Grand prix d'Oran de cyclisme, dont le coup d'envoi sera donné jeudi, a-t-on appris, mercredi, auprès des organisateurs.

Cette compétition de «la Petite reine», organisée sur trois jours par la Fédération algérienne de cyclisme en collaboration avec la Ligue oranaise de la discipline et la Direction de la Jeunesse et des Sports d'Oran, verra la participation des cyclistes juniors et seniors de clubs représentant une dizaine de ligues de wilayas, a indiqué à l'APS le président de la

Ligue oranaise, Karim Guerabiou.

La manifestation débute, jeudi, avec l'épreuve contre-la-montre individuel juniors et seniors sur une distance de 20 kilomètres de la commune d'El Kerma jusqu'à Kristel.

Le lendemain, aura lieu l'épreuve du circuit fermé du jardin méditerranéen de 4,5 kilomètres.

Les juniors effectueront 16 boucles et les seniors 20 tours.

Ce Grand prix d'Oran, qui est aussi une manche de la coupe fédérale, se poursuivra samedi avec l'épreuve de course en ligne sur une distance de

112 kilomètres qui seront parcourus entre Aïn El-Turck et Bousfer, (1 a corniche oranaise) en quatre tours.

L'événement devrait connaître la participation des internationaux, après leur retour de l'étranger où ils ont pris part, ces derniers jours, à des épreuves internationales, a encore souligné le président de la Ligue oranaise.

Cette dernière s'est montrée active cette saison, en organisant le challenge du Ramadhan en trois étapes, ainsi que la course régionale, rappelle-t-on.

## KARATÉ DO Championnat de wilaya de Karaté-do benjamins et minimes samedi prochain à Oran

Le championnat de wilaya de Karaté-do en «kumité» benjamins et minimes filles et garçons aura lieu, samedi prochain à la salle omnisports «Akid Lotfi» d'Oran, a-t-on appris, mercredi, auprès de la ligue organisatrice.

Cette manifestation d'arts martiaux d'une journée, organisée par la Ligue de wilaya d'Oran de Karaté-do en collaboration avec la Direction de la Jeunesse et des Sports locale et la Fédération algérienne de Karaté-do, verra la participation de plus de 244 karatékas filles et garçons issus de 19 clubs. Le programme prévoit le déroulement des combats dans cinq catégories de poids pour les minimes et benjamins filles et garçons. À l'issue de cette phase, les deux premiers de chaque catégorie de poids en benjamins et minimes en filles et garçons seront qualifiés à la phase régionale, prévue le 3 juin à Tiaret pour les benjamins et Saïda pour les minimes.

## ATHLÉTISME - CHAMPIONNAT NATIONAL UNIVERSITAIRE : L'édition 2023 les 26- 27 mai à Bordj El Kiffan

L'édition 2023 du Championnat national universitaire d'athlétisme se déroulera les 26-27 mai courant, au stade Bateau Cassé de Bordj El Kiffan (Alger-Est), a appris l'APS mercredi auprès des organisateurs. Une compétition (messieurs/dames), organisée sous l'égide de la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU) et comportant plusieurs épreuves de courses, de saut et de lancer. La compétition se déroulera à l'Est d'Alger, mais l'accueil des participants, leur hébergement et le retrait des dossiers se feront tous dans la wilaya mitoyenne de Boumerdès, a-t-on encore précisé de même source.

## ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS ARABES DES MOINS DE 23 ANS (3<sup>E</sup> J) La sélection algérienne porte sa moisson à 16 médailles

Adem Boualbani et Nassima Ismaïl ont bonifié de deux médailles la moisson algérienne à la première édition des Championnats arabes des moins de 23 ans actuellement en cours en Tunisie, en récoltant respectivement l'or du triple saut et le bronze du 3000 mètres/steeple, mardi soir, en clôture de la troisième journée de compétition.

Une récolte qui porte le total provisoire de la sélection algérienne à 16 médailles : 3 or, 6 argent et 7 bronze, ce qui lui vaut une quatrième place au classement général, en attendant la quatrième et dernière journée de compétition, prévue ce mercredi.

Cette ultime journée verra l'entrée en lice des derniers représentants nationaux dans cette compétition, notamment, les demi-fondistes Mohamed Ali Gouaned et Haïthem Chenitef, qui seront engagés sur le 800 mètres, avec autant de chances de médailles pour l'Algérie. En effet, Gouaned s'était qualifié pour la finale en remportant sa série en 1:48.44, et idem pour Chenitef, qui a remporté la sienne en 1:49.71, ce qui laisse présager une possibilité de podium pour chacun d'entre eux.

Pour rappel, 216 athlètes (messieurs et dames), représentant 17 pays prennent part à cette compétition : la Tunisie (pays hôte), l'Algérie, le Qatar, l'Arabie Saoudite, l'Irak, Oman, Bahreïn, le Koweït, le Yémen, l'Égypte, le Liban, Djibouti, la Somalie, le Maroc, le Soudan, la Libye et les Emirats arabes unis.

## COUPE D'ALGÉRIE 2023

# La JSS et le CRB en ballotage favorable

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football 2023, prévues vendredi et samedi prochains avec l'utilisation pour la première fois en Algérie de la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage), offriront deux belles affiches entre pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis : JS Saoura-ASO Chlef et NC Magra-CR Belouizdad, avec l'enjeu pour chaque formation de composer son ticket jeu pour la finale.

La JSS qui court derrière son premier titre depuis la création du club en 2008, aura à cœur de se qualifier à sa première finale et du coup espérer mettre fin à plusieurs tentatives infructueuses. Distancée dans la course pour le podium, la JSS (7e, 33 pts) tentera de sauver sa saison en atteignant le dernier stade de l'épreuve populaire, d'autant que les deux finalistes prendront part la saison prochaine à une compétition internationale. La formation phare de Béchar, qui reste sur une défaite en championnat concédée en déplacement face au CS Constantine (2-0), aura fort à faire face à une équipe de l'ASO Chlef qui compte jouer son va-tout jusqu'au bout dans cette compétition.

Détenteur du trophée en 2005, l'ASO Chlef est appelée à sortir le grand jeu pour passer l'écueil de la JSS, dont les joueurs sont déterminés plus que jamais à aller jusqu'au bout dans cette édition. Le match s'annonce équilibré et ouvert à tous les pronostics, et pourrait même aller au-delà des 90 minutes. L'autre demi-finale mettra aux prises le NC Magra au CR Belouizdad, triple champion d'Algérie et dernier détenteur du



trophée, obtenu lors de l'édition 2019 et remportée aux dépens de la JSM Béjaïa (2-0), avant que l'épreuve populaire ne soit suspendue pendant deux saisons en raison de la pandémie de Covid-19. Sérieusement menacé par le spectre de la relégation en Ligue 2 amateur, le NCM devra trouver les ressources nécessaires pour réussir ce test face au favori N.1 pour succéder à lui-même. Leader incontesté de la Ligue 1, le Chabab reste en course pour réaliser le

doublé, et ambitionne d'entrer dans le cercle fermé des clubs algériens ayant réussi cette performance. Même si le CRB partira largement favori, il n'en demeure pas moins que la formation de Magra aspire à atteindre la deuxième finale de son histoire, après celle de la Coupe de la Ligue perdue en 2021 face à la JSK 2-2 (la JSK aux t.a.b : 4-1). Ces deux matchs qui devaient se jouer aux stades des frères Boucheligue de Magra et au 20 août 1955 de Béchar,

ont été délocalisés respectivement au stade Chahid Hamlaoui de Constantine et à Miloud Hadeï d'Oran, en raison de la non-conformité de ces enceintes avec les normes exigées pour la mise en place du dispositif de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), qui sera utilisée pour la première fois en Algérie. Une commission d'inspection, mise en place par la FAF, s'est déplacée dans les stades des clubs qualifiés pour le dernier carré afin de vérifier la faisabilité

de l'installation du matériel technique de la VAR.

### Le programme

**Vendredi, 26 mai : (18h00)**  
Au stade Miloud Hadeï (Oran) : JS Saoura-ASO Chlef  
**Samedi, 27 mai : (18h00)**  
Au stade Chahid Hamlaoui (Constantine) : NC Magra-CR Belouizdad .

## Coupe d'Algérie 2023- Arbitrage : Ghorbal et Gamoh au sifflet pour JSS-ASO et NC Magra-CRB

Les arbitres internationaux Ghorbal Mustapha et Gamoh Youssef ont été désignés pour diriger les matchs des demi-finales de la coupe d'Algérie 2023 de football, prévus vendredi et samedi avec l'introduction pour la première fois de la "VAR", au stade Miloud Hadeï d'Oran entre la JS Saoura et l'ASO Chlef, et au stade du Chahid Hamlaoui de Constantine mettant aux prises le NC Magra au CR Belouizdad, annonce mercredi la fédération algérienne de football (FAF).

La FAF a précisé que le trio arbitral qui dirigera la rencontre de vendredi (18 heures) JS Saoura - ASO Chlef au stade Miloud Hadeï

d'Oran sera dirigée par Mustapha Ghorbal, assisté de Brahim El Hamlaoui et Bouzit Hamza. Le quatrième arbitre assistant sera Boukhalfa Nabil. Quant à l'arbitrage assisté par vidéo (VAR) pour ce match, il sera dirigé par Benbrahim Lahlou et Ouahab Issma Feriel comme arbitre assistant VAR (AVAR). La seconde demi-finale, qui mettra aux prises le NC Magra contre le CR Belouizdad samedi (18 heures) au stade Chahid Hamlaoui de Constantine sera officieusement par Gamoh Youssef, assisté de Serradj Mohamed et Abane Adel, alors que le quatrième arbitre assistant sera Bekouassa Lotfi. La VAR sera

dévolue à Ghorbal Mustapha, alors que Benbrahim Lahlou sera l'assistant-Var, explique la FAF sur son site. La désignation des stades Miloud Hadeï d'Oran et Chahid Hamlaoui de Constantine pour abriter ces deux rencontres a été contestée par la JS Saoura et le NC Maghra, qui ont estimé dans des réactions à travers les réseaux sociaux qu'elles ont été lésées, car lors du tirage au sort, elles ont été tirées les premières, et donc devaient jouer "at home" comme le stipule le règlement de la coupe d'Algérie.

Ces deux matchs qui devaient se jouer aux stades des frères Boucheligue de Magra

et au 20 août 1955 de Béchar, ont été délocalisés respectivement au stade Chahid Hamlaoui de Constantine et à Miloud Hadeï d'Oran, en raison de la non-conformité de ces enceintes avec les normes exigées pour la mise en place du dispositif de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), qui sera utilisée pour la première fois en Algérie.

Une commission d'inspection, mise en place par la FAF, s'était déplacée dans les stades des clubs qualifiés pour le dernier carré de "Dame Coupe" afin de vérifier la faisabilité de l'installation du matériel technique de la VAR, rappelle-t-on.

## Coupe de la Ligue (1/2 finales) réserves : le MCA et le CRB en finale

Le MC Alger et le CR Belouizdad ont validé mardi leur ticket pour la finale de la Coupe de la Ligue de football, catégorie réserves, en battant respectivement l'USM Alger (2-0) et le CS Constantine (2-1).

Au stade Omar Benrabah de Dar El-

Beïda, le "Doyen" a assuré sa victoire face à son voisin usmiste grâce à deux buts signés Bekhouche (35e) et Boucherit (47e).

L'USMA a joué durant plus d'une heure en infériorité numérique après l'expulsion de Bounaceur (22e). De son côté, le CRB est

allé s'imposer au stade du 20 août 1955 de Bordj Bou Arreridj face à l'actuel leader de la réserve le CSC.

Le club constantinois a ouvert le score dès la 2e minute de jeu par Temine, avant que le Chabab ne reverse la vapeur en éga-

lisant d'abord grâce à Adjour (35e) et inscrivant ensuite le but de la qualification par Belkhadem (76e).

La Coupe de la Ligue (réserves) est une nouvelle compétition lancée cette saison par la Ligue de football professionnel (LFP).

## FUTSAL/FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE MILITAIRE

### L'équipe du commandement de la Gendarmerie nationale messieurs s'adjuge le trophée

L'équipe du Commandement de la Gendarmerie nationale (messieurs) a remporté la Coupe d'Algérie militaire de futsal (2022/2023), dont les matchs se sont déroulés, mardi, à la salle des sports de la Base centrale logistique "Chahid Mohamed Saoudi" de Beni Merad, relevant de la 1ère région militaire (Blida).

L'équipe du Commandement de la Gendarmerie nationale a remporté la 5e coupe de son histoire, en battant en finale l'équipe de la Première région militaire (PRM), sur le score de (4-1). Chez les dames, le titre est revenu à l'équipe féminine de l'Académie de Cherchell, qui s'est imposée par un score de 3-1 face à son homologue de l'École nationale des techniciens de l'aéronautique.

L'opportunité a donné lieu à la remise de médailles (or et argent) aux équipes (messieurs et dames) ayant animé les finales de cette 5e édition de la Coupe nationale militaire. Il a été également procédé à la remise de médailles en or aux arbitres des deux matches, lors d'une cérémonie supervisée par le chef du service des sports militaires, au département d'exploitation et d'entraînement, le colonel Abdelhak Djabou.

Dans son allocution à l'occasion, le colonel Djabou a loué "les bonnes conditions d'organisation et l'esprit fair-play ayant caractérisé cet important événement sportif militaire national". Il a, aussi, salué le commandant de la Base centrale logistique et tous

les cadres du service régional des sports militaires pour les efforts fournis pour la réussite de cette finale.

Le colonel Djabou a, aussi, souligné l'attachement du Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) à réunir toutes les conditions nécessaires "pour encourager et généraliser la pratique sportive", saluant le "niveau et les performances des équipes militaires de football en salle, dont l'amélioration est constante, tant en championnat qu'en coupe", a-t-il estimé.

Le même responsable militaire s'est, en outre, félicité du "bon arbitrage" assuré par les arbitres militaires de futsal et leur bonne gestion des matchs éliminatoires de cette coupe, notant qu'ils ont



été formés par le service des sports militaires, en coordination avec la Fédération algérienne de football (FAF). Outre la Coupe d'Algérie militaire 2022/2023, l'équipe

féminine de l'Académie militaire de Cherchell a, également, remporté le Championnat national de football en salle pour cette saison, rappelle-t-on.

## LIGUE 2 (29<sup>E</sup> JOURNÉE)

# Sprint final entre Ben-Aknoun et Mostaganem pour l'accession en Ligue 1

Palpitant : le sprint final pour l'accession en Ligue 1 professionnelle se poursuivra ce samedi (16h30) dans la poule Centre-Ouest entre le leader, l'ES Ben-Aknoun qui se déplacera chez le WA Tlemcen, et son dauphin, l'ES Mostaganem qui accueillera le SKAF Khemis Miliana, pour le compte de la 29e et avant dernière journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football.



Si l'US Souf a composé son billet pour la Ligue 1 dans la poule Centre-Est, le chassé-croisé entre l'ES Ben Aknoun (63 pts) et l'ES Mostaganem (62 pts) continue de tenir en haleine, dans le groupe Centre-ouest, les fans des deux équipes, avant l'ultime confrontation sur les hauteurs d'Alger entre les deux protagonistes à l'occasion de la dernière journée du championnat, prévue début juin.

Elle sera décisive, cette avant-dernière représentation que vont donner les deux premiers du groupe centre-ouest de la ligue 2 de football, l'Etoile de Ben-Aknoun et l'Espérance de Mostaganem, également les deux plus anciennes formations de ce groupe : l'ESBA (1935) et l'ESM (1940) vont offrir lors de cette journée à leurs supporters les raisons objectives d'espérer une historique accession parmi l'élite du football national. Avant "la Der des der", une belle finale pour l'accession parmi l'élite, les banlieusards algérois devront aller négocier loin de leurs bases, chez le WA Tlemcen (15e, 25 pts) qui a déjà un pied au palier inférieur, une victoire, même à l'arraché. Car cette rencontre

s'annonce difficile, vu l'enjeu du match pour les deux équipes, pour les joueurs de l'ESBA, qui viseront les trois points pour garder le fauteuil de leader, et les Tlemcéniens pour éviter l'iceberg, et ne pas couler.

De son côté, "Ettaraji" de Mostaganem, tenue en échec par Oued-Sly lors de la dernière journée avec de regrettables incidents à la fin du match joué au stade Mohamed Boumezrag de Chlef, accueillera le SKAF de Khemis Miliana (7e, 42 pts) avec la ferme intention de décrocher les trois points de la victoire pour garder le contact avec le leader, avant son déplacement à Alger. Pour augmenter ses chances d'accession, l'ESM a même fait appel en catastrophe à l'entraîneur Madjid Kourdi, qui devra diriger l'équipe pour les deux prochains matchs, dont le dernier, face à Ben Aknoun, dans son antre.

Dans la lutte pour le maintien, le MC Saïda, premier relégué avec 27 points, aura les faveurs des pronostics face à la lanterne rouge, le RC Relizane, déjà relégué en Inter-régions, alors que le RC Kouba (28 pts), l'O Médéa (28 pts), ainsi que le GC Mascara (30 pts) seront

en danger lors de leurs déplacements respectifs chez l'ASM Oran (9e, 34 pts), le WA Boufarik (8e, 41 pts) et la JSM Tiaret (3e, 57 pts).

Dans la poule Centre-Est, cette avant dernière journée devrait dévoiler l'identité de la troisième équipe qui accompagnera HAMRA Annaba et la JSE Skikda en Inter-régions.

L'US Chaouia (14e, 33 pts), qui jouera sa survie en Ligue 2 lors de son déplacement chez l'E Sour El Ghozlane (4e, 44 pts), est dans l'obligation de l'emporter tout en espérant les défaits l'AS Ain M'lila et l'IRB Ouargla (12e, 37 pts) pour garder des chances de maintien avant la dernière journée.

Cette éventualité s'annonce difficile à concrétiser puisque l'ASAM recevra la JSE Skikda, alors que l'IRB Ouargla se déplacera chez le CA Batna (6e, 39 pts). Des enjeux, des défis et des stratégies que mettront en oeuvre autant les équipes visant le "graal" de la Ligue 1 professionnelle, que celles luttant pour une hypothétique survie en ligue 2 amateur. Un weekend chaud et palpitant en perspective, à conseiller aux "cardiaques".

## Le coach Majdi Kourdi débarque à la barre technique de l'ES Mostaganem

Sa mission ? Faire monter l'Espérance de Mostaganem en Ligue 1 professionnelle : l'entraîneur Majdi Kourdi a été désigné à la tête de la barre technique du onze mostaganemois, à deux journées du "clap" de fin du championnat de ligue 2 amateur (groupe centre-ouest), a-t-on appris mercredi auprès du président du club.

"Kourdi nous a rejoint pour nous prêter main forte. Son apport devra nous être très utile sur le plan psychologique au cours des deux matchs restants, surtout qu'il connaît assez bien la maison pour avoir contribué, la saison passée, à l'accession de notre équipe en Ligue 2", a déclaré à

l'APS le président de l'ESM, Belkacem Benfrehia.

L'ESM, qui a occupé moins de deux matchs le fauteuil de leader après le décrochage de la JSM Tiaret, s'est séparée, il y a près de trois semaines de son entraîneur Aziz Abbes, arrivé au club lors de la trêve hivernale. Un divorce motivé par des considérations financières, selon le premier responsable du "Taradji".

"Aziz Abbes n'a pas voulu patienter pour percevoir son salaire à l'instar de tous ses joueurs, alors qu'il avait déjà pris une avance de deux mensualités à son arrivée. Il a préféré claquer la porte au finish. Il est libre dans ses déci-

sions", a commenté le président du club. C'est l'entraîneur adjoint, Rafik Belhadji, qui a assuré l'intérim après le départ de Aziz Abbes. Toutefois, le nul concédé à Chlef face au MCB Oued Sly (0-0), lors de la précédente journée et qui a valu à l'ESM perdre sa première place au profit de l'ES Ben Aknoun, a donné matière à réfléchir à la direction des Vert et Blanc, qui a préféré renforcer son staff technique. Du coup, elle a fait appel à Majdi Kourdi, qui aura à diriger les deux derniers matchs de la saison contre le SKAF Khemis Miliana à domicile, et l'ES Ben Aknoun, en déplacement pour le compte de la 30e et der-

nière journée. A ce propos, le président de l'ESM s'est dit "optimiste" sur le potentiel de son équipe de réussir une deuxième accession de rang, "pour que la joie soit double à Mostaganem", qui fête, ces jours-ci, le retour du WAM en Ligue 2 après 19 ans d'absence. "Il faudra d'abord battre notre prochain adversaire pour aller jouer notre va-tout face à l'ESBA pour le compte de la dernière journée", a encore dit le président de l'ESM.

Un seul point sépare le leader l'ESBA, qui compte 63 points, de son dauphin, l'ESM (62 pts) au classement du groupe Centre-Ouest, rappelle-t-on.

## Le SKAF Khemis Miliana et l'AS Ain M'lila soldent leur arriérés d'amende (LNFA)

Le SKAF Khemis Miliana et l'AS Ain M'lila, les deux clubs de Ligue 2 amateur mis en demeure avant le 18 mai 2023 pour non-paiement d'amende des saisons antérieures, ont régularisé leur situation à la date fixée, a indiqué mardi la Ligue nationale de football

amateur (LNFA). Ces deux formations comptaient parmi les sept clubs que la LNFA avait saisi au sujet de ces arriérés non honorés. La LNFA les avait invités à apurer ces créances avant la mise en application de l'article 133 du règlement du championnat amateur.

Cet article stipulait une sanction qui consistait à défalquer un point par mois de retard à compter de la date d'engagement pris par le club concerné. Pour rappel, cinq autres clubs de Ligue 2 avaient régularisé leur situation vis-à-vis de la Ligue la semaine

dernière. Il s'agit du WA Boufarik, NRB Téléghma, US Chaouia, RC Kouba et MO Constantine. Ces clubs qui avaient été mis en demeure de s'acquitter des arriérés d'amendes, ont procédé dans les délais fixés au paiement des montants dus, selon la LNFA.

APS

### Le programme de la 29<sup>e</sup> journée

(GR. CENTRE-OUEST)

#### Samedi à 16h30 :

SC Mecheria - CR Témouchent (Huis clos)  
NA Hussein-Dey - MCB Oued Sly  
ES Mostaganem - SKAF Khemis Miliana  
JSM Tiaret - GC Mascara  
ASM Oran - RC Kouba  
MC Saïda - RC Relizane  
WA Boufarik - O Médéa (Huis clos)  
WA Tlemcen - ES Ben Aknoun

#### Classement :

	Pts	J
1). ES Ben Aknoun	63	28
2). ES Mostaganem	62	28
3). JSM Tiaret	57	28
4). SC Mecheria	51	28
5). MCB Oued Sly	46	28
6). CR Témouchent	45	28
7). SKAF Kh. Miliana	42	28
8). WA Boufarik	41	28
9). ASM Oran	34	28
10). NA Hussein-Dey	32	28
11). GC Mascara	30	28
12). O Médéa	28	28
--). RC Kouba	28	28
14). MC Saïda	27	28
15). WA Tlemcen	25	28
16). RC Relizane	00	28

Gr. Centre-Est

#### Samedi à 16h30 :

MO Constantine - USM Annaba  
JS Bordj Menaël - MC El-Eulma  
CA Batna - IRB Ouargla  
AS Ain M'lila - JSM Skikda (Huis clos)  
US Souf - IB Khemis El Khechna  
HAMRA Annaba - AS Khroub  
E Sour Ghozlane - US Chaouia  
NRB Teleghma - USM El Harrach (Huis clos)

#### Classement :

	Pts	J
1). US Souf	60	28 ac-cède en Ligue 1

2). AS Khroub	50	28
3). NRB Teleghma	47	28
4). E Sour El Ghozlane	44	28
5). IBKE Khechna	41	28
6). MO Constantine	39	28
--). CA Batna	39	28
--). MC El Eulma	39	28
9). USM Annaba	38	28
--). USM El Harrach	38	28
--). JS Bordj Menaël	38	28
12). AS Ain M'lila	37	28
--). IRB Ouargla	37	28
14). US Chaouia	33	28

15). Hamra Annaba	16	28 reléguée en Inter-régions
16). JSM Skikda	12	28. reléguée en Inter-régions.



**EVERTON**

**Un an de plus pour Doucouré**

A la lutte pour le maintien en Premier League, Everton a officialisé ce mercredi la prolongation du contrat d'Abdoulaye Doucouré (30 ans, 24 matchs et 4 buts en Premier League cette saison).

Lié aux Toffees jusqu'en juin prochain, le milieu de terrain malien a accepté de lever l'option d'une année supplémentaire présente dans son bail.

**MANCHESTER CITY**

**Guardiola ne compte pas partir**

Récemment prolongé jusqu'en juin 2025, Pep Guardiola pourrait-il quitter Manchester City en cas de triplé historique ? Visiblement, ce n'est pas dans les projets de l'entraîneur catalan. "Pour l'instant, je ne pense pas à partir. J'aimerais continuer à travailler ici la saison prochaine, indépendamment des résultats. J'ai un contrat et je veux respecter le club", a prévenu le manager manucien en conférence de presse. Une bonne nouvelle pour les fans des Skyblues.

**PSG**

**Mbappé ne devrait pas lever l'option**

Sous contrat jusqu'en juin 2024 au Paris Saint-Germain, Kylian Mbappé (24 ans, 41 matchs et 40 buts toutes compétitions cette saison) dispose d'une option de prolongation d'une année supplémentaire. Selon L'Equipe, l'attaquant français n'a pas l'intention d'activer cette clause, valable uniquement jusqu'au 31 juillet prochain.

Sans surprise, le meilleur buteur de la Coupe du monde au Qatar veut rester maître de son destin dans l'éventualité où le projet parisien venait à prendre du plomb dans l'aile. Depuis sa prolongation, il y a d'ailleurs eu des remous avec son coup de pression à l'automne sur son positionnement en plus d'un retard de paiement en septembre qui l'a profondément agacé. L'exercice qui vient de s'écouler, très éreintant à tous les niveaux et probablement le plus poussif du PSG depuis l'arrivée de QSI, n'incite pas le principal intéressé à faire un pas vers ses dirigeants.

**LENS**

**Openda, priorité du Milan**

La saison prochaine, Loïs Openda (23 ans, 36 matchs et 19 buts en L1 cette saison) découvrir la Ligue des Champions. Mais avec qui ? Très proche de la qualification directe avec Lens, le buteur belge serait la priorité de l'AC Milan pour le prochain mercato estival selon les informations de La Gazzetta dello Sport.

Nos confrères expliquent que le profil de l'attaquant sang et or fait l'unanimité au sein de la direction lombarde, laquelle garderait également un oeil sur Folarin Balogun, prêté par Arsenal à Reims. Et toujours selon le quotidien au papier rose, un chèque de 25 millions d'euros pourrait suffire à convaincre l'actuel dauphin du Paris Saint-Germain. Une somme qui paraît toutefois relativement faible face à l'âge d'Openda et ses quatre années de contrat restantes.

Pour l'obtenir, Milan devra sans aucun doute payer davantage, et Milan devra surtout obtenir sa qualification directe en C1 : 4e à deux journées de la fin depuis la pénalité infligée à la Juve, le club rossonero possède trois longueurs d'avance sur l'Atalanta, 5e.

**BARÇA**

**Umtiti, priorité à l'OL**

Après Alexandre Lacazette, Corentin Tolisso et Dejan Lovren, l'Olympique Lyonnais pourrait accueillir un nouvel ex. En effet, le défenseur central du FC Barcelone prêté à Lecce, Samuel Umtiti (29 ans, 23 matchs en Serie A cette saison), souhaite retrouver son club formateur, annonce Sport.

Malgré des intérêts de l'Inter et de l'AS Rome, le champion du monde 2018 privilégie l'option lyonnaise alors que les dirigeants catalans demandent moins de 5 millions d'euros pour le libérer de son contrat, qui arrive à terme en juin 2026. Une bonne pioche pour l'OL ?

**SOCIEDAD**

**Fin de l'histoire pour Illarramendi**

Fin de la (très) belle histoire d'amour entre la Real Sociedad et Asier Illarramendi (33 ans, 22 matchs et 1 but en Liga cette saison).

Formé au sein du club basque, à qui il a toutefois fait une petite infidélité de deux ans en partant au Real Madrid avant de revenir en 2015, le milieu de terrain ne sera pas prolongé à l'issue de son contrat actuel, lequel prendra fin cet été. Il devrait donc quitter son club de coeur sur une qualification qui se profile en Ligue des Champions, et ce n'est pas rien.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL DK NEWS

Gérant Mourad Cherbal  
Directeur de publication  
Smâil Oulebsir

Directeur de la rédaction  
Smâil Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»  
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00  
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## VISITE D'ETAT DU PRÉSIDENT TEBBOUNE AU PORTUGAL

### Consolidation des relations historiques et convergence totale de vues

L'Algérie et le Portugal ont exprimé leur volonté de consolider leurs relations historiques, mardi à Lisbonne, au deuxième jour de la visite d'Etat qu'effectue le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans ce pays ami, affichant une convergence totale de vues sur toutes les questions régionales et internationales.

Dans une déclaration commune à la presse avec son homologue portugais, M. Marcelo Rebelo de Sousa, le Président Tebboune qui est accompagné d'une importante délégation ministérielle, a affirmé que les entretiens entre les deux parties ont fait ressortir une convergence totale de vues concernant toutes les questions régionales et internationales, notamment la situation en Libye, au Mali, au Sahel, au Sahara occidental et en Palestine, ainsi que la situation en Ukraine. Le président de la République a rappelé, à ce propos, que "l'Algérie aspire, tout comme le Portugal, à la paix en Ukraine et en Russie, ainsi qu'au règlement de la question du Sahara occidental conformément aux résolutions des Nations-unies et du Conseil de sécurité".

"Nous avons réaffirmé notre soutien absolu à la cause palestinienne", a-t-il poursuivi, rappelant que "la position de l'Algérie est claire à cet égard et plaide pour la solution de deux Etats et l'établissement de l'Etat de Palestine sur les frontières de 1967 avec El-Qods-est pour capitale". Evoquant les rela-

tions algéro-portugaises, le président de la République a exprimé la volonté de l'Algérie de les intensifier et de les élargir à tous les domaines, ajoutant que l'Algérie "est actuellement sur la voie de l'édification d'une véritable démocratie au profit du peuple et l'édification d'une économie basée sur l'intelligence, la connaissance et les start-up".

Le Président Tebboune a également réitéré l'attachement de l'Algérie au Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération signé entre les deux pays en 2005, présentant, à cette occasion, ses chaleureuses félicitations au Président de Sousa et au peuple portugais ami à l'occasion de la célébration, le 10 juin prochain, de leur fête nationale. Pour sa part, le président portugais s'est félicité des relations "fortes" unissant les deux pays, saluant le rôle historique de l'Algérie dans le renforcement de la démocratie dans son pays.

Il a ajouté que la visite du Président Tebboune au Portugal permettra de promouvoir les relations de coopération bilatérale au plus haut niveau, notamment dans les do-



maines de la coopération diplomatique, sécuritaire et économique, à l'instar des secteurs des énergies renouvelables, du tourisme et de l'enseignement supérieur. Le Président de Sousa a également réaffirmé la position ferme du Portugal vis-à-vis de la question du Sahara occidental, précisant que son pays respecte et appuie les efforts des Nations-Unies, ainsi que ses décisions sur cette question.

Dans l'après-midi, le président de la République, s'est rendu au siège historique de la mairie de Lisbonne où il a reçu la clé de la ville de la part du Maire qui lui a fourni des

explications sur les différentes étapes historiques de la région. A cet égard, il a fait part de sa fierté d'être à Lisbonne, la qualifiant de "capitale d'histoire, de culture et de modernité", appelant à intensifier les relations de coopération entre Lisbonne et Alger à travers un jumelage entre les deux capitales.

Dans la matinée, le président de la République avait reçu un accueil solennel de la part de son homologue à la Place de l'Empire. La veille, et lors d'une rencontre avec des représentants de la communauté nationale établie au Portugal, le président de la République a

écouté les préoccupations de différents intervenants présents à cette rencontre avant de répondre à leurs préoccupations portant sur les questions liées aux compétences algériennes à l'étranger et les rôles qui leur incombent pour contribuer au développement du pays.

Il a réaffirmé, à ce propos, la détermination de l'Etat à "assurer la protection de ses enfants à l'étranger et à les défendre s'ils sont victimes d'injustices dans leurs pays d'accueil, et ce dans le cadre du respect de la souveraineté de ces derniers". Il a également évoqué les différentes mesures instituées au profit de la diaspora, notamment la réduction des prix des vols pour raffermir les liens avec la patrie, l'accès à la retraite auprès de la Caisse nationale des retraites (CNR) et d'autres mesures visant à alléger le poids de l'éloignement du pays.

Le Président Tebboune a indiqué que l'Algérie œuvrait à renforcer la coopération économique avec le Portugal à la faveur de la nouvelle voie empruntée pour l'édification d'une économie solide, créatrice de richesses et d'emplois.

### Le Sommet bilatéral algéro-portugais prévu au deuxième semestre de 2023

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a annoncé, mardi soir depuis la capitale portugaise, Lisbonne, la tenue durant le deuxième semestre de l'année 2023, du Sommet bilatéral algéro-portugais, affirmant avoir convenu avec son homologue portugais de faire de 2023, une "année charnière pour la relance des échéances bilatérales majeures". Dans son allocution lors du dîner offert en son honneur par le président de la République portugaise, M. Marcelo Rebelo de Sousa, à l'occasion de la visite d'Etat qu'il effectue à ce pays ami, le Président Tebboune a indiqué avoir convenu avec le Président de Sousa, de faire de l'année 2023, une "année charnière pour la relance des échéances bilatérales majeures, en tête desquelles

le Sommet bilatéral prévu pour le deuxième semestre de l'année en cours, que nous sommes en passe de préparer, dans le cadre du suivi des résultats du Groupe de travail conjoint sur la coopération économique tenu à Alger les 15 et 16 mai".

Dans ce contexte, le président de la République a exprimé sa conviction "profonde" des perspectives "prometteuses" qu'il convient d'exploiter pour asseoir les fondements d'un partenariat fort", précisant que cette conviction avait été mise en avant, mardi matin, lors de ses entretiens "riches" avec le Président portugais. A cette même occasion, le Président Tebboune a exprimé sa "joie" de se trouver au Portugal, pays "lié à l'Algérie par des liens profonds d'amitié et de lutte commune, pour la liberté et la démocratie", faisant

part de sa fierté des "traditions d'amitié ancrées unissant les deux pays, des traditions établies par les générations successives d'hommes et de femmes fidèles à leurs principes et à leurs valeurs". L'occasion était pour le président de la République de rendre hommage à Manuel Teixeira Gomes, premier Président de la République portugaise qui fut "témoin des contacts entre deux peuples qui partagent les mêmes valeurs et principes humains nobles, parce qu'il a aimé l'Algérie et choisi d'y vivre pour défendre la liberté et la dignité de sa patrie, jusqu'à ce qu'il y soit enterré, en terre bénie". Le Président Tebboune s'est dit fier du partenariat entre les deux pays, un partenariat qu'il entend "œuvrer sans relâche à en consolider les acquis, à l'occa-

sion de cette visite et lors des prochaines échéances bilatérales". "L'Algérie dont les potentialités de croissance économique la qualifient pour remporter l'enjeu du développement et du progrès, veut élargir le champ de coopération bilatérale avec le Portugal, par la réactivation des cadres juridiques et en allant de l'avant sur la voie d'un partenariat intégré qui soit à la hauteur de notre volonté politique distinguée, particulièrement s'agissant des start-up, de la e-gouvernance et des énergies renouvelables", ajoutant que "le Portugal réalise des avancées considérables dans ces domaines". Le Président de la République a exprimé son souhait de voir les investissements portugais en Algérie s'accroître, pour qu'ils soient au même niveau que les relations poli-

tiques consensuelles", précisant que "le nouveau climat économique positif en Algérie est ouvert à l'investissement et favorable aux exigences des acteurs économiques, de par la stabilité juridique qu'il apporte et les facteurs encourageants qui facilitent l'intensification des initiatives d'investissement par les opérateurs portugais". Le Président Tebboune a, d'autre part, souligné la "forte détermination des deux pays à œuvrer, à l'occasion de la sixième session de la prochaine réunion bilatérale algéro-portugaise de haut niveau prévue en Algérie, à consacrer la poursuite des consultations politiques et stratégiques et à évaluer les mécanismes de coopération bilatérale, en vue de les promouvoir au niveau des fortes relations d'amitié et de coopération entre les deux pays".

### L'Algérie ne ménagera aucun effort pour contribuer au règlement des conflits en usant de son expérience dans la médiation (Tebboune)

Le Président de la République a affirmé, à l'adresse de son homologue portugais et de l'assistance, que "l'Algérie qui a, toujours, lutté en faveur des causes justes dans le cadre de la légalité internationale et du droit des peuples à leur autodétermination, ne ménagera aucun effort pour contribuer positivement au règlement des conflits par les voies pacifiques, de par son expérience dans la médiation, notamment à la lumière des nouveaux défis que nous impose un contexte mondial complexe". "Nous sommes appelés à consentir des efforts inlassables pour contribuer à l'instauration de la sécurité et de la paix dans notre région méditerranéenne et de par le monde, partant des principes du Droit international et du respect de la souveraineté nationale", a-t-il ajouté. Au terme de son allocution, le Président Tebboune a affirmé sa disponibilité à œuvrer de concert avec le Président de Sousa en vue de contribuer au "règlement des crises et à la relance des voies du dialogue, à même d'éliminer les foyers de tension de notre voisinage et à travers le monde", soulignant que "le dialogue et la communication sont à même de consolider la volonté commune qui nous anime pour asseoir la culture de la paix et de la coopération dans notre région qui fut le berceau des civilisations et qui constitue un symbole de l'interaction constructive entre les deux rives de la Méditerranée".

### Le président de la République préside la cérémonie de signature d'accords de coopération

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, mercredi à Lisbonne, conjointement avec le Premier ministre portugais, M. Antonio Costa, la cérémonie de signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente dans divers domaines de partenariat et de coopération entre l'Algérie et le Portugal. A ce propos, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf a procédé, avec son homologue portugais, M. Joao Gomes Cravinho, à la signature d'un mémorandum d'entente dans le domaine de la gouvernance numérique et de la modernisation de l'administration, d'un programme d'échange culturel pour la période 2023-2025, ainsi que d'une Déclaration d'intention portant sur le renforcement de la coopération bilatérale. De son côté, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et de la Mer, M. Antonio Costa Silva, a la signature d'un mémorandum d'entente relatif aux start-up et à l'innovation.

### Le président portugais affirme le soutien de son pays aux résolutions onusiennes sur la question sahraouie

Le président portugais, M. Marcelo Rebelo de Sousa a affirmé, mardi à Lisbonne, que son pays respectait et soutenait les résolutions onusiennes sur la question du Sahara occidental. Dans une déclaration conjointe à la presse avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au terme des entretiens qu'ils ont eus, le Président de Sousa a précisé que la position de son pays "est constante, le Portugal respectant et soutenant le rôle des Nations Unies et leurs résolutions vis-à-vis de la question du Sahara occidental, de même qu'il œuvre à réaliser les principes de la démocratie en la matière".

### Le Président de la République s'entretient avec le Premier ministre portugais

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune s'est entretenu, mercredi à Lisbonne, avec le Premier ministre du

Portugal, M. Antonio Costa, et ce dans le cadre de la visite d'Etat qu'il effectue dans ce pays ami. Les entretiens se sont déroulés

au siège de la Primature portugaise, en présence des membres des délégations des deux pays. Au terme de ces entretiens, il a

été procédé à la signature de plusieurs accords de partenariat dans de nombreux domaines de coopération entre les deux pays.